NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
Société Anonyme au capital de 241 782 557 euros
Siège Social : 59 avenue Pierre Mendès-France 75013 Paris
453 952 681 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société Natixis Investment Managers (« Natixis IM » ou la « Société ») au cours de l'exercice clos le 31/12/2025, des résultats de cette activité, des perspectives et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1. Evènements marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2025, il a été procédé aux opérations suivantes :

En Europe :

- En janvier 2025 :
 - Au 1er janvier 2025, Natixis IM a acquis auprès de Natixis Wealth Management une participation dans Vega IM. Natixis IM International a concomitamment apporté à Vega IM ses activités de gestion NIM Solutions et ses activités de support dédiées aux réseaux du Groupe BPCE et à l'épargne salariale. A la suite de cette opération, le nouvel ensemble, renommé Vega Investment Solutions, est détenu à 51% par Natixis IM et à 49% par Natixis Wealth Management.
 - Au 14 janvier 2025, la société HSBC Epargne Entreprise, qui avait été acquise par Natixis Interépargne en novembre 2024, a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine à Natixis Interépargne.
 - Au 31 janvier 2025, MV Credit, affilié spécialiste de la dette privée, a été cédée à Clearlake Capital, une société d'investissement multi-boutiques américaine. Cette opération a inclus la cession de la société de gestion (implantée au Royaume-Uni, au Luxembourg et en France) et du fonds de rétention du CLO III (MV Credit CLO Equity SARL), qui détenait l'exposition du groupe Natixis IM dans le CLO III.
- En juillet 2025 :
 - Au 1er juillet 2025, Dorval AM, société de gestion spécialisée en stratégies flexibles, actions européennes et gestion diversifiée internationale, a été cédée à Natixis Wealth Management 100%.
 - Au 3 juillet 2025, la société Natixis Investment Managers 2 a été créée (détenue à 100% par Natixis Investment Managers).

- En septembre 2025 :
 - Dans le contexte de la réorganisation des opérations de Mirova en Europe, Mirova (France) a créé une succursale au Royaume-Uni, en vue d'y transférer les activités historiques de sa filiale Mirova UK Limited.
 - Au 30 septembre 2025, Natixis Investment Managers Participations 2 a été dissoute par transmission universelle de patrimoine.
- En octobre 2025 :
 - DNCA a créé au 1er octobre 2025 une succursale à Madrid, en Espagne.
- En novembre 2025 :
 - Dans le contexte du rapprochement des activités de Mirova, affilié de Natixis IM dédié à l'investissement responsable, et de Thematics AM, affilié de Natixis IM spécialiste de l'investissement thématique, Thematics AM est devenu en novembre 2025 une filiale de Mirova, par le biais d'apports et de cessions de titres successifs, cette évolution constituant l'étape préalable à la fusion des entités intervenue le 1er janvier 2026.
- En décembre 2025 :
 - La succursale italienne d'Ostrum a été fermée au 31 décembre 2025.
 - Au 31 décembre 2025, il a été décidé de dissoudre Natixis Investment Managers 2, par transmission universelle de patrimoine (dissolution prenant juridiquement effet en 2026, compte tenu des délais légaux de dissolution).

En Amérique du Nord :

- Au 29 août 2025, Gateway Investment Advisers, LLC a acquis les actifs de Belmont Capital Group. L'équipe de Belmont Capital, basée à Los Angeles, est spécialisée dans les stratégies d'investissement basées sur les options. Cette acquisition renforce l'engagement de Gateway envers les SMA (Separately Managed Accounts : comptes gérés séparément), qui constituent l'un des segments de produits à croissance forte dans l'industrie des services financiers aux États-Unis.
- Au 31 décembre 2025, un partenariat stratégique a été établi entre Natixis IM et Edward Jones, qui inclut l'acquisition par Edward Jones des activités de gestion d'overlay de Natixis IM aux États-Unis, ainsi que la fourniture exclusive de SMA et d'un large éventail de stratégies pour leurs plateformes.

En Asie :

- Au 11 juillet 2025, le taux de détention de Natixis IM dans IML est passé de 75,90% à 81,75%, à la suite du rachat des parts de certains managers de l'entité.

La Société a également poursuivi son rôle en matière de *seed money et de sponsoring* au bénéfice de ses filiales, destiné à promouvoir leurs nouvelles expertises, constituer un track record des fonds, leur donner une taille suffisante pour accélérer leur mise en marché et rassurer les investisseurs sur l'implication de la Société.

Abandon du rapprochement Natixis Investment Managers – Generali Investment Holding

A la suite de l'annonce le 21 janvier 2025 de la signature d'un protocole d'accord non engageant visant à créer une coentreprise réunissant leurs activités respectives de gestion d'actifs, Generali Investment Holding et Natixis Investment Managers, Generali et BPCE ont conduit des discussions approfondies et mené des consultations avec les parties prenantes, conformément aux principes de gouvernance de chaque entreprise.

Bien que les travaux menés ensemble au cours de l'année 2025 aient confirmé les bénéfices et la valeur industrielle du partenariat, Generali et BPCE ont conjointement pris la décision de mettre un terme à leur négociation en décembre 2025, considérant que les conditions pour parvenir à finaliser un accord n'étaient pas réunies.

Nouveau partenariat stratégique avec Vauban

En novembre 2025, Natixis IM, InvestCorp Strategic Capital Group (ISCG) et Vauban Infrastructure Partners (« Vauban ») ont engagé des discussions pour établir un partenariat stratégique destiné à accélérer le développement de Vauban, notamment à l'international.

Dans le cadre de ces discussions, il est prévu que les entités regroupant la direction et les salariés clés de Vauban deviennent actionnaire majoritaire de Vauban, que InvestCorp Strategic Capital Group (ISCG) devienne un partenaire stratégique et un investisseur minoritaire dans Vauban en rachetant 24,9% du capital à Natixis IM, qui conservera une participation de 24,9 % dans cet affilié et des droits de vote limités à 4,99%.

A la suite de la cession d'une partie de sa participation à ISCG, Natixis IM perdra le contrôle exclusif de Vauban, laquelle sera alors comptabilisée par mise en équivalence.

2. Activité en matière de recherche et développement

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

3. Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

4. Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir

L'objectif est de poursuivre l'accroissement régulier du champ des expertises pour répondre aux attentes des clients, et de continuer à renforcer le réseau global de distribution, en mettant l'accent sur le conseil et la capacité à offrir des solutions sur mesure.

II. COMPTES ET RESULTATS DE L'EXERCICE

1. Présentation des comptes sociaux annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation en vigueur. Ils intègrent notamment l'application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03. Vous trouverez toutes les informations complémentaires dans l'annexe.

Au 31 décembre 2025, le total du bilan de Natixis IM s'élève à 6 469 821 906 €. Les capitaux propres avant distribution s'élèvent à 6 386 621 413 €, soit près de 99% du total de bilan.

Vous trouverez, ci-après, le détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les commissaires aux comptes relatent dans leur rapport général l'accomplissement de leur mission.

ACTIF

(EUROS)

RUBRIQUES	Montant Brut	Amortissements et Provisions	Net au 12/31/2025	Net au 12/31/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	1 843 099		1 843 099	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres Immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	6 067 326 836	-14 459 000	6 052 867 836	5 995 420 703
Créances rattachées à des participations	182 111 991		182 111 991	2 247 000
TIAP	183 508 903	-38 114 373	145 394 530	134 745 219
Prêts	303 304		303 304	188 329
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**6 435 094 133**	**-52 573 373**	**6 382 520 760**	**6 132 601 251**
Avances et acomptes versés sur commande	2 068 672		2 068 672	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	29 517 225	-550 268	28 966 957	27 526 920
Autres créances	35 383 144		35 383 144	35 339 795
Charges constatées d'avance	1 362 399		1 362 399	1 190 083
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Autres titres	595		595	595
Disponibilités	19 524 953		19 524 953	69 780 989
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**87 856 987**	**-550 268**	**87 306 720**	**133 838 382**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**6 522 951 121**	**-53 123 640**	**6 469 827 481**	**6 266 439 634**

RUBRIQUES	Net au 12/31/2025	Net au 12/31/2024
Capital (dont versé…)	241 782 557	241 782 557
Primes d'émission, de fusion, d'apport,…	4 918 513 114	4 918 513 114
Réserve légale	24 178 256	24 178 256
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	463 079 335	240 225 658
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	739 068 151	322 853 677
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**6 386 621 413**	**5 747 553 262**
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	3 794 014	4 075 356
TOTAL DES PROVISIONS (III)	**3 794 014**	**4 075 356**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 297	426 206 235
Emprunts et dettes financières diverses		35 085
DETTES D'EXPLOITATION		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 209 203	51 988 198
Dettes fiscales	9 735 013	7 753 866
Dettes sociales	30 796 618	26 950 643
AUTRES DETTES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 659 923	1 876 989
TOTAL DES DETTES (IV)	**79 412 054**	**514 811 016**
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)	**6 469 827 481**	**6 266 439 634**

Le résultat de l'exercice s'établit à +739,1 M€ en 2025 contre +322,9 M€ en 2024.
Ce résultat net est décomposé comme suit :

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	France	Export	12/31/2025	12/31/2024
Production vendue	24 893 375	892 551	25 785 926	30 870 678
Montant net du Chiffre d'affaires	24 893 375	892 551	25 785 926	30 870 678
Production immobilisée				
Subventions			101 016	159 218
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			837 441	720 064
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			2 037 107	45 957
Total des produits d'exploitation (I)			**28 761 491**	**31 795 917**
Autres achats et charges externes			-65 756 174	-82 533 535
Impôts, taxes et versements assimilés			-4 072 650	-4 431 647
Salaires			-32 443 368	-30 672 074
Cotisations sociales			-16 974 470	-17 270 200
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : Dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				-550 268
Dotations aux provisions			-556 099	-1 004 703
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			-155 269	433 633
Total des charges d'exploitation (II)			**-119 958 030**	**-136 028 794**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-91 196 539**	**-104 232 877**
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participation			807 483 909	428 167 434
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			8 097 191	9 318 062
Autres intérêts et produits assimilés			1 016 183	1 709 896
Reprises sur dépréciations et provisions			25 761 301	9 686 212
Différences positives de change			43 579	172 927
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)			**842 402 163**	**449 054 531**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			-4 021 197	-22 672 106
Intérêts et charges assimilées			-915	-7 136
Différences négatives de change			-1 073 542	-171 418
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			-15 550 087	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			-5 893 816	-9 940 809
Total des charges financières (VI)			**-26 539 557**	**-32 791 469**
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)			**815 862 606**	**416 263 062**
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			**724 666 067**	**312 030 185**

Produits exceptionnels (VII) Charges exceptionnelles (VIII)		52 568 -9 730 228
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-9 677 660**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	-864 358 15 266 441	-810 585 21 311 738
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**871 163 654**	**480 903 017**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**-132 095 504**	**-158 049 339**
BENEFICE OU PERTE	**739 068 151**	**322 853 677**

Affectation du résultat et distribution du dividende

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice social de 739 068 151 euros, étant précisé qu'au 31 décembre 2025 :

- la réserve légale, porté au dixième du capital social, est de 24 178 256 euros
- le report à nouveau de l'exercice est de 463 079 335 euros
- les réserves à disposition (incluant le report à nouveau) s'élèvent à 5 381 592 449 euros

Le bénéfice distribuable de l'exercice 2025 formé par le bénéfice social et le report à nouveau précité s'établissant à 1 202 147 486 euros, il est proposé :

- de distribuer, à titre de dividende, une somme de 100 000 000 euros, prélevée sur la totalité du bénéfice distribuable, soit un dividende de 0,41 euros pour chacune des 241 782 557 actions composant le capital social ;
- d'affecter le solde du bénéfice distribuable, soit 1 102 147 486 euros, en report à nouveau.

2. Montant des dividendes des trois derniers exercices

Nous vous rappelons en outre qu'il a été distribué aux actionnaires, à titre de dividendes, 338 672 000 euros en 2023 au titre de l'exercice 2022, 493 298 000 euros en 2024 au titre de l'exercice 2023 et 100 000 000 euros en 2025 au titre de l'exercice 2024.

Exercice	Dividende net par action	Montant global du dividende distribué
2022	1,40 €	338 672 000 €
2023	2,04 €	493 298 000 €
2024	0,41 €	100 000 000 €

3. Comptes consolidés

Les principes comptables retenus par Natixis Investment Managers pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2025 sont conformes à l'ensemble des normes adoptées et entrées en vigueur dans l'Union Européenne à la clôture de l'exercice.

Ces comptes consolidés, que nous soumettons à votre approbation, font ressortir des produits des activités ordinaires de 3 873,3 M€ et un résultat net consolidé (part de Natixis IM) de 555,7 M€.

Vous trouverez toutes les informations complémentaires aux comptes consolidés 2025 dans leurs notes annexes.

4. Dépenses somptuaires et charges non déductibles

La société ne réalise aucune dépense somptuaire.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 40 913 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

5. Information sur les délais de paiement

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 alinéa 1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons, dans le tableau suivant, la décomposition des délais de paiement des fournisseurs et des clients :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D.441-4 I.-1° : Factures fournisseurs reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						**Article D.441-4 I.-2°** : Factures clients émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	1.00					**46.00**						**126.00**
Montant total **TTC** des factures concernées	17 564.45	22 767.21	92 944.34			**115 711.55**		1 489 256.51	3 256.80	10 325.38	5 459 193.25	**6 962 031.94**
% du montant total **TTC** des achats de l'exercice	0.03%	0.03%	0.14%			0.18%						
% du chiffre d'affaires **TTC** de l'exercice								5.42%	0.01%	0.04%	19.85%	**25.31%**
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0						0					
Montant total **TTC** des factures exclues	0,00						0,00					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours						Délais contractuels : 60 jours					
	Délais légaux : 30 jours						Délais légaux : 30 jours					

6. Tableau des cinq derniers exercices

Vous trouverez en annexe 1, le tableau prévu par l'article R.223-34 du Code de commerce faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

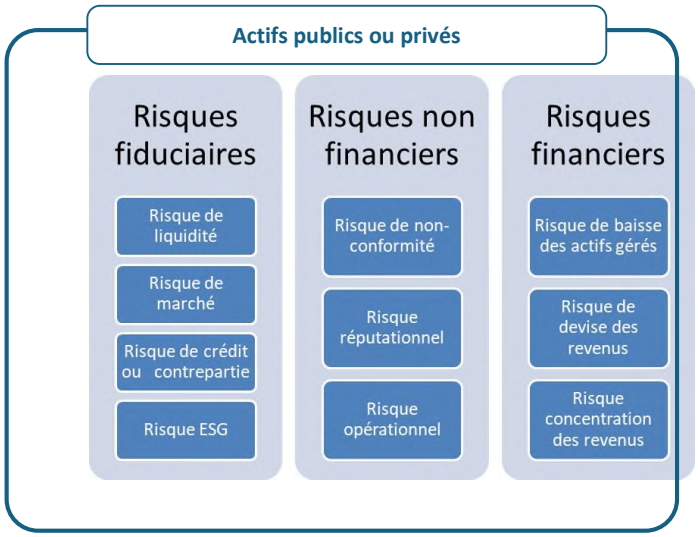
7. Risques et incertitudes

Le risque fiduciaire désigne le risque de voir un intermédiaire ne pas protéger de façon optimale les intérêts du bénéficiaire. Dans son rôle de gérant d'actifs pour compte de tiers, Natixis IM a donc pour objectif principal de minimiser ce risque en respectant fidèlement la promesse faite au client. Le rôle de la direction des Risques de Natixis IM est de superviser le dispositif permettant d'identifier et de gérer de façon rigoureuse les risques portés in fine par l'investisseur. Cela implique la mise en place d'une organisation efficace qui inclut l'insertion des équipes risques au plus près des équipes de gestion des affiliés ainsi que le développement de canaux d'échange avec le groupe BPCE. Enfin, cette supervision nécessite des ressources humaines et informatiques adéquates.

Les différents risques portés par les investisseurs sont détaillés dans les sections ci-dessous. Ils sont contrôlés par les lignes de défense des affiliés (gérants de portefeuille et département des risques des affiliés) qui doivent donc s'assurer que la promesse faite au client est bien respectée.

Dans le cadre de l'activité d'amorçage des fonds (seed money & sponsoring), le risque est porté directement par Natixis IM. On retrouve la même typologie de risques, mais avec un impact prudentiel au niveau du groupe.

Au niveau de Natixis IM, l'activité de gestion pour compte de tiers génère des risques non financiers (conformité réglementaire, risque réputationnel et risque opérationnel) et financiers liés aux revenus (risque de baisse des revenus liée à la baisse des actifs gérés, risque de devise des revenus et risque de concentration des revenus).



1 Risques associés à la gestion pour compte de tiers ou risques fiduciaires

1.1 Risque de liquidité

Le principal risque financier est le risque de liquidité. Celui-ci est défini comme le risque qu'une position dans le portefeuille ne puisse être cédée, liquidée ou clôturée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, compromettant ainsi la capacité de l'OPCVM ou du FIA à honorer la promesse de liquidité faite à l'investisseur dans le cadre de sa documentation juridique.
Le risque est encadré par des indicateurs à la fois à l'actif et au passif des fonds, couvrant notamment l'horizon de liquidité ainsi que le coût de liquidation selon divers scénarii. Ces indicateurs de risques sont définis et suivis

au niveau de Natixis IM, ainsi qu'au niveau de chaque affilié. Notons enfin qu'à l'instigation des associations de place notamment, les outils de gestion de la liquidité se sont récemment répandus afin d'avoir les moyens de gérer une éventuelle dégradation des conditions de liquidité. Ceux-ci sont déployés en cohérence avec les profils de liquidité propres à chaque stratégie ou classe d'actifs considérés.

1.2 Risque de marché

Le Risque de marché correspond à l'impact sur la performance de l'OPCVM ou du FIA des variations du cours des marchés d'actions, de taux d'intérêt, taux de change ou matières premières en termes absolus ou relativement à l'indice de référence du fonds (benchmark). Ce risque est encadré par des indicateurs de risque absolus comme la Value at Risk (VaR) ou des Stress Tests (ST) ou la Tracking Error (TE) pour les fonds ayant un indice de référence. Au-delà des données statistiques mesurées sur la base des rendements réalisés des portefeuilles, l'ensemble des fonds collectifs de NIM font l'objet de calculs ex ante, réalisés selon diverses méthodologies (Monte Carlo, Paramétrique ou encore Historique) et intervalles de confiance, permettant une vision anticipée des risques sur la base des positions et d'économétries de marché constatées à date de calcul.

1.3 Risque de crédit et contrepartie

Le risque de crédit correspond à l'impact sur la performance de l'OPCVM ou FIA d'une dégradation de la notation ou du défaut d'un émetteur de titres de dette détenu par l'OPCVM ou FIA. Ce risque est particulièrement sensible pour les fonds obligataires High Yield ou exposés sur la dette émergente. Le risque de contrepartie consiste à évaluer le risque de perte lié au défaut d'une contrepartie d'opérations de gré à gré, sachant que ce risque est modéré par la présence de collatéral et d'accords d'appels de marge bilatéraux ou centralisés, à liquidation généralement quotidienne.

1.4 Risque ESG

Le risque ESG se définit comme un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement ou l'image du groupe. Ce risque repose sur des indicateurs de risques tels que le rating ESG, l'évaluation du respect de certaines normes (par exemple : droits humains, adhérence aux principes du UN Global Compact) celui des règles d'exclusion sectorielle (charbon, armes controversées par exemple). À ce titre, les risques liés au respect des règles d'exclusion, sont directement intégrés dans les principaux processus d'identification et de suivi des risques de chacun des affiliés et font également l'objet d'une supervision de Natixis IM.

1.5 Risques associés à l'activité d'amorçage des fonds

La typologie des risques est identique à celle de la gestion pour compte de tiers (liquidité, marché, crédit ou contrepartie, ESG). Il est en revanche à noter que celle-ci donne lieu à un calcul de consommation de fonds propres au niveau de Natixis et du groupe, étant intégré au bilan de ce dernier.

2 Risques non financiers

Les activités de Gestion d'actifs comportent des risques de non-conformité, de réputation, et des risques opérationnels. Natixis IM est également soumise à un risque d'image ou de réputation par le biais de ses filiales opérationnelles.

2.1 Risque de non-conformité

En tant que sociétés de gestion réglementées, les affiliés de Natixis IM s'assurent du bon respect des contraintes d'investissements réglementaires, ainsi que des engagements contractuels pris (accords de confidentialité, prestations de services). Les équipes de risque au sein des affiliés supervisent le risque de non-conformité à la réglementation et reportent les dépassements ou bris actifs de limites auprès du régulateur. L'ensemble de ces dépassements sont eux-mêmes centralisés par la Direction des Risques de Natixis IM qui en fait une analyse et un reporting auprès de la direction générale de Natixis IM, ainsi qu'un suivi quant à leur remédiation.

2.2 Risque réputationnel

Il s'agit d'un risque indirect, induit par l'occurrence d'un des risques ci-dessus. Le risque de réputation dans sa version la plus matérielle peut aboutir à une baisse prolongée des actifs sous gestion (par exemple via l'hypothèse d'une sortie massive de clients). A noter que ce risque est en partie atténué par le modèle multi-boutiques de Natixis IM, qui offre une protection contre le risque de contagion à l'intérieur de Natixis IM.

2.3 Risques opérationnels

Il s'agit de risques résultant d'une défaillance humaine, des processus ou des systèmes d'information internes ou d'un évènement externe, notamment le risque cybernétique. A cet effet, Natixis IM a mis en place différents outils et procédures de maitrise des risques, incluant notamment une cartographie des risques opérationnels et des comités de supervision.

3 Risques financiers

La gestion d'actifs génère des revenus principalement au travers des frais de gestion prélevés sur les fonds. Ces revenus peuvent varier à la hausse ou à la baisse notamment en fonction de l'assiette des actifs sous gestion, constituant ainsi un risque financier pour Natixis IM.

3.1 Risque de baisse des actifs sous gestion

La baisse des actifs sous gestion peut être la conséquence de plusieurs effets :
- Baisse générale du marché entraînant une diminution mécanique de la valeur liquidative
- Rachat de parts de fonds correspondant à des demandes de sortie des porteurs

Cette baisse des actifs a pour conséquence directe une baisse des frais de gestion en montant et donc des résultats pour Natixis IM.

3.2 Risque de devise des revenus

Une partie significative des activités opérationnelles de Natixis IM étant réalisée à l'étranger, les comptes consolidés de Natixis IM sont sensibles au risque de change et en particulier à la variation du taux du dollar par rapport à l'euro.

3.3 Risque de concentration des revenus

Les revenus de Natixis IM sont aussi exposés au risque de concentration par société de gestion, par stratégie ou par produit: en cas notamment de dégradation de la réputation d'un des affiliés de Natixis IM ou de la

survenance d'un risque fiduciaire pour l'un des affiliés (ou la conjugaison des deux), les revenus de Natixis IM pourraient être affectés de façon matérielle. De même, en cas de concentration des investissements par zone géographique, par secteur, la rentabilité de Natixis IM pourrait être rapidement affectée en cas de crise touchant l'une de ces zones ou secteurs. Le risque de concentration est suivi au niveau de Natixis IM et mitigé par la recherche systématique de diversification des stratégies, géographies et segments de clientèles développés.

4 Dispositif de maîtrise des risques

4.1 Dispositif de contrôle interne des risques

Natixis IM a adopté un modèle à trois lignes de défense (LOD) du groupe BPCE pour le contrôle des risques :

- La première ligne est constituée par les opérationnels des affiliés qui sont responsables de conduire leurs activités dans le respect des principes exposés dans les politiques et procédures internes.
- La deuxième ligne est présente au niveau de l'affilié et au niveau de la holding Natixis IM (Direction des Risques de Natixis IM) et permet d'alerter les directions générales tant au niveau de Natixis IM que Natixis et de BPCE.
- Enfin, la troisième ligne de défense est constituée par l'audit interne de Natixis IM et de l'inspection générale qui s'assurent de manière régulière et indépendante de l'efficacité du dispositif.

4.2 Organisation

Natixis IM a mis en place une organisation permettant d'identifier et de maîtriser les risques à tous les stades de la vie des produits. Plus précisément, cette organisation repose sur :

- Une équipe de supervision des risques d'investissement. Cette équipe est organisée de façon matricielle, par type d'activité et par zone géographique. En effet, au sein des deux implantations géographiques (Paris pour l'Europe et Boston pour les Etats-Unis), l'équipe est organisée avec deux pôles dédiés respectivement à la supervision des affiliés spécialisés dans les actifs privés et dans les actifs cotés ;
- Une équipe transversale de supervision des risques de modèles et de valorisation ;
- Une équipe de risque opérationnel, risque d'entreprise et de supervision des risques afférents aux tiers fournisseurs indépendants ;
- Une équipe chargée du dispositif de supervision des risques, couvrant notamment les méthodologies et le suivi transverse des risques et des projets.

Le Directeur des Risques de Natixis IM a un rattachement bicéphale auprès du Directeur Général adjoint de Natixis IM et du Directeur des Risques de Natixis.

4.3 Gouvernance

Le département des risques est présent dans plusieurs instances, tant au niveau de la holding que des affiliés:

4.3.1 Comités au niveau de Natixis IM

- Le comité Compliance, Risques et Contrôle Interne du conseil d'administration de Natixis IM est l'ultime instance pour les décisions relatives aux risques, à la conformité et au contrôle interne. Il s'inscrit dans la politique de risques « Global Natixis IM Policy on Issue Management and Escalation ». Le conseil d'administration délègue la supervision au comité du conseil de Natixis IM qui se réunit à un rythme quadrimestriel.

- Les comités de gouvernance internes à Natixis IM: la supervision de l'Enterprise Compliance and Risk Program (ECRP) sur l'ensemble du périmètre de Natixis IM est assurée conjointement par le Directeur des Risques et le Directeur de la Conformité de Natixis IM :
 - Les deux directeurs co-président le comité trimestriel Compliance and Risk Committee (CRC) en présence du directeur général ou de son adjoint, du directeur juridique ainsi que du Directeur Général et du Directeur administratif de la filiale états-unienne.

o Le directeur des risques ou son représentant dûment désigné tient également une réunion mensuelle des risques avec chacun des affiliés pour passer en revue les différents risques, la performance et les éventuelles exceptions ou cas particuliers. S'agissant des affiliés spécialisés en actifs privés, la réunion intervient plutôt sur une base trimestrielle pour les plus petits ou mensuelle pour les plus importants.
o En sus, Natixis IM tient des comités dédiés pour (i) la supervision des décisions d'investissement de capital amorçage des fonds (Seed Capital and Sponsoring) (ii) les nouveaux produits et nouvelles activités et (iii) risques de modèle. Le directeur des risques participe à l'ensemble de ces comités.

- Les comités de risques de Natixis au sein desquels la Direction des Risques de Natixis IM rend compte de la performance et des risques des fonds auprès de la direction de Natixis. De plus, la Direction des Risques de Natixis IM intervient auprès du Comité des Risques Groupe et auprès du Comité des Risques du Conseil du Groupe de façon périodique.

- US Consolidated Supervisory Organization (CUSO) : les activités de Natixis aux Etats Unis d'Amérique sont soumises à la réglementation du Federal Reserve Board. Selon cette réglementation, BPCE a l'obligation de superviser ses activités selon le CUSO. En conséquence, BPCE a mis en place une organisation idoine qui couvre les activités de Natixis IM. Le CUSO tient un comité trimestriel qui passe en revue les sujets de risques.

4.3.2 Comités au niveau des affiliés

Tout affilié faisant partie du périmètre ECRP est censé avoir un dispositif de supervision des risques avec ses propres instances de décision, de discussion, de traitement des incidents et de résolution des éventuels conflits :

- Les comités des affiliés : Le conseil d'administration de l'affilié est l'instance responsable de la supervision des risques de l'affilié et tient lieu d'ultime niveau de décision pour les affiliés. Les affiliés ont leur propre gouvernance des risques et chaque comité risques est présidé par le Directeur des Risques de l'affilié.
- Les forums des affiliés : au sein de chaque affilié, la direction des risques anime au moins un comité avec les équipes de gestion et le senior management pour passer en revue la performance et les risques des différentes stratégies d'investissement. Le Directeur des Risques définit l'encadrement des risques et suit l'évolution des indicateurs sur la base de la réglementation en vigueur ou des contraintes contractuelles. Par ailleurs, le Directeur des Risques ou son représentant est membre permanent des comités nouveaux produits, de valorisation, et des comités Enterprise Risk.

De plus, la direction des risques de chaque affilié est tenue de participer :

- Au CRIC de l'affilié, co-présidé par le Directeur des Risques et le Directeur de la conformité de NIM. Ces comités rassemblent le senior management pour traiter l'ordre du jour ainsi que tout sujet conjoncturel méritant l'attention de la direction.
- Les divers comités ad hoc, tels que les comités nouveaux produits, de valorisation, risque de modèle.

Enfin, la direction des Risques de Natixis IM s'appuie sur un service de calcul quotidien des mesures de risques, opéré par NIM-Os permettant une supervision indépendante et standardisée des risques d'investissement des affiliés (ou de Natixis IM en cas d'amorçage des fonds).

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que les filiales et participations de Natixis IM au sens des articles L. 233-1 et L. 233-2 du code de commerce sont les suivantes :

	Détention directe (arrondie)	
Dénomination sociale	***En capital***	***En droits de vote***
AEW Europe SA	100%	100%
Darius Capital Conseil	70%	70%
Flexstone Partners SAS	84%	84%
Natixis Interépargne	100%	100%
Natixis Investment Managers 2	100%	100%
Natixis Investment Managers Innovation	100%	100%
Natixis Investment Managers International	100%	100%
Natixis Investment Managers Operating Services	100%	100%
Natixis Investment Managers Participations 1	100%	100%
Natixis Investment Managers Participations 3	100%	100%
Natixis Investment Managers, LLC	13%	13%
Natixis Private Equity	100%	100%
Naxicap Partners	92%	92%
Ossiam	91%	91%
Ostrum Asset Management	100%	100%
Seventure Partners	59%	59%
Vega Investment Solutions	51%	51%

Nous vous rappelons que Natixis IM ne dispose pas de succursale à l'étranger.

La société dispose cependant d'un bureau de représentation dénommé :
Natixis Investment Managers Beijing - République Populaire de Chine.

IV. SOCIETES CONTROLEES

1. Activités et résultat des filiales et sociétés contrôlées :

Le tableau figurant dans les comptes sociaux vous donne toute information concernant le résultat des filiales et participations de Natixis IM au 31 décembre 2025.

Encours sous gestion

La collecte nette sur la période s'élève à +39,7Md€, dont +0,7Md€ sur les produits monétaires (principalement Vega IS et Ostrum, partiellement compensés par Ossiam) et +39,0Md€ sur les produits long terme, dont +10,7Md€ de dividendes réinvestis (principalement chez Loomis et Harris). En conséquence, la collecte hors dividendes réinvestis atteint +28,4Md€ sur l'année, dont +15,1Md€ pour les affiliés Active Fundamentals, +12,6 Md€ chez Solutions, +1,2 Md€ chez Ostrum, +0,5Md€ au sein des stratégies Quant, partiellement compensés par une décollecte de -1,0Md€ au sein de la gamme Private Assets.

Les plateformes de distribution ont enregistré une collecte nette de +43,6Md€ tandis que les affiliés ont enregistré une décollecte nette directe de -15,2Md€.

L'effet marché représente +86,5Md€ principalement porté par les actions (+56,5Md€), les obligations (+13,6Md€), les produits diversifiés (+9,2Md€), l'assurance vie (+3,6Md€), les produits monétaires (+1,5Md€) et les produits alternatifs (+1,5Md€).

Les autres flux (-7,6Md€) comprennent la sortie des actifs gérés en overlay aux Etats-Unis avant finalisation du partenariat stratégique avec Edward Jones (-4,2Md€), la vente de MV Credit (-3,3Md€) et de Dorval (-1,1Md€) partiellement compensés par l'acquisition de Belmont par Gateway (+0,9Md€).

Les encours à 1 322,6Md€ ont atteint un niveau record et ont augmenté de +88,2Md€ (+7,1% en euros constants) depuis le début de l'année, grâce à l'effet marché positif et à la collecte nette, partiellement compensés par un ajustement des encours d'ouverture reflétant la nouvelle norme de reporting des encours de NIM (-30,5Md€, sans impact sur les revenus). En excluant cet ajustement de norme, les encours ont augmenté de +118,6Md€ / +9,9% en euros constants, mais subissent la dépréciation du dollar (-82,5Md€) en euros courants.

Les faits marquants de l'activité et des résultats des affiliés, plateforme de distribution et de la holding Natixis IM, en 2025, sont exposés ci-après. Toutes les données de gestion sont présentées en normes IFRS.

A. Activités en Amérique du Nord

Le PNB des activités de gestion d'actifs en Amérique du Nord atteint 1 819,4M$ à fin décembre 2025, en hausse de +59M$ (+3%) par rapport à l'année précédente.
Les charges d'exploitation atteignent 1 231,7M$ à fin décembre 2025, en augmentation de +34,8M$ (+3%) par rapport à l'année antérieure.
En conséquence, le RBE (hors charges de restructuration) atteint 587,7M$ à fin décembre 2025, en hausse de +24,2M$ (+4%) par rapport à l'année précédente.

Le RBE de **Loomis Sayles & Co** à 207,6M$ (soit 184,2M€) est en hausse de +18,6M$ (+10%) lié à la hausse des commissions sur encours atténuée par la hausse des rémunérations fixes et variables.

Le RBE d'**AEW CM** à 26,7M$ (soit 23,5M€) est en hausse de +9,6M$ (+56%) sous l'effet principal de la progression des commissions de performance minorée par la hausse des rémunérations variables.

Le RBE d'**Harris Associates** à 232,6M$ (ou 206,2M€) est en baisse de -18,4M$ (-7%) par rapport à 2024, principalement dû à la diminution des revenus bruts conjuguée à celle des rémunérations variables.

Le RBE de **Vaughan Nelson** atteint 19,8M$ (soit 17,5M€) en baisse de -0,4M$ (-2%) par rapport à 2024.

Le RBE de **Gateway** atteint 22,4M$ (soit 19,8M€) en ligne (+0,1M$/+0,3%) comparé à décembre 2024.

B. Asset Management en Europe et en Asie

Le RBE d'**AEW Europe** à +3,7M€ est en baisse de -5,2M€ (-58%) par rapport à 2024 (hors coûts de restructuration) principalement liée à celle des commissions de transactions et de conseils conjuguée à celle des commissions de performance.

Le RBE de **DNCA Finance** au 31 décembre 2025 s'élève à +195,9M€ et est en forte hausse de +39,0M€ (+25%) par rapport à 2024 principalement expliquée par une hausse des commissions de gestion nettes (en lien avec la hausse des encours sous gestion) et des commissions de performance. Cette augmentation

des revenus s'accompagne d'une hausse des charges opérationnelles (charges de personnel, coûts informatiques, dépenses de marketing).

Le RBE d'**Investors Mutual Limited** à +7,2M€, affiche une baisse de -2,3M€ (-24%) en euros constants par rapport à 2024, expliquée par une diminution du PNB principalement due à une baisse des commissions de gestion nettes.

Le RBE de **Mirova** à +38,0M€, est en baisse de -5,3M€ (-12%) par rapport à l'exercice précédent. Le PNB en baisse de -3,1M€ (-2%) est impacté par une diminution des commissions de performances, des commissions de mouvement nettes et des autres revenus, compensées par la hausse des commissions sur encours, des commissions de conseil et des revenus financiers.
Les charges augmentent de +2,2M€, concernant principalement les charges de personnel.

Le RBE d'**Ostrum AM** s'élève à +33,7M€ et est en baisse de -5,2M€ (-13%) par rapport à 2024 (un exercice 2024 qui est proforma NIM OS et Gaia) essentiellement expliquée par la baisse des commissions de gestion nettes, partiellement compensée par une hausse des commissions de performance et des autres revenus.

Le RBE de **Thematics Asset Management** s'élève à +10,7M€ en baisse de -1,5M€ (-13%) par rapport à l'exercice 2024principalement expliquée par une baisse des commissions de gestions nettes.

Le RBE de **Vega IS** s'élève à +51,8M€ et est en hausse de +4,9M€ (+11%) par rapport à 2024 (un exercice 2024 qui est proforma NIM OS et Gaia) essentiellement expliquée par la hausse des commissions de gestion nettes minorée par l'augmentation des charges de personnel.

C. Private Equity

Le pôle Private Equity regroupe les sociétés de gestion Naxicap, Seventure, Flexstone et Vauban Infrastructure Partners, ainsi que les activités de Sponsoring présentes au sein de Natixis Private Equity et les véhicules de titrisations, anciennement gérés par MV Credit, consolidés au sein de NIM, Purple CLO 1, Purple CLO 2 et MV Credit CLO 3. La société de gestion MV Credit a été cédée en janvier 2025 au gestionnaire de fonds de titrisations Clearlake, de même que les encours détenus dans des fonds gérés par MV Credit (seed money) et le fonds MV Crédit CLO3. La gestion des véhicules CLO 1 et CLO 2 a été reprise par Clearlake. Le portefeuille du CLO 1 a été liquidé au 1er semestre 2025 avec versement du solde du waterfall à NIMI. Suite à la cession de l'essentiel des lignes restantes en portefeuille à fin septembre, le CLO2 est presque intégralement liquidé. Au 31 décembre 2025 il ne reste que 2 lignes en portefeuille, dépréciées à hauteur de 80%.

Le RBE global atteint 87,0M€ en 2025, vs un RBE 2024 de 149,6M€, soit une baisse de -42%. Le RBE se décompose en 95,6M€ au titre des sociétés de gestion, -4,5M€ au titre du véhicule de sponsoring (vs +52,6M€ en 2024, soit une baisse de -57,1M€) et -4,1M€ au titre des trois CLO.

Hors effet périmètre lié à la cession de MV Credit (impact en RBE de -6.6M€ sur 2025), le RBE des sociétés de gestion à 93,3M€, est en baisse de -4,7M€, soit -4,8% par rapport à 2024, notamment en raison d'une baisse du RBE de Vauban (absence de nouvelles levées de fonds en 2025 vs catch-up fees en 2024 dans le cadre du closing final de CIF IV, et des commissions de performance en baisse).

Les revenus des sociétés de gestion atteignent 221,7M€, en baisse de -0,3M€ par rapport à 2024 à périmètre constant.
Les charges à 128,3M€, augmentent de +3% par rapport à 2024 (+4,2M€) à périmètre constant. La hausse des dépenses concerne principalement les rémunérations fixes (impact des recrutements), ainsi que les rémunérations variables corrélées à l'évolution des RBE individuels.

Le RBE du **Sponsoring** est en diminution de -57,1M€ en 2025 sous l'effet de revalorisations et de plus-values de cession limitées dans un contexte transactionnel ralenti.

Le RBE de **Flexstone** s'élève à +10,1M€ et est en hausse de +0,9M€ par rapport à 2024.

Le RBE de **Naxicap** à +34,4M€ est en hausse de +3,0M€ (+10%) par rapport à l'exercice 2024 expliqué par une augmentation du PNB (+5,8M€) principalement due aux commissions liées aux encours.

Le RBE de **Vauban** à +46M€ affiche une diminution de -7,0M€ par rapport à 2024, expliquée par une baisse du PNB (-8,5M€) principalement due à une baisse des commissions de gestion nettes, alors que l'année 2024 avait enregistré 5,4M€ de catchup fees.

D. Distribution

Le RBE consolidé de la **distribution à l'international** s'établit à -101,8M€. Ce résultat négatif est en diminution de -18,0M€ par rapport à l'exercice précédent.
Le PNB est en baisse de -15,6M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est le résultat d'une baisse de -8,4M€ des produits nets d'intérêts, -5,2M€ des revenus financiers, -1,2M€ d'autres revenus et -0,7M€ de commissions sur transactions.
Les charges d'exploitation sont en baisse de -2,4M€, expliquées par -1,8M€ sur les charges de rémunération dont -2,1M€ de rémunérations variables.
Les autres charges d'exploitation sont en hausse de +0,6M€ par rapport à l'exercice précédent.
Ces augmentations de charges sont compensées par une diminution des coûts informatiques et des autres impôts et taxes (liées à la TVA et à l'ajustement des prix de transfert).

Le RBE de la **distribution US** s'élève à +62,6M€, soit +41,6M€ par rapport à l'exercice précédent.
Le PNB est en hausse de +67,6M€, principalement tirés par +41,3M€ d'autres revenus (transaction Ed Jones) et +26,6M€ de commissions de gestion nettes.
Les charges opérationnelles sont en hausse de +26,0M€ expliquées par +18,5M€ de charges de rémunération plus élevées que l'an dernier.

E. Global Holding

Le RBE de la Holding s'établit à -61,0M€ en 2025, en amélioration de + 23,2M€ par rapport à l'année précédente.
Les revenus sont en hausse de +9,0M€, du fait d'un impact positif de +22,7M€ sur la seed money atténué par un impact négatif de -10,3M€ lié à la réévaluation des actifs en devises.

Les charges opérationnelles sont en diminution de -14,2M€ (-11%) principalement expliqué par une baisse des autres charges opérationnelles de -17,7M€ dont -12,7M€ d'honoraires de conseil.
Les charges de personnel sont en augmentation de +3,5M€n comprenant une augmentation de +1,7M€ de rémunération fixe (effet de volume/prix sur les ETP), une augmentation de +0,9M€ des variables incluant les charges sociales et de +0,8M€ d'indemnités de départ.

2. Sociétés consolidées

La liste des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation de Natixis IM au 31 décembre 2025 figure en annexe 2 du présent rapport.

Les principes comptables retenus par Natixis Investment Managers pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2025 sont conformes à l'ensemble des normes adoptées et entrées en vigueur dans l'Union Européenne à la clôture de l'exercice.

ACTIF – Données consolidées en milliers d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
Ecarts d'acquisition	2 388 818	2 624 858
Immobilisations incorporelles	281 284	287 938
Immobilisations corporelles	348 099	404 487
Titres mis en équivalence	74 016	86 871
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	597 527	674 327
Titres à la juste valeur par le résultat	1 732 899	1 547 666
Autres actifs financiers	97 569	249 540
Actifs non courants destinés à être cédés	142 287	389 736
Impôts différés actifs	105 599	118 789
ACTIF NON COURANT	**5 768 098**	**6 384 212**
Créances clients	615 155	651 842
Créances d'impôts	37 428	35 992
Autres actifs courants	1 720 158	1 758 537
Titres à la juste valeur par le résultat	329 713	355 028
Disponibilités	2 087 780	2 092 547
ACTIF COURANT	**4 790 234**	**4 893 946**
TOTAL GENERAL	**10 558 332**	**11 278 158**

PASSIF – Données consolidées en milliers d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
Capital social	241 783	241 783
Prime d'émission et réserve légale	4 942 692	4 942 692
Réserves Natixis IM	-311 871	-737 385
Résultat Natixis IM	555 692	536 743
Ecarts de conversion Natixis IM	361 105	653 811
CAPITAUX PROPRES NATIXIS IM	**5 789 401**	**5 637 644**
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle	119 660	78 692
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	**5 909 061**	**5 716 336**
Provisions	0	0
Avantages au personnel	261 148	260 815
Emprunts et dettes financières	429 162	854 124
Autres passifs	320 475	367 727
Dettes sur actifs non courants destinés à être cédés	20 966	311 844
Impôts différés passifs	395 283	437 909
PASSIFS NON COURANTS	**1 427 034**	**2 232 419**
Provisions	34 569	36 911
Emprunts et dettes financières	202 588	291 783
Dettes fournisseurs	458 788	496 715
Dettes d'impôts	11 739	28 945
Autres passifs	2 514 553	2 475 049
PASSIFS COURANTS	**3 222 237**	**3 329 403**
TOTAL GENERAL	**10 558 332**	**11 278 158**

COMPTE DE RESULTAT – Données consolidées en milliers d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
Commissions de gestion et de conseil	3 651 769	3 438 219
Commissions de distribution et de mouvement	70 378	113 470
Autres revenus opérationnels	151 168	121 388
Produits des activités ordinaires	**3 873 315**	**3 673 077**
Plus ou moins-value de cession d'actifs corporels ou incorporels	-437	75
Charges opérationnelles	-1 290 627	-1 198 413
Charges de personnel	-1 791 500	-1 747 003
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	-96 380	-114 124
Résultat opérationnel	**694 371**	**613 612**
Produits de trésorerie et d'actifs financiers	114 086	230 090
Coût de l'endettement financier brut	-100 645	-201 620
Coût de l'endettement financier net	**13 441**	**28 471**
Autres produits et charges financiers	142 560	149 848
Impôts sur le résultat	-203 164	-192 484
Quote-part des sociétés mise en équivalence	5 378	-382
Résultat des activités en cours de cession	0	0
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	-29 036	-8 696
Résultat net de l'ensemble consolidé	**623 550**	**590 369**
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle	-67 858	-53 625
Résultat net (part Natixis IM)	**555 692**	**536 743**

Le résultat opérationnel atteint 694,4 M€ en 2025 (contre 613,6 M€ en 2024).
Le coût de l'endettement financier atteint +13,4 M€ en 2025 (contre +28,5 M€ en 2024).
Le résultat net ressort à 555,7 M€ en 2025 (contre 536,7 M€ en 2024).

V. ACTIONNARIAT

Le capital social de la société s'élève à 241 782 557 euros au 31 décembre 2025, composé de 241 782 557 actions de 1 euro de valeur nominale.
Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous précisons que le capital social et les droits de vote aux assemblées générales sont détenus à hauteur de 100 % par Natixis (dont 241 782 556 actions sont détenues en direct et 1 action est prêtée à un administrateur).

VI. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous informons de la démission de M. Michel Grass de ses fonctions d'administrateur et de membre du CRIC, en date du 21 mai 2025, à l'issue de l'assemblée générale.

A date, le conseil d'administration est ainsi constitué de 11 membres :

- M. Nicolas Namias, Président du conseil d'administration ;
- M. Jacques Beyssade ;
- M. Fouad Chehady ;
- Mme. Corinne Cipière, représentante permanente de BPCE ;
- Mme. Sophie Elkrief ;
- M. Christophe Le Pape ;
- M. Michel Manent ;
- M. Stéphane Morin, représentant permanent de Natixis ;
- M. Bernard Oppetit ;
- M. Pascal Pouyet ;
- Mme. Isabelle Rodney.

Le comité d'audit et des comptes est composé de :

- Mme Sophie Elkrief (Présidente) ;
- M. Fouad Chehady ;
- M. Stéphane Morin ;
- Mme Isabelle Rodney.

Le comité Conformité, Risques et Contrôle interne est composé de :

- M. Bernard Oppetit (Président) ;
- M. Stéphane Morin ;
- M. Jacques Beyssade ;
- M. Michel Manent.

VII. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Après examen de la situation des mandats des commissaires aux comptes titulaires, il est constaté que leurs mandats ne prendront fin qu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

VIII. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Modalité d'exercice de la direction générale (article L.225-51-1)

Conformément à la loi et aux statuts de la Société, lors du conseil d'administration du 1er mars 2007, les administrateurs ont choisi de dissocier les fonctions de Président du conseil d'administration et de directeur général tant que le conseil d'administration n'en aura pas décidé autrement.
M. Philippe Setbon a été nommé directeur général de Natixis IM lors du conseil d'administration du 13 décembre 2023, pour une durée illimitée.

2. Conventions réglementées et conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la société mère avec une filiale

Nous avons transmis aux commissaires aux comptes toutes les indications utiles pour leur permettre de présenter leur rapport spécial sur les conventions visées par l'article L.225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, conformément à la réglementation en vigueur, le conseil a passé en revue l'ensemble des conventions réglementées, dont la conclusion a été autorisée par le conseil au cours d'exercices précédents, et qui ont continué à produire des effets au cours de l'exercice.

3. Informations concernant les mandataires sociaux

- ***Liste des mandats***

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du code de commerce, la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par les mandataires et dirigeants sociaux de Natixis IM au 31/12/2025 figure en annexe 3 au présent rapport.

- ***Rémunération des mandataires sociaux et des administrateurs***

(A) Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions du code de commerce, nous vous rendons compte en annexe 4 du montant des rémunérations et des avantages de toute natures versés, durant l'exercice écoulé, aux mandataires sociaux visés par ledit article.

(B) Rémunération des administrateurs (anciennement Jetons de présence)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-45 et en retenant les critères de répartition suivants, à savoir :

- (i) 1 800 euros pour le président du conseil et 1 500 euros pour un administrateur par présence effective aux séances du conseil (5 réunions rémunérées maximum) ; et (ii) 10 000 euros annuels forfaitaires et 2 000 euros par séance pour le président d'un comité et 1 200 euros pour un membre du comité par présence effective aux séances du comité (4 réunions rémunérées maximum) ; étant précisé qu'en application des règles de gouvernance du Groupe BPCE et des modalités de répartition au sein de Natixis IM, les personnels de BPCE et Natixis, ainsi que les sociétés Natixis et BPCE n'ont pas été pris en compte pour cette répartition, ces administrateurs exercent leur mandat de membre du conseil ou de membre de comités à titre gratuit.

Le 29 janvier 2026, le conseil d'administration usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale ordinaire du 1er mars 2007 et modifiés par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2022, a décidé de distribuer aux administrateurs au titre de l'exercice 2025, en rémunération de leur activité, au titre de leur participation aux conseils et aux comités, une somme globale de 110 100 euros brute des contributions et prélèvement fiscaux et sociaux. Aucune autre rémunération, avantage ou indemnité n'a été versé aux administrateurs au titre de leur mandat social au cours de l'exercice.

Le projet de texte des résolutions ordinaires qui vont vous être soumis reprend les principaux points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les adopter.



Fait à Paris,
Le 25 mars 2026,
Par le conseil d'administration,
Sous la signature de son Président, M. Nicolas Namias

ANNEXE 1 - TABLEAU DES RESULTATS DE NATIXIS IM

AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES CLOS DEPUIS SA CONSTITUTION *(Article D. 148)*

NATURE DES INDICATIONS	2025	2024	2023	2022	2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE (en Euros)					
- Capital social libéré	241 782 557	241 782 557	241 782 557	241 782 557	237 087 487
- Nombre d'actions total	241 782 557	241 782 557	241 782 557	241 782 557	237 087 487
OPERATION ET RESULTATS DE L'EXERCICE (en Euros)					
- Chiffre d'affaire hors taxes	25 785 926	30 870 678	27 646 749	61 167 670	47 970 422
- Résultat avant impôts, participation des salariés, dotation amortissements & provisions	702 644 622	316 173 325	228 628 203	766 112 574	12 329 784
- Impôt sur les bénéfices	15 266 441	21 311 738	26 166 347	71 620 476	0
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotation amortissements et provision	739 068 151	322 853 677	243 754 261	828 441 397	10 879 276
- Résultat distribué	100 000 000	100 000 000	493 298 000	338 672 000	553 124 000
- Participation des salariés due au titre de l'exercice	-864 358	-810 585	-1 444 540	-448 612	-320 405
RESULTAT PAR ACTION (en Euros)					
- Résultat avant impôts, participation des salariés, dotation amortissements & provisions	2.91	1.31	0.95	3.17	0.05
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotation amortissements et provision	3.06	1.34	1.01	3.43	0.05
- Dividende distribué	0.41	0.41	2.04	1.40	2.33
PERSONNEL (en Euros)					
- Effectif au 31 décembre	198	185	201	177	161
- Masse salariale	32 443 368	30 672 074	26 174 349	32 249 815	29 295 145
- Sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales…)	16 974 470	17 270 200	14 648 543	16 252 846	15 267 595

ANNEXE 2

PERIMETRE DE CONSOLIDATION DE NATIXIS IM AU 31.12.2025

Code Package Natixis IM	Dénomination	Nationalité	Méthode	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
			conso	31/12/2025		31/12/2024	
RU001	Natixis Investment Managers	France	IG	100%	100%	100%	100%
	France						
RU145	AEW Europe SA (ex-AEW SA)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU195	Natixis Investment Managers Innovation	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU141	Natixis Investment Managers Participations 1	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU186	Natixis TradEx Solutions (ex-Natixis Asset Management Finance)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU199	OSSIAM	France	IG	91%	91%	91%	91%
RU143	Natixis Investment Managers Participations 3	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU208	Darius Capital Conseil	France	IG	70%	70%	70%	70%
RU216	Mirova	France	IG	99%	99%	100%	100%
RU229	Seventure Partners	France	IG	59%	59%	59%	59%
RU230	Naxicap Partners	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU231	Flexstone Partners SAS (ex- Euro Private Equity France)	France	IG	84%	84%	84%	84%
RU183	Dorval Asset Management	France	NC	0%	0%	100%	100%
RU242	DNCA Finance	France	IG	100%	85%	100%	85%
RU246	AEW (ex-AEW Ciloger)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU257	Natixis Private Equity	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU264	Natixis Investment Managers International	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU267	Ostrum AM	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU274	Thematics Asset Management	France	IG	100%	99%	58%	58%
RU286	Vauban Infrastructure Partners	France	IG	51%	45%	51%	45%
RU298	Natixis Interépargne	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU301	MV Credit SARL, succursale France	France	NC	0%	0%	100%	100%
RU315	CAPRE (ex-Loomis Sayles Capital Re)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU318	Ecofi Investissements	France	MEE	25%	25%	25%	25%
RU319	Natixis Investment Managers Operating Services (ex-NIM P6)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles (Netherlands) B.V., French Branch	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU326	HSBC Epargne Entreprise	France	NC	0%	0%	100%	100%
RU324	Vega Investment Solutions	France	IG	51%	51%	0%	0%
RU328	DNCA Quadro [Fonds]	France	IG	100%	100%	0%	0%
RU700	Flexstone Private Equity Opportunities FCPR [Fonds]	France	IG	57%	57%	0%	0%
	Europe						

RU114	Natixis Investment Managers UK Limited	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU317	Kennedy Financement Luxembourg	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU213	Kennedy Financement Luxembourg 2	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU147	AEW Europe Sarl	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Global Advisors (Europe) Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU149	AEW Global Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU150	AEW Global UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU194	AEW Europe LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU202	AEW Europe Investment Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU203	AEW Europe Holding Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Investments Limited (UK)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU180	Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl	Suisse	IG	100%	100%	100%	100%
RU181	AEW Central Europe	Pologne	IG	100%	100%	100%	100%
RU215	AEW UK Investment Management LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU232	Flexstone Partners SARL (ex-Euro Private Equity)	Suisse	IG	100%	84%	100%	84%
RU242	DNCA Finance succursale Luxembourg	Luxembourg	IG	100%	85%	100%	85%
RU242	DNCA Finance succursale Milan	Italie	IG	100%	85%	100%	85%
RU246	AEW Italian Branch (ex-AEW Ciloger Italian Branch)	Italie	IG	100%	100%	100%	100%
RU181	AEW Central Europe CZECH	Rep Tchèque	IG	100%	100%	100%	100%
RU254	AEW Europe Global Lux	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU253	Mirova UK Limited (ex-Mirova Natural Capital Limited)	Royaume-Uni	IG	100%	99%	100%	100%
RU273	MV Credit Limited	Royaume-Uni	NC	0%	0%	100%	100%
RU261	MV Credit LLP	Royaume-Uni	NC	0%	0%	100%	100%
RU311	MV Credit SARL	Luxembourg	NC	0%	0%	100%	100%
RU275	AEW Invest Gmbh	Allemagne	IG	85%	100%	85%	100%
RU100	AEW Value Investors Asia III GP Limited	Jersey	IG	100%	100%	100%	100%
RU194	AEW Europe LLP succursale Espagne	Espagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU289	AEW Promote LP Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Alpha Luxembourg, LLC	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles (Netherlands) B.V.	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW VIA IV GP Partners S.à r.l	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW APREF GP S.à r.l.	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU246	AEW - Dutch Branch	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU216	Mirova Sweden filial	Suède	IG	99%	99%	100%	100%
RU308	AEW EVP GP LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU303	Natixis Investment Managers International, Nederlands	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU305	Natixis Investment Managers International, Succursale Italiana	Italie	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW APREF Investors, L.P.	Jersey	IG	100%	100%	100%	100%
RU306	Natixis Investment Managers International, Sucursal en Espana	Espagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW VIA V GP Partners S.à r.l	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU267	Ostrum Asset Management Italia	Italie	NC	0%	0%	100%	100%
RU312	Natixis Investment Managers International, Zweigniederlassung Deutschland	Allemagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU215	AEW UK Investment Management LLP succursale Espagne	Espagne	IG	100%	100%	100%	100%

RU320	MV Credit CLO Equity SARL	Luxembourg	NC	0%	0%	100%	100%
RU322	Natixis Investment Managers International, Belgian branch	Belgique	IG	100%	100%	100%	100%
RU323	Natixis Investment Managers International, Luxembourg branch	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU286	Vauban Infrastructure Partners, German Branch	Allemagne	IG	51%	45%	51%	45%
RU100	AEW EHF Lux GP S.à r.l	Luxembourg	IG	100%	100%	0%	0%
RU242	DNCA Finance Sucursal en Espana	Espagne	IG	100%	85%	0%	0%
RU216	Mirova UK Branch	Royaume-Uni	IG	99%	99%	0%	0%
RU296	Purple Finance CLO 1 [Fonds]	Irlande	IG	58%	58%	58%	58%
RU297	Purple Finance CLO 2 [Fonds]	Irlande	IG	71%	71%	71%	71%
RU299	MV Credit Euro CLO III [Fonds]	Irlande	NC	0%	0%	100%	100%
RU700	Loomis Sayles Sakorum Long Short Growth Equity [Fonds]	Luxembourg	IG	38%	38%	55%	55%
RU700	Loomis Sayles Global Allocation [Fonds]	Luxembourg	IG	41%	41%	57%	57%
RU700	DNCA Strategic Resources [Fonds]	Luxembourg	NC	0%	0%	0%	0%
	Amérique du Nord						
RU193	Natixis Investment Managers LLC (ex-NIMUSH)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Capital Management, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Capital Management, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners V Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners VI, Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners VII, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU125	Aurora Investment Management LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU206	EPISO SLP LLC	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU175	Gateway Investment Advisers, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU126	Harris Associates LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU126	Harris Associates Securities LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU126	Harris Associates, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles & Company, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles & Company, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Distributors, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Distributors, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Alpha, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Trust Company, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU107	Natixis Advisors, LLC (ex-Natixis Advisors, L.P.)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU237	Flexstone Partners LLC (ex-Caspian Private Equity, LLC)	Etats-Unis	IG	100%	84%	100%	84%
RU107	Natixis Distribution, LLC (ex-Natixis Distribution, L.P.)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU105	Natixis Investment Managers International, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU133	Vaughan Nelson Investment Management, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU133	Vaughan Nelson Investment Management, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors II Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU269	Ostrum AM US LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners Real Estate Fund VIII LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%

RU100	AEW Senior Housing Investors III LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors IV LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU282	Mirova US LLC	Etats-Unis	IG	100%	99%	100%	100%
RU100	AEW Partners Real Estate Fund IX LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	Seaport Strategic Property Program I Co-Investors, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU316	NIM-os, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Cold Ops MM, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW EHF GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU313	Mirova US Holdings LLC	Etats-Unis	IG	100%	99%	100%	100%
RU314	Mirova Africa Inc. (ex-SunFunder Inc.)	Etats-Unis	IG	100%	99%	100%	100%
RU100	AEW Partners X GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	NIM-os Technologies Inc.	Canada	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Value Investors U.S. GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW European Property Securities Absolute Return GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Global Property GP, L.L.C.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Global Investment Fund GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW SHI V GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Red Fund GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW TAPT GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
	International Autres						
RU210	Natixis Investment Managers Hong Kong Limited	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU160	Natixis Investment Managers Middle East, a branch of Natixis Investment Managers UK Limited	Emirats Arabes Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Asia Pte Ltd.	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%
RU111	Natixis Investment Managers Japan co., Ltd	Japon	IG	100%	100%	100%	100%
RU294	Natixis Investment Managers Singapore Limited (ex-Ostrum AM Asia Ltd)	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%
RU105	Asahi Natixis Investment Managers Co. Ltd	Japon	MEE	49%	49%	49%	49%
RU182	Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd	Taiwan	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Investments Asia Pte. Ltd.	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Asia Limited	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU221	Natixis Investment Managers Uruguay S.A.	Uruguay	IG	100%	100%	100%	100%
RU118	Natixis Investment Managers Australia Pty Limited	Australie	IG	100%	100%	100%	100%
RU252	Investors Mutual Limited	Australie	IG	82%	82%	76%	76%
RU236	Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V.	Mexique	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Japan Corporation	Japon	IG	100%	100%	100%	100%
RU271	AEW Private Debt Hong Kong Limited (ex-NIMI Hong Kong Ltd)	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Korea LLC	Corée du Sud	IG	100%	100%	100%	100%
RU314	Mirova Kenya Limited (ex-SunFunder East Africa Ltd)	Kenya	IG	100%	99%	100%	100%
RU309	Natixis Investment Managers Korea Limited (ex-Natixis IM Korea Limited)	Corée du Sud	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Australia Pty Ltd	Australie	IG	100%	100%	100%	100%
RU284	Flexstone Partners Pte Ltd	Singapour	IG	100%	84%	100%	84%

ANNEXE 3

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX
(Article L.225-37-4 du code de commerce)

Conformément à l'article ***L.225-37-4***, figure ci-après la liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux de la Société, en fonction au 31 décembre 2025, au cours de l'exercice écoulé ou à la clôture de celui-ci :

NICOLAS NAMIAS	
BPCE	Président du Directoire
Natixis	Président du Conseil d'Administration
Natixis Investment Managers	Président du Conseil d'Administration
CNP ASSURANCES	Administrateur et Membre du Comité Stratégique
CNP ASSURANCES HOLDING	Administrateur et Membre du Comité Stratégique
ODDO BHF	Censeur du Conseil d'Administration
FBF	Membre du Comité Exécutif
AFB	Membre du Comité d'administration
AROP	Administrateur
ESBG	Président
SCI NANTUCKET	Gérant
STEPHANE MORIN	
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	REPRESENTANT PERMANENT DE NATIXIS, Administrateur, Membre du Comité d'audit et des COMPTES, membre du COMITE Conformité, Risques et contrôle interne
CORINNE CIPERE	
BPCE VIE	PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
BPCE ASSURANCES IARD	PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
BPCE IARD	PRESIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
BPCE ASSURANCES	DIRECTRICE GENERALE ET ADMINISTRATRICE
BPCE SOLUTIONS INFORMATIQUE	Représentant permanent de BPCE, Administrateur
COMPAGNIE EUROPENNES DE GARANTIES ET CAUTIONS	PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NA	DIRECTRICE GENERALE ET ADMINISTRATRICE
FONDS STRATEGIQUE DE PARTICIPATIONS	Représentant permanent de BPCE VIE, Administrateur

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	Représentant permanent de BPCE, Administrateur
Isabelle RODNEY	
CASDEN Banque Populaire	Directrice Générale
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	Administratrice MEMBRE DU COMITE D'AUDIT ET DES COMPTES
Fondation BP	ADMINISTRATRICE
JACQUES BEYSSADE	
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	Administrateur Membre du Comité Conformité, Risques et contrôle interne
HEXARQ	Administrateur
WORLD SAVINGS AND RETAIL BANKING INSTITUTE (WSBI)	Vice-Président
GEFA BANK	MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
CHOUVIGNY	MAIRE ADJOINT
SCI FAMILIALE TOURNEBRIDE	CO-ASSOCIE
Fouad CHEHADY	
Caisse d'Epargne LOIRE CENTRE	Président du directoire
BPCE LEASE SA	ADMINISTRATEUR
BPCE ACHATS (GIE)	ADMINISTRATEUR
SNC BPCE SOLUTIONS INFORMATIQUES	REPRESENTANT permanent DE LA CELC, ADMINISTRATEUR
GIE BPCE IT	REPRESENTANT permanent DE LA CELC, ADMINISTRATEUR
ALBIANT-IT S.A.	REPRESENTANT permanent DE LA CELC, ADMINISTRATEUR
SCI FMI	GERANT
SCI CFC	GERANT
FNCE - FEDERATION NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE	REPRESENTANT permanent DE LA CELC, ADMINISTRATEUR
CCI CENTRE-VAL DE LOIRE	MEMBRE ASSOCIE
FONDATION D'ENTREPRISE CELC	REPRESENTANT permanent DE LA CELC, ADMINISTRATEUR
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	ADMINISTRATEUR, MEMBRE DU COMITE D'AUDIT ET DES COMPTES

Michel Manent	
FNCE - FEDERATION NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE	ADMINISTRATEUR
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	ADMINISTRATEUR MEMBRE DU COMITE CONFORMITE, RISQUES ET CONTROLE INTERNE
SLE LYON	Président du conseil d'administration
CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	Président du Conseil d'Orientation et de Surveillance
FONDATION D'ENTREPRISE cera	ADMINISTRATEUR
CRIDON DE LYON	DIRECTEUR GENERAL
AVENIR NOTAIRE	DIRECTEUR GENERAL
Pascal Pouyet	
Crédit Coopératif	Directeur général
BTP Banque	Président du Conseil de surveillance Commission audit & comptes Commission des risques Commission nomination Commission rémunération Commission d'orientation stratégique
Ecofi Investissements	Représentant permanent du Crédit Coopératif au conseil de surveillance
Esfin gestion	Représentant permanent du Crédit Coopératif au conseil de surveillance
Impact coopératif	Représentant permanent du Crédit Coopératif au Comité stratégique
USCC	Président
BPCE-SI	Représentant permanent du Crédit Coopératif au CA
Natixis Investment Manager	Administrateur
Banque EDEL	MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
FNBP - Fédération Nationale des Banques Populaires	ADMINISTRATEUR
SCI ARAUCA	GERANT
SCI CUBURA	GERANT
Sophie Elkrief	
Natixis investment managers	ADMINISTRATICE PRESIDENTE DU COMITE D'AUDIT ET DES COMPTES
PREVOIR	ADMINISTRATRICE

LA FRANCAISE DE L'ENERGIE	ADMINISTRATRICE
BERNARD OPPETIT	
Natixis investment managers	ADMINISTRATEUR President dU COMITE Conformité, Risques et contrôle interne
CHRISTOPHE LE PAPE	
Natixis investment managers	ADMINISTRATEUR
CAISSE D'EPARGNE Midi-Pyrénées	Président du directoire
CAPITOLE FINANCE-TOFINSO	Président du Conseil de Surveillance
MIDI 21	MEMBRE ET Président du CoMITE STRATEGIQUE
SOTEL	MEMBRE ET Vice-Président du Conseil de Surveillance
IRDI SORIDEC	Représentant permanent de la CEMP, Administrateur et Vice-président du Conseil d'administration
Groupe HABITAT EN REGION	Représentant permanent de la CEMP, Administrateur
FNCE – FEDERATION NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE	Administrateur
COMITE REGIONAL DES BANQUES DE LA FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE (FBF) OCCITANIE	Membre du bureau et Président
LES HALLES (SASU)	Président

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR MONSIEUR PHILIPPE SETBON, DIRECTEUR GENERAL, AU 31/12/2025
(ARTICLE L. 225-102-1, ALINEA 4 DU CODE DE COMMERCE)

SOCIETE	MANDATS
AEW EUROPE	PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AEW CAPITAL MANAGEMENT INC.	ADMINISTRATEUR
AFG (ASSOCIATION PROFESSIONNELLE)	PRESIDENT
DNCA FINANCE	PRESIDENT DU COMITE DE SURVEILLANCE
HARRIS ASSOCIATES INC.	ADMINISTRATEUR
LOOMIS SAYLES & COMPANY INC.	ADMINISTRATEUR
NATIXIS	DIRECTEUR GENERAL DELEGUE
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	DIRECTEUR GENERAL
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONNAL	PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SCI LACERA	GERANT

ANNEXE 4

INFORMATION SUR LA REMUNERATION DE CERTAINS MANDATAIRES SOCIAUX EN 2025

	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Montants dus ou attribués	Montants versés	Montants dus ou attribués	Montants versés
Nicolas Namias, président du conseil d'administration				
Rémunération fixe au titre du mandat social	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable annuelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération en tant qu'administrateur	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres rémunérations de Nicolas Namias au titre de ses fonctions de directeur général de Natixis [(a)]	**0 €**	**381 020 €**	**0 €**	**458 587 €**
Autres rémunérations de Nicolas Namias au titre de ses fonctions chez BPCE	**2 870 184 €**	**1 881 716 €**	**2 663 632 €**	**1 750 580 €**

Docusign Envelope ID: 98AA2714-14C2-8382-8085-B40C496E1D0B

DEMONSTRATION DOCUMENT ONLY
PROVIDED BY DOCUSIGN ONLINE SIGNING SERVICE
999 3rd Ave, Suite 1700 • Seattle • Washington 98104 • (206) 219-0200
www.docusign.com

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
société anonyme
au capital de 241 782 557 euros
siège social : 59, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris
453 952 681 RCS Paris

Du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de Natixis Investment Managers du 5 juin 2026, il a littéralement été extrait ce qui suit :

(…)

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport annuel établi par le conseil d'administration sur la gestion de Natixis IM et du groupe au cours de l'exercice écoulé, des comptes sociaux et consolidés dudit exercice, ainsi que des rapports généraux des commissaires aux comptes sur ces comptes, approuve l'ensemble de ces documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir constaté qu'au 31 décembre 2025 :

- Le bénéfice social de l'exercice est de 739 068 151 euros ;
- Le report à nouveau de l'exercice est de 463 079 335 euros ;
- La réserve légale est de 24 178 256 euros ;
- Les réserves à disposition (incluant le report à nouveau) s'élèvent à 5 381 592 449 euros ;
- Le bénéfice distribuable de l'exercice 2025 formé par le bénéfice social et le report à nouveau précité s'établissant à 1 202 147 486 euros ;

Décide :

- De distribuer, à titre de dividende, une somme de 100 000 000 euros, prélevée sur le bénéfice distribuable, soit un dividende de 0,41 euros pour chacune des 241 782 557 actions composant le capital social ;
- D'affecter le solde du bénéfice distribuable, soit 1 102 147 486 euros, en report à nouveau.

L'assemblée générale ordinaire rappelle en outre qu'il a été distribué aux actionnaires, à titre de dividendes, 338 672 000 euros en 2023 au titre de l'exercice 2022, 493 298 000 euros en 2024 au titre de l'exercice 2023 et 100 000 000 euros en 2025 au titre de l'exercice 2024.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour extrait certifié conforme à l'original
Fait à Paris, le 29 juin 2026
Par Philippe Setbon, Directeur général

Signé par :
Philippe Setbon
4BCBD256AA0148A...

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

Natixis Investment Managers

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Forvis Mazars SA
45 rue Kléber
92300 Levallois-Perret

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale
Natixis Investment Managers
59 AV PIERRE MENDES FRANCE
75013 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Natixis Investment Managers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Comptabilisation des commissions de performance :

Nous nous sommes assurés que les commissions de performance sont enregistrées dans les comptes conformément à IFRS 15, lorsque le revenu correspondant présente, pour la société de gestion qui en bénéficie, un caractère quasi-certain, tel que décrit dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Valorisation des instruments financiers :

Votre société utilise les dernières valeurs liquidatives connues pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs. Par ailleurs, la société réalise sa propre évaluation des investissements tenant compte des informations disponibles à la date de clôture des comptes et des prévisions de la durée de détention des actifs. Sur cette base, elle comptabilise le cas échéant des ajustements par rapport à la dernière valeur liquidative. Nous avons examiné les méthodes et hypothèses utilisées et vérifié que les notes 1 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Levallois-Perret, le 20 mai 2026

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit		Forvis Mazars SA	
Signed by: Thomas Gelez 79BE5F3316964C0...	Signé par : Laurent Tavernier 4975E21FA73F4F7...	Signé par : Olivier Gatard 682255B0562A48F...	Signé par : Emmanuel Thierry 4E17ECD8B4F84BE...
Thomas Gelez	Laurent Tavernier	Olivier Gatard	Emmanuel Thierry

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

COMPTES CONSOLIDES

Natixis Investment Managers

Au 31 Décembre 2025

Comptes audités au 31 Décembre 2025

Comptes consolidés établis conformément aux normes IFRS

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

SOMMAIRE

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Tableau de variation des capitaux propres

Notes annexes

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

BILAN ACTIF

En milliers d'euros

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Ecarts d'acquisition	**3**	2 388 818	2 624 858
Immobilisations incorporelles	**4**	281 284	287 938
Immobilisations corporelles	**5**	348 099	404 487
Titres mis en équivalence	**6**	74 016	86 871
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**7**	597 527	674 327
Titres à la juste valeur par le résultat	**8**	1 732 899	1 547 666
Autres actifs financiers	**9**	97 569	249 540
Actifs non courants destinés à être cédés	**9**	142 287	389 736
Impôts différés actifs		105 599	118 789
ACTIF NON COURANT		**5 768 098**	**6 384 212**
Créances clients	**10**	615 155	651 842
Créances d'impôts		37 428	35 992
Autres actifs courants	**10**	1 720 158	1 758 537
Titres à la juste valeur par le résultat	**8**	329 713	355 028
Disponibilités		2 087 780	2 092 547
ACTIF COURANT		**4 790 234**	**4 893 946**
TOTAL GENERAL		**10 558 332**	**11 278 158**

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

BILAN PASSIF

En milliers d'euros

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Capital social		241 783	241 783
Prime d'émission et réserve légale		4 942 692	4 942 692
Réserves groupe		-311 871	-737 385
Résultat groupe		555 692	536 743
Ecarts de conversion groupe		361 105	653 811
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		**5 789 401**	**5 637 644**
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle		119 660	78 692
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		**5 909 061**	**5 716 336**
Provisions	**11**	0	0
Avantages au personnel	**13**	261 148	260 815
Emprunts et dettes financières	**12**	429 162	854 124
Autres passifs	**14**	320 475	367 727
Dettes sur actifs non courants destinés à être cédés	**14**	20 966	311 844
Impôts différés passifs		395 283	437 909
PASSIFS NON COURANTS		**1 427 034**	**2 232 419**
Provisions	**11**	34 569	36 911
Emprunts et dettes financières	**12**	202 588	291 783
Dettes fournisseurs	**14**	458 788	496 715
Dettes d'impôts		11 739	28 945
Autres passifs	**14**	2 514 553	2 475 049
PASSIFS COURANTS		**3 222 237**	**3 329 403**
TOTAL GENERAL		**10 558 332**	**11 278 158**

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Commissions de gestion et de conseil	**20**	3 651 769	3 438 219
Commissions de distribution et de mouvement	**15**	70 378	113 470
Autres revenus opérationnels	**15**	151 168	121 388
Produits des activités ordinaires		**3 873 315**	**3 673 077**
Plus ou moins-value de cession d'actifs corporels ou incorporels	**16**	-437	75
Charges opérationnelles	**15**	-1 290 627	-1 198 413
Charges de personnel	**15**	-1 791 500	-1 747 003
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	**15**	-96 380	-114 124
Résultat opérationnel		**694 371**	**613 612**
Produits de trésorerie et d'actifs financiers	**17**	114 086	230 090
Coût de l'endettement financier brut	**17**	-100 645	-201 620
Coût de l'endettement financier net	**17**	**13 441**	**28 471**
Autres produits et charges financiers	**17**	142 560	149 848
Impôts sur le résultat	**18**	-203 164	-192 484
Quote-part des sociétés mise en équivalence		5 378	-382
Résultat des activités en cours de cession		0	0
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles		-29 036	-8 696
Résultat net de l'ensemble consolidé		**623 550**	**590 369**
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle		-67 858	-53 625
Résultat net (part du Groupe)		**555 692**	**536 743**

Au 31 décembre 2025, le capital social de Natixis Investment Managers se compose de 241 782 557 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

Natixis Investment Managers
Etats financiers consolidés au 31/12/2025

Etat du résultat global	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net de l'ensemble consolidé	**623 550**	**590 369**
Ecarts de conversion	-315 392	150 749
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des instruments financiers à la juste valeur par CP	66 931	60 016
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	733	5 674
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisées directement en autres éléments du résultat global	**-247 728**	**216 439**
Résultat global de l'ensemble consolidé	**375 821**	**806 808**

Les données sont présentées nettes d'impôt.

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net avant part des intérêts ne donnant pas le contrôle	623 550	590 369
Amortissements et provisions	87 485	119 980
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	10 220	19 749
Résultat des activités d'investissement	-144 763	-133 293
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus	-5 378	382
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	*571 114*	*597 187*
Coût de l'endettement financier net	-12 684	9 802
Impôts sur le résultat	203 164	192 484
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	**761 594**	**799 474**
Impôts versés	-239 438	-147 476
Variation du BFR	-86 340	-166 190
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	**435 816**	**485 807**
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-111 283	-69 293
Acquisition de titres de sociétés consolidées, net de la trésorerie acquise	4 076	654
Acquisition autres titres et autres opérations d'investissement	-868 319	-518 694
Dividendes reçus	101 658	127 869
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	20 618	41 515
Cession de sociétés consolidées	61 096	0
Autres opérations de désinvestissement	767 528	729 522
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	**-24 626**	**311 572**
Augmentation de capital en numéraire	0	0
Augmentation de capital en numéraire - Part des intérêts ne donnant pas le contrôle	108	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-100 000	-493 298
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-55 714	-38 541
Remboursement d'emprunts et dettes financières	-99 642	-240 930
Intérêts financiers nets	12 034	27 566
Souscription d'emprunts et dettes financières	33 562	167 279
Augmentation (diminution) des dividendes à payer	0	-23
Variation des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle	0	0
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	**-209 651**	**-577 948**
Augmentation/diminution de la trésorerie		
Incidence des variations de cours de devises et autres (D)	-136 293	239 416
Variation de la trésorerie nette A+B+C+D	**65 246**	**458 849**
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	2 554 201	2 095 352
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	2 619 447	2 554 201
Variation de la trésorerie nette	**65 246**	**458 849**

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital social	Primes et réserve légale	Réserves consolidées	Résultat net Part du groupe	Réserves recyclables		Réserves non recyclables		Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
					Ecarts de conversion	Réévaluation des instruments de dettes à la JV par OCI R	Ecarts de réval. IAS19R	Réévaluation instruments de capitaux propres à la JV OCI NR			
Au 31 décembre 2023	**241 783**	**4 942 692**	**-861 458**	**428 392**	**511 994**	**9 827**	**-17 974**	**126 896**	**5 382 152**	**57 340**	**5 439 492**
Affectation du résultat			428 392	-428 392					0		0
Résultat net				536 743					536 743	53 625	590 369
Dividendes distribués			-493 466						-493 466	-38 559	-532 025
Ecarts de conversion					141 817		-1 939	11 247	151 125	-377	150 749
Réévaluation titres OCI NR								62 817	62 817		62 817
Réévaluation portefeuille HTCS						-2 801			-2 801		-2 801
Rééval. puts sur minoritaires			2 062						2 062		2 062
Autres mouvements			-4 013				3 024		-989	6 663	5 674
Au 31 décembre 2024	**241 783**	**4 942 692**	**-928 483**	**536 743**	**653 811**	**7 026**	**-16 889**	**200 960**	**5 637 644**	**78 692**	**5 716 336**
Affectation du résultat			536 743	-536 743					0		0
Résultat net				555 692					555 692	67 858	623 550
Dividendes distribués			-100 000						-100 000	-55 714	-155 714
Ecarts de conversion					-292 706		1 404	-23 754	-315 055	-337	-315 392
Réévaluation titres OCI NR								73 957	73 957		73 957
Réévaluation portefeuille HTCS						-7 026			-7 026		-7 026
Rééval. puts sur minoritaires			-713						-713		-713
Entrée de périmètre VEGA IS			-32 811						-32 811	25 972	-6 839
Réorganisation Mirova-Thematics			-19 563						-19 563	3 517	-16 046
Autres mouvements			-3 456				733		-2 723	-328	-3 051
Au 31 décembre 2025	**241 783**	**4 942 692**	**-548 282**	**555 692**	**361 105**	**0**	**-14 752**	**251 163**	**5 789 401**	**119 660**	**5 909 061**

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE NATIXIS INVESTMENT MANAGERS AU 31 DECEMBRE 2025

INFORMATIONS PRESENTEES DANS LES NOTES ANNEXES

Les notes annexées sont référencées aux tableaux de synthèse.

Tous les montants figurant dans les tableaux sont exprimés en milliers d'euros (K€), et les commentaires sont généralement exprimés en millions d'euros (M€).

Natixis Investment Managers, entité consolidante, est une société anonyme au capital de 241 782 557 actions d'une valeur nominale d'un euro, domiciliée au 59 avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris, France.

Les sociétés du Groupe Natixis Investment Managers exerçant une activité de gestion pour compte de tiers ont obtenu des autorités de tutelle dont elles dépendent, soit en France, soit à l'étranger, les agréments nécessaires à celle-ci.

Natixis Investment Managers est détenue à 100% par Natixis SA.

Le Groupe Natixis IM est consolidé par le Groupe Natixis et le Groupe BPCE, dont les entités de tête sont :
BPCE SA, société domiciliée au 7 promenade Germaine Sablon, 75013 Paris, France
Natixis SA, société domiciliée au 7 promenade Germaine Sablon, 75013 Paris, France

REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les comptes consolidés de Natixis Investment Managers au 31 décembre 2025 sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

Incidence du Pilier II : Réforme fiscale - Taux d'imposition minimal mondial

Les règles du Pilier 2 de l'OCDE visant à la mise en place d'un taux d'imposition mondial minimum des sociétés fixé à 15 %, transposées en droit français par la loi de finances pour 2024 sont désormais applicables aux exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023.

BPCE SA, en tant que tête de Groupe, est assujetti à cette imposition complémentaire. Par conséquent, Natixis IM n'a pas constaté de charge d'impôt à ce titre au 31 décembre 2025.

Incidence de la norme IFRS 18 : Présentation et informations à fournir dans les états financiers

La norme IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers » a été publiée par l'IASB le 9 avril 2024, et adoptée par l'Union européenne le 16 février 2026. Cette norme, qui a vocation à remplacer la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », reprend un grand nombre des dispositions de la norme IAS 1 et les complète par de nouvelles exigences relatives :

- à la présentation du compte de résultat ;
- aux informations à communiquer dans les notes annexes des états financiers sur les mesures de performance définies par la direction (MPM) ;
- à l'agrégation et à la désagrégation de l'information dans l'état du résultat.

Natixis Investment Managers évalue actuellement les implications de cette norme sur ses états financiers consolidés. La norme IFRS 18 sera applicable au 1er janvier 2027 avec un comparatif au 1er janvier 2026.

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

PERIMETRE, METHODES DE CONSOLIDATION ET REGLES DE CONSOLIDATION

Présentation des états financiers

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le modèle utilisé et présenté est conforme au format proposé par la recommandation n° 2013-03 du 7 novembre 2013 du Conseil National de la Comptabilité.

Contrôle et méthodes de consolidation

Contrôle d'une entité et Intégration globale

Les entités contrôlées par Natixis Investment Managers sont consolidées selon la norme IFRS10 en appliquant la méthode de l'intégration globale. Cette norme définit un modèle unique de contrôle applicable à l'ensemble des entités, qu'il s'agisse d'entités à gouvernance classique ou bien d'entités structurées. Le contrôle d'une entité doit être analysé au travers de trois critères cumulatifs : (i) la détention du pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité ; (ii) l'exposition ou le droit aux rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ; (iii) la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité pour influer sur le montant des rendements variables obtenus.

Lorsque les droits de vote ou droits similaires constituent le facteur déterminant pour diriger une entité, le contrôle est généralement établi lors d'une détention de plus de 50 % des droits de vote.

Dans le cas contraire, l'évaluation du contrôle nécessite l'exercice du jugement et la prise en compte de tous les faits et circonstances (ex : objectifs création de l'entité, nature des activités pertinentes de l'entité, étendue des droits décisionnels détenus par Natixis Investment Managers, l'exposition à la variabilité des rendements, droits détenus par les autres parties…). Si, après la revue de ces critères, Natixis IM conclut que les droits décisionnels dont elle dispose sur la gestion des activités pertinentes de l'entité lui permettent d'influer sur le montant des rendements variables obtenus, alors Natixis Investment Managers en détient le contrôle aux termes d'IFRS 10 et cette entité est consolidable en intégration globale.

La méthode de l'intégration globale consiste à substituer à la valeur comptable de la participation, chacun des éléments d'actif et de passif de la filiale.

La part des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au bilan, au compte de résultat et dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global.

Influence notable et mise en équivalence

L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. L'influence notable est présumée quand Natixis Investment Managers dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entreprise précitée. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une entité associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les variations de l'actif net de l'entité depuis son acquisition.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité ; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.
Les entités structurées présentent généralement une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :
- des activités et des objectifs limités et bien définis ;
- des capitaux propres faibles ou inexistants ne leur permettant pas de financer leurs activités sans recourir à des financements subordonnés ;
- un financement par émission sous la forme de multiples instruments contractuellement liés qui créent des concentrations de crédit ou d'autres risques (tranches) ;
- peu ou pas de personnel.

Périmètre des entités structurées avec lesquelles Natixis IM est en relation

Natixis IM publie des informations au titre d'IFRS 12 pour toutes les entités structurées dans lesquelles elle détient un intérêt et intervient avec l'un ou plusieurs des rôles suivants :
- originateur / structureur / arrangeur ;
- agent placeur ;
- gestionnaire des activités pertinentes ; ou
- tout autre rôle ayant une incidence prépondérante dans la structuration ou la gestion de l'opération.

Un intérêt dans une entité s'entend comme un lien contractuel ou non contractuel qui expose l'entité à un risque de variation des rendements associés à la performance de l'autre entité.
Les intérêts dans une autre entité peuvent être attestés, entre autres par la détention d'instruments de capitaux propres ou de titres de créance ainsi que, par d'autres formes de liens, telles qu'un financement, un crédit de trésorerie, un rehaussement de crédit, l'octroi de garanties ou de dérivés structurés.

En conséquence, ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation (IFRS 10), ni dans celui de communication d'informations complémentaires (IFRS 12) :

- les entités structurées dont le seul lien avec Natixis IM est constitué par une opération courante. Celle-ci correspond à un instrument financier non structuré n'ayant généralement pas d'incidence significative sur la variabilité des rendements de l'entité structurée et pouvant être conclu par Natixis IM indifféremment avec des entités structurées ou avec des entités à gouvernance classique. Les différentes formes d'opérations courantes sont principalement :
 - les dérivés vanilles de taux, de change et sur autres sous-jacents, ainsi que les opérations de prêts/emprunts de titres et de pension,
 - les garanties et les financements vanilles accordés à des SCI familiales ou à certaines holdings ;
- les entités structurées externes dans lesquelles Natixis IM intervient comme simple investisseur. Il s'agit :
 - de placements dans des OPCVM externes que Natixis IM ne gère pas, à l'exception de ceux dans lesquels Natixis IM détient la quasi-totalité des parts,
 - de participations détenues dans des véhicules de titrisation externes dans lesquels Natixis IM intervient uniquement comme simple investisseur minoritaire,
 - d'un périmètre restreint de participations détenues dans des fonds immobiliers et des fonds externes de Capital investissement dans lesquels Natixis IM intervient comme simple investisseur minoritaire.

Les entités structurées avec lesquelles Natixis IM est en relation peuvent être regroupées en quatre familles : les fonds OPCVM, les fonds immobiliers, les fonds de Capital investissement, et les véhicules de titrisation.

Les analyses de consolidation en regard de la norme IFRS 10 des entités structurées sont réalisées en prenant en compte tous les critères énoncés dans le paragraphe « Contrôle d'une entité et Intégration globale ».

Fonds OPCVM

De façon générale, les investissements en « seed-money » détenus sur une durée inférieure à un an ne font pas l'objet d'une consolidation.

OPCVM non garantis

Les activités pertinentes d'un OPCVM correspondent aux activités d'investissement et de désinvestissement des valeurs mobilières à l'actif du fonds. Ces activités sont menées de façon discrétionnaire par les sociétés de gestion de Natixis IM pour le compte des investisseurs.

La rémunération de Natixis IM en tant que gestionnaire est marginale par rapport à la performance servie aux investisseurs. En effet, les commissions de gestion et de surperformance perçues sont dans le marché et en adéquation avec les services rendus, l'activité de Gestion d'actifs s'effectuant dans un marché concurrentiel et international.

En l'absence de droits détenus par des tiers (ex : droits de révocation ou droit de remboursement/liquidation du fonds), le contrôle des OPCVM gérés par Natixis IM s'apprécie donc au regard des participations cumulées détenues par les entités de Natixis IM :
- en tant que gérant, Natixis IM n'a pas vocation à investir dans les fonds et détient généralement uniquement quelques parts ;
- d'autres entités Natixis IM peuvent détenir des parts minoritaires, essentiellement pour répondre à des besoins de placement de trésorerie.

Un fonds est consolidable :
- si Natixis IM agit comme principal, c'est-à-dire si Natixis IM est gérant et non révocable par un nombre limité de personnes et si Natixis IM détient une participation suffisamment significative pour conclure qu'elle contrôle le fonds ; ou
- si Natixis IM n'est pas gérant mais détient la quasi-totalité des parts.

OPCVM garantis
Natixis IM accorde à certains OPCVM une garantie en capital et/ou de performance. Ces fonds à formule sont des fonds à gestion passive. Une fois que la structuration est mise en place à l'origine, elle est figée tout au long de la vie du fonds. Natixis IM est exposée de façon relativement limitée aux rendements variables négatifs du fait d'une gestion stricte du fonds par la société de gestion Natixis TradEx Solutions (ex-Natixis Asset Management Finance) et par un dispositif robuste de contrôle des risques mis en place au moment de la structuration, puis suivi pendant toute la vie du fonds.
Ces contrôles limitent ainsi fortement le risque d'appel en garantie.
De la même façon que les OPCVM non garantis, les OPCVM garantis sont consolidables sous IFRS 10 dès lors que Natixis IM intervient en tant que principal (ex : Natixis IM intervient comme gérant non révocable et détient une participation significative).

Fonds immobiliers
Les activités pertinentes de ces fonds correspondent aux activités d'investissement et de désinvestissement des actifs immobiliers.
Ces fonds sont gérés par les sociétés de gestion de Natixis IM (AEW Europe, AEW Capital Management…) pour le compte des investisseurs.
En matière de rémunération, les rendements perçus par Natixis IM regroupent les revenus perçus par Natixis IM en tant que société de gestion (commissions de gestion, commissions de surperformance…) et en tant qu'investisseur (dividendes).
Un fonds est consolidable si Natixis IM agit comme principal (ex : Natixis est gérant et non révocable par un nombre limité de personnes et détient des rendements variables significatifs).

Fonds de Capital investissement
Dans le cadre de ses activités de Capital investissement, Natixis IM investit en capital dans des sociétés non cotées par l'intermédiaire de Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), de Sociétés d'Investissement à Capital Risque (SICAR) et de Limited Partnerships dont elle assure le plus souvent la gestion.

Les critères d'analyse de consolidation IFRS 10 appliqués aux fonds de Capital investissement sont les mêmes que ceux appliqués aux fonds immobiliers. Un fonds est consolidable si Natixis agit comme principal (ex : Natixis IM est gérant et non révocable par un nombre limité de personnes et détient des rendements variables significatifs).

Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 décembre 2025.

Elimination des opérations internes

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidé des opérations internes au Groupe a été éliminé. Les plus ou moins-values de cessions d'actifs entre les entreprises intégrées sont elles aussi éliminées. Le cas échéant, les moins-values qui traduisent une dépréciation effective sont maintenues.

Conversion des comptes des entités étrangères

Les comptes de Natixis Investment Managers sont établis en euros.

Le bilan des sociétés consolidées dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est converti au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.

Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique "Ecart de conversion" et pour la part des tiers sous la rubrique « Part des intérêts ne donnant pas le contrôle ».

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er janvier 2010 sont comptabilisés selon la norme IFRS 3 révisée, « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels ». Ces deux normes s'appliquent de façon prospective. Les principales modifications de ces normes sont les suivantes :

- L'écart d'acquisition est calculé en prenant en compte la juste valeur de l'entité acquise, soit en totalité, soit à hauteur de la quote-part acquise. L'application de l'une ou l'autre de ces deux méthodes est permise acquisition par acquisition ;
- Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges à la date d'acquisition ;
- Les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan à la date d'acquisition sur la base de leur juste valeur ;
- Les rachats d'intérêts non contrôlants dans une filiale déjà contrôlée par le Groupe sont comptabilisés en capitaux propres ;
- Les diminutions de pourcentage d'intérêts sans perte de contrôle sont comptabilisées en capitaux propres.

Affectation des écarts d'acquisition aux Unités génératrices de trésorerie

Chaque écart d'acquisition est affecté à la date d'acquisition à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (UGT) devant retirer les avantages de l'acquisition. Les UGT constituent le niveau utilisé par la direction pour déterminer le retour sur investissement d'une activité. Le test de dépréciation consiste alors à comparer la valeur comptable de chaque UGT (comprenant les écarts d'acquisition qui lui sont affectés) à sa valeur recouvrable, cette valeur étant définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité de l'UGT. La valeur de marché est déterminée comme la meilleure estimation de la vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Cette estimation est déterminée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières. La valeur d'utilité est calculée selon la méthode la plus appropriée, généralement par actualisation des flux futurs estimés et appliquée globalement à l'échelle de l'UGT. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition est enregistrée en résultat.

Au 31 décembre 2025, les trois UGT suivantes ont été identifiées pour l'affectation et la réalisation des tests de perte de valeur : UGT Amérique du Nord, UGT Europe et UGT Asie.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les écarts d'acquisition font l'objet de test de dépréciation au minimum une fois par an et en tout état de cause dès l'apparition d'indices objectifs de perte de valeur.

La détermination de la valeur d'utilité a reposé principalement sur l'actualisation de l'estimation des flux futurs de l'UGT tels qu'ils résultent du plan à moyen terme établi pour les besoins du pilotage du Groupe.

Au 31 décembre 2025, les hypothèses suivantes ont été utilisées :

-flux futurs estimés : données prévisionnelles issues des dernières prévisions de résultat du Groupe ;

-taux de croissance à l'infini : le taux à l'infini est fixé à 2,0% pour l'UGT Europe (inchangé par rapport à 2024), 2,0% pour l'UGT Amérique du Nord (inchangé par rapport à 2024), et 2,3% pour l'UGT Asie (contre 2,2% au 31 décembre 2024) ;

-taux d'actualisation : le taux d'actualisation est fixé à 10,3 % pour l'UGT Europe (contre 10,9% au 31 décembre 2024), 9,0 % pour l'UGT Amérique du Nord (contre 10,0% au 31 décembre 2024) et 10,0% pour l'UGT Asie (contre 10,6% au 31 décembre 2024).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont enregistrées pour leur coût d'acquisition, éventuellement augmenté des frais d'acquisition qui leurs sont directement attribuables. Les logiciels créés, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont comptabilisés à leur coût de production, incluant les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations sont amorties en fonction de la durée de consommation des avantages économiques attendus, qui correspond en général à la durée de vie du bien. Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques différents, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité.

Les logiciels informatiques sont amortis sur des durées variant en fonction de leur nature, entre 1 et 7 ans.
Les matériels de bureau et informatique sont amortis entre 3 et 5 ans.
Les installations, aménagements et agencements sont généralement amortis sur 10 ans.

Les immobilisations font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture d'éventuels indices de pertes de valeur sont identifiés. Dans l'affirmative, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en résultat.

Cette dépréciation est reprise en cas de modification de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de perte de valeur.

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

Coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel

Le comité d'interprétation des normes comptables IFRS (IFRS IC) a apporté, au mois d'avril 2021, des précisions sur la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel obtenu auprès d'un fournisseur dans le cadre d'un contrat SaaS (Software as a service). Selon cette décision, les coûts de configuration ou de personnalisation ne sont généralement pas à comptabiliser en immobilisation incorporelle car l'entité qui supporte ces coûts ne contrôle pas le logiciel et les activités de configuration et de personnalisation ne créent pas une ressource qu'elle contrôle, distincte du logiciel. Dans la mesure où ces coûts ne répondent pas à la définition d'un actif incorporel, ils sont à comptabiliser en charge au moment où ces services de configuration et de personnalisation sont réalisés. Si le service de configuration et de personnalisation du logiciel peut être dissocié du droit d'accès au logiciel SaaS alors la charge est à étaler au fur et à mesure de la configuration et de la personnalisation du logiciel. Si, à l'inverse, le service de configuration et de personnalisation, est indissociable du droit d'accès au logiciel SaaS alors la charge est à étaler sur la durée du contrat SaaS. De plus, dans sa décision, le comité précise que si un paiement est réalisé en avance au titre de ces prestations, alors ce paiement est à comptabiliser à l'actif.

Contrats de location-financement

Un contrat de location-financement se définit comme un contrat de location ayant en substance pour effet de transférer au preneur les risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. Il s'analyse comme une acquisition d'immobilisation par le locataire, financée par un crédit accordé par le bailleur.

Dans les comptes du preneur, les contrats de crédit-bail et de location avec option d'achat se traduisent par l'acquisition d'une immobilisation financée par emprunt.

Contrats de location simple

Selon la norme IFRS 16, appliquée au 1er janvier 2019, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif déterminé. Le contrôle est établi lorsque le preneur détient tout au long de la durée d'utilisation les deux droits suivants :

- Le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien ;
- Le droit de décider de l'utilisation du bien.

Pour le preneur, la norme IFRS 16 impose la comptabilisation à l'actif de tous les contrats de location répondant à la définition établie par IFRS 16, sous la forme d'un droit d'utilisation de l'actif loué, enregistré parmi les immobilisations, et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

Eu égard aux activités de Natixis IM, la mise en œuvre de la norme IFRS 16 porte dans une très large mesure sur les actifs immobiliers loués pour les besoins de l'exploitation à titre de bureaux.

Exceptions

Natixis IM utilise les exceptions prévues par la norme en ne modifiant pas le traitement comptable des contrats de location de courte durée (inférieure à 12 mois) ou portant sur des actifs sous-jacents de faible valeur. Les loyers relatifs à ces contrats sont comptabilisés en charge de la période parmi les charges générales d'exploitation. Natixis IM a utilisé le seuil indicatif de 5 000 USD mentionné par l'IASB (dans les bases de conclusion de la norme) pour définir les biens de faible valeur et elle a par ailleurs décidé d'exclure certains contrats dès lors que ces exclusions demeuraient non matérielles au regard de ses états financiers. Sont notamment concernés les contrats de location de véhicules.
Natixis IM a également retenu l'option offerte par la norme IFRS 16 de ne pas appliquer cette dernière aux immobilisations incorporelles.

Durée de la location

Le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière est amortie sur base actuarielle, sur la durée du contrat de location. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 16, la durée du contrat de location correspond à la période de location non résiliable complétée, le cas échéant, des périodes couvertes par des options de renouvellement dont l'exercice par le preneur est raisonnablement certain et les périodes couvertes par des options de résiliation dont l'exercice par le preneur n'est pas raisonnablement certain. Elle est, en général, de 9 ans concernant les contrats de baux immobilier de droit français de type « 3/6/9 ». A l'étranger et notamment dans les pays anglo-saxons (ex : filiales américaines de Natixis IM), la durée des contrats de baux immobiliers peut être comprise entre 10 et 20 ans. Il est précisé que le contrat n'est plus exécutoire, lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de le résilier sans la permission de l'autre partie et en ne s'exposant qu'à une pénalité négligeable.

L'appréciation du caractère raisonnablement certain est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pertinents faisant que Natixis IM a un avantage économique à exercer une option ou à ne pas l'exercer tels que :
- Les conditions d'exercice de ces options au regard des conditions de marché (montant des paiements y compris le paiement de pénalités de résiliation et des garanties de valeur résiduelle) ;
- Les aménagements importants effectués dans les locaux loués ;
- Les coûts associés à la résiliation du contrat (frais de négociation, frais de déménagement, frais de recherche d'un nouveau bien adapté aux besoins, coûts de remise en l'état…) ;
- L'importance du bien loué pour Natixis IM compte-tenu de sa nature spécifique ou de sa localisation ;
- L'historique des renouvellements des biens similaires, mais aussi la stratégie quant à l'utilisation à venir des biens.

Détermination du passif locatif

A la date de début du contrat de location, les paiements pris en compte pour déterminer le passif locatif comprennent les paiements qui se rapportent au droit d'utiliser le bien sous-jacent pour la durée du contrat de location et qui n'ont pas encore été versés, c'est à dire :
- les paiements de loyers fixes (y compris ceux qui sont fixes en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. Les paiements fixes en substance sont des paiements qui, même si leur forme comporte une variabilité sont, en substance, inévitables ;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début du contrat ;
- ainsi que, le cas échéant, toute somme que Natixis IM s'attend à payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle, d'option d'achat ou de pénalités de résiliation anticipées.

Sont exclus des paiements retenus pour la détermination du passif locatif, la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe d'habitation s'agissant de taxes entrant dans le champ d'application de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique », ainsi que la taxe foncière et les primes d'assurances éventuellement refacturées par le bailleur, celles-ci constituant un paiement locatif variable (dès lors que les montants remboursés ne sont pas prédéterminés contractuellement).

Suivant la norme IFRS 16, les paiements sont actualisés soit au taux implicite du contrat de location, soit au taux marginal du preneur, qui est le taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire, dans un environnement économique similaire. Natixis IM applique aux paiements de ses contrats le taux marginal. Ce dernier est fonction de la devise et de la durée du contrat. Il tient compte également du spread de refinancement de Natixis IM et du Groupe BPCE.

Détermination de l'actif représentatif du droit d'utilisation

Le droit d'utilisation est comptabilisé à l'actif en date de prise d'effet du contrat de location pour une valeur égale au montant du passif locatif à cette date, ajusté des paiements versés au bailleur avant ou à cette date et ainsi non pris en compte dans l'évaluation du passif locatif, sous déduction des avantages incitatifs reçus. Le cas échéant ce montant est ajusté des coûts directs initiaux engagés par le preneur et d'une estimation des coûts de démantèlement et de remise en état dans la mesure où les termes et les conditions du contrat de location l'exigent, la sortie de ressource est probable et peut être déterminée de manière suffisamment fiable.

Présentation

Les droits d'utilisation sont présentés sur les lignes d'immobilisation du bilan consolidé où sont enregistrés les biens de même nature détenus en pleine propriété. La dette locative est portée sur les lignes « Autres passifs non courants / courants » au passif du bilan consolidé.
La charge d'intérêt relative à la dette financière et la charge d'amortissement du droit d'utilisation sont portées au compte de résultat respectivement sur la ligne « coût de l'endettement financier » et sur la ligne « Dotations nettes aux amortissements et aux provisions ».

La valeur du droit d'utilisation est susceptible d'être ultérieurement ajustée en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location, ainsi que pour tenir compte des variations contractuelles de loyers liées à l'application d'indices ou de taux.

Actifs financiers

Selon la norme IFRS 9 « Instruments financiers », lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés au coût amorti, à la juste valeur par capitaux propres ou à la juste valeur par résultat. Pour les instruments de dettes, le classement dépend du modèle de gestion (« business model ») retenu pour ces instruments et des caractéristiques de leurs flux contractuels basiques (« SPPI » : Solely Payments of Principal & Interests) ou non.

Modèle de gestion ou « Business model »

Le « Business model » représente la manière dont Natixis IM gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et des revenus. La détermination du modèle de gestion s'opère à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre l'objectif économique donné. Le modèle de gestion n'est donc pas déterminé instrument par instrument, mais à un niveau de regroupement supérieur, par portefeuille.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- Modèle de collecte : modèle de gestion fondé sur la détention des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels au cours de la durée de vie des actifs. Ce modèle, dont la notion de détention est assez proche d'une détention jusqu'à maturité, n'est toutefois pas remis en question si des cessions interviennent en vue de réduire le risque de crédit ou peu avant l'échéance et à un prix reflétant les flux de trésorerie contractuels restant dus. Par ailleurs, ce modèle n'est pas remis en cause lorsque les cessions ne sont pas fréquentes (même si elles sont d'une valeur importante) ou lorsqu'elles ne sont pas d'une valeur importante considérées tant isolément que globalement (même si elles sont fréquentes).
Ce modèle de gestion est utilisé par Natixis IM, notamment pour les activités de pensions et les activités de gestion de portefeuilles de prêts.

- Modèle de collecte et de vente : modèle de gestion mixte dans lequel les actifs sont gérés avec l'objectif à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vente des actifs financiers. Dans ce modèle de gestion, les cessions d'actifs financiers concourent à la réalisation des objectifs. Ce modèle de gestion est utilisé par Natixis IM, notamment pour les activités de gestion de portefeuilles de prêts.

- Modèle de gestion autre : modèle propre qui s'applique aux autres actifs financiers qui ne correspondent pas aux deux modèles précédents. Il concerne les actifs financiers pour lesquels la

collecte des flux contractuels est accessoire. Ce modèle de gestion, qui inclut notamment l'ensemble du portefeuille de seed money et de sponsoring du Groupe Natixis IM, se divise en 2 sous-catégories :

- les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat en raison d'une intention de trading, qui regroupent notamment tous les instruments de seed money liquides et cotés ;
- les autres actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat (dont les instruments de dette non SPPI), qui englobent notamment tous les investissements de seed money illiquides et non cotés.

Détermination du caractère basique ou « SPPI »

Un actif financier est basique si les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû.
Le « principal » est défini comme la juste valeur de l'actif financier à sa date d'acquisition. Les « intérêts » représentent la contrepartie de la valeur temps de l'argent et le risque de crédit associé au principal, mais également d'autres risques comme le risque de liquidité, les coûts administratifs et la marge de négociation.
Pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts, les termes contractuels de l'instrument sont analysés.
Toute modalité contractuelle qui générerait une exposition à des risques ou à une volatilité des flux sans lien avec un contrat de prêt basique, comme par exemple, une exposition aux variations de cours des actions ou d'un indice boursier, ou encore l'introduction d'un effet de levier ne permettrait pas de considérer que les flux de trésorerie contractuels revêtent un caractère basique.

Les actifs financiers basiques incluent notamment les prêts à taux fixe, les prêts à taux variable sans différentiel (« mismatch ») de taux ou sans indexation sur une valeur ou un indice boursier et des titres de dettes à taux fixe ou à taux variable.
Les actifs financiers non-basiques incluent notamment les parts d'OPCVM et les instruments de dettes convertibles ou remboursables en un nombre fixe d'actions.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers comptabilisés dans la catégorie coût amorti correspondent aux instruments de dette, notamment les prêts ou créances et les titres au coût amorti tels que les obligations.

Ils sont évalués au coût amorti s'ils remplissent les deux conditions suivantes :

- les actifs sont détenus dans un modèle de collecte dont l'objectif est la collecte des flux de trésorerie contractuels et ;
- les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates déterminées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû. Dans ce cas, l'actif est dit basique et ses flux sont réputés « SPPI ».

Les prêts et créances sont enregistrés initialement à leur juste valeur. Lors des arrêtés ultérieurs, ils sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif.

Le « TIE » est le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs à la valeur initiale de l'instrument de dette. Ce taux inclut les décotes, constatées lorsque les prêts sont octroyés à des conditions inférieures aux conditions de marché, ainsi que les produits et coûts externes de transaction directement liés à l'émission des prêts et analysés comme un ajustement du rendement effectif.

Dépréciations pour pertes de crédit attendues
Le modèle de dépréciation pour pertes de crédit attendues repose sur des paramètres et hypothèses qui influent sur les corrections de valeur pour pertes. Ces paramètres et hypothèses sont basés sur des données issues d'événements passés et actuels, ainsi sur des prévisions raisonnables et justifiables d'événements futurs ou de scénarios économiques futurs. Natixis IM prend en compte également le jugement d'experts pour l'estimation et l'application de ces paramètres et hypothèses.

Les actifs financiers au coût amorti du Groupe Natixis Investment Managers sont principalement composés des prêts de titres de l'activité Natixis TradEx Solutions et des prêts détenus par les fonds CLO. Ces actifs font l'objet d'un provisionnement selon un modèle de dépréciation basé sur les pertes attendues.

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Instruments de capitaux propres

Les actifs financiers comptabilisés dans cette catégorie correspondent principalement à des instruments de capitaux propres (actions, parts sociales…) qui peuvent être désignés, sur option irrévocable, à la juste valeur par capitaux propres. Cette option irrévocable s'applique instrument par instrument et uniquement aux instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction.

En date d'arrêté, ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le poste « Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables ».

Les gains ou pertes de valeurs (latents et réalisés) restent en capitaux propres sans jamais être comptabilisés en résultat, à l'exception des dividendes qui affectent le résultat. Le résultat de cession des instruments de capitaux propres est transféré dans le poste « Réserves consolidées ». Les instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par capitaux propres ne font pas l'objet d'une dépréciation.

Instruments de dettes

Les actifs financiers comptabilisés dans cette catégorie correspondent principalement à des instruments de dettes prenant la forme de prêts, détenus par les fonds CLO.

Un instrument de dettes est évalué à la juste valeur par capitaux propres seulement s'il répond aux deux conditions suivantes :
- l'actif est détenu dans un modèle de collecte et de vente dont l'objectif est à la fois la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers ; et
- les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû. Dans ce cas, l'actif est dit basique et ses flux sont réputés « SPPI ».

En date d'arrêté, ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en « Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables ».

Les intérêts courus ou acquis de ces instruments de dettes sont enregistrés en résultat, tout comme les dépréciations pour pertes de crédit attendues. En cas de cession, les variations de juste valeur des instruments de dettes sont transférées en résultat.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers comptabilisés dans la catégorie juste valeur par résultat correspondent aux :

- actifs financiers détenus à des fins de transaction : ils regroupent les instruments de dettes et de capitaux propres acquis principalement dans l'objectif de les céder à court terme ainsi que les titres faisant partie d'un portefeuille d'instruments gérés en commun et présentant un profil récent de prise de bénéfices à court terme.
- actifs financiers à la juste valeur sur option : il s'agit des instruments de dette dits « SPPI » et qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Ils sont désignés à la juste valeur par résultat lors de leur comptabilisation initiale conformément à la norme IFRS 9, uniquement si cette option permet de réduire une incohérence en résultat avec un actif/passif financier lié.
- actifs financiers devant être évalués à la juste valeur par résultat : il s'agit des instruments de dettes ne respectant pas le caractère basique « SPPI », comme les parts d'OPCVM qui sont analysées comme des instruments de dettes ayant des caractéristiques non basiques sous IFRS 9.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transaction étant comptabilisés en compte de résultat.

La valeur de marché est revue à chaque date d'arrêté. Sa variation, coupons inclus, est constatée sur la ligne « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat consolidé.

Le portefeuille d'actifs financiers à la juste valeur par résultat est principalement composé de parts d'OPCVM et d'investissements en seed money.

Détermination de la juste valeur des titres

Les titres classés dans les portefeuilles d'« Actifs financiers à la juste valeur par résultat » et d'« Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres » sont évalués à leur juste valeur.

Lorsqu'il existe des prix cotés sur un marché actif, ces derniers sont la meilleure estimation de la juste valeur. Lorsque le cours n'est pas disponible, la juste valeur correspond au prix de la transaction la plus récente, s'il n'est pas intervenu de changements significatifs dans les conditions économiques entre la date de transaction et la date d'évaluation.

Le Groupe Natixis IM utilise les dernières valeurs liquidatives connues pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs. Par ailleurs, la société réalise sa propre évaluation des investissements tenant compte des information disponibles à la date de clôture des comptes et des prévisions de la durée de détention des actifs. Sur cette base, elle comptabilise le cas échéant des ajustements par rapport à la dernière valeur liquidative.

A défaut, et notamment en l'absence de marché actif, le Groupe Natixis IM a recours à des modèles d'évaluation, reposant sur des estimations et hypothèses objectives et vérifiables, en cohérence avec les méthodologies de valorisation des instruments financiers généralement acceptées. Ainsi, il peut être fait référence à des transactions récentes, à la cotation d'un instrument similaire, à l'actualisation de cash-flows futurs, à l'actif net réévalué …

Date d'enregistrement des titres

Les titres sont inscrits au bilan à la date de règlement-livraison.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La notion de trésorerie et équivalents de trésorerie, utilisée dans le tableau de flux de trésorerie, est constituée des disponibilités et dépôts à vue et des équivalents de trésorerie au sens de la norme IAS 7 : il s'agit des placements à court terme, généralement moins de trois mois, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Provisions de passif

Les provisions de passif, autres que celles relatives aux engagements sociaux, concernent essentiellement les provisions pour litiges, amendes, risques fiscaux et restructuration.
Elles sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Ces passifs constituent une obligation actuelle juridique ou implicite du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Un passif n'est comptabilisé que dans le cas où l'évaluation du montant peut être faite avec une fiabilité suffisante.

Les provisions sont actualisées dès lors que l'effet de l'actualisation est significatif.

Passif financier

Les passifs financiers sont classés au bilan dans les deux catégories comptables suivantes :

- passifs financiers au coût amorti ;
- passifs financiers à la juste valeur par résultat par nature ou sur option ;

Sont comptabilisés en juste valeur par résultat par nature, les instruments émis en vue d'être rachetés à court terme (passifs à des fins de transaction).
Les passifs financiers répondant aux conditions définies par la norme pourront être évalués à la juste valeur sur option.

Tous les autres passifs répondant à la définition d'un passif financier (hors dérivé) sont évalués au coût amorti.

Tous les autres passifs

Avantages au personnel

Avantages à court terme

Les avantages à court terme recouvrent principalement les salaires, congés annuels, intéressement, participation, primes payés dans les douze mois de la clôture de l'exercice et se rattachant à cet exercice.
Ils sont comptabilisés en charge de l'exercice, y compris pour les montants restants dus à la clôture.

Avantages à long terme

Les avantages à long terme sont des avantages généralement liés à l'ancienneté, versés à des salariés en activité et payés au-delà de douze mois de la clôture de l'exercice ; il s'agit en particulier des primes pour médaille du travail. Ces engagements font l'objet d'une provision correspondant à la valeur des engagements à la clôture. Ils sont évalués selon la même méthode actuarielle que celle appliquée aux avantages postérieurs à l'emploi.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages au personnel postérieurs à l'emploi recouvrent les indemnités de fin de carrière, les retraites et avantages aux retraités.
Ces avantages peuvent être classés en deux catégories : les régimes à cotisations définies (non représentatifs d'un engagement pour l'entreprise) et les régimes à prestations définies (représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise et donnant lieu à évaluation et provisionnement).

Les engagements sociaux du Groupe sont essentiellement couverts par des cotisations passées en charge et versées à des fonds de retraite ou d'assurance. Les engagements non couverts par ces fonds, en particulier ceux relatifs aux caisses de retraite du Groupe sont entièrement provisionnés au passif du bilan.

Les engagements sont évalués selon une méthode actuarielle tenant compte de l'âge, de l'ancienneté et de la probabilité de présence à la date d'attribution de l'avantage. Le calcul tient compte de la valeur des actifs constitués en couverture des engagements. Il opère une répartition de la charge dans le temps en fonction de la période d'activité des membres du personnel (méthode des unités de crédits projetés).

Allocation des avantages du personnel aux périodes de service d'un régime à prestations définies

Le comité d'interprétation des normes comptables IFRS (IFRS IC) a apporté, au mois d'avril 2021, des précisions sur l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service dans le contexte d'un régime à prestations définies qui aurait les caractéristiques suivantes : à la date où ils atteignent l'âge de départ à la retraite, les salariés, s'ils sont toujours employés par l'entité à cette date, ont droit à une indemnité égale à un mois du dernier salaire pour chaque année de service. Cette indemnité est plafonnée à un nombre déterminé d'années consécutives de service au sein de l'entité. Dans ce cas, le Comité IFRS IC a précisé que la charge de la prestation est à allouer aux périodes couvrant uniquement les années de services précédant le départ en retraite, dans la limite du nombre d'années requises pour atteindre le plafond prévu selon les termes du régime.

Paiements fondés sur des actions

Les paiements sur base d'actions concernent des transactions dont le paiement est fondé sur des actions émises par le Groupe et dénouées en numéraire.
En application d'IFRS 2, lors de chaque arrêté, les options sont évaluées à leur juste valeur sur la base d'un modèle binomial. La variation de la juste valeur des options constitue une charge de l'exercice qui figure en dette du bilan. Cette charge est étalée sur la période d'indisponibilité des options. La charge comptabilisée tient également compte d'une hypothèse de taux de sortie des bénéficiaires.

Impôt différé

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles observées entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif.

Le taux d'impôt et les règles fiscales retenus pour le calcul des impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque l'impôt deviendra récupérable ou exigible.
Les impositions différées sont compensées entre elles au niveau de chaque entreprise consolidée. Ces compensations ne peuvent, toutefois, être effectuées que sur des impositions différées calculées au

même taux et se résorbant sur des échéances suffisamment proches. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entité concernée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Les impôts différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférant aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des dérivés désignés en couverture des flux de trésorerie, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'interprétation IFRIC 23, appliquée au 1er janvier 2019, clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt exigible et différé lorsqu'une incertitude existe concernant le traitement fiscal appliqué. S'il y a un doute sur l'acceptation du traitement fiscal par l'administration fiscale en vertu de la législation fiscale, alors ce traitement fiscal est un traitement fiscal incertain. Dans l'hypothèse où il serait probable que l'administration fiscale n'accepte pas le traitement fiscal retenu, IFRIC 23 indique que le montant de l'incertitude à refléter dans les états financiers doit être estimé selon la méthode qui fournira la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. Pour déterminer ce montant, deux approches peuvent être retenues : la méthode du montant le plus probable ou bien la méthode de la valeur attendue (c'est-à-dire la moyenne pondérée des différents scénarios possibles). IFRIC 23 demande, par ailleurs, qu'un suivi de l'évaluation des incertitudes fiscales soit réalisé.

Les incertitudes fiscales sont inscrites suivant leur sens et suivant qu'elles portent sur un impôt exigible ou différé dans les rubriques du bilan « Impôts différés actifs », « Créances d'impôts », « Impôts différés passifs » et « Dettes d'impôts ».

Reconnaissance des revenus

La norme IFRS 15 impose un modèle de comptabilisation unique pour tous les revenus tirés de contrats conclus avec des clients. La comptabilisation du produit des activités ordinaires, notamment, reflète le transfert du contrôle des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services.

La norme IFRS 15 induit une démarche générale de comptabilisation du revenu en 5 étapes :
• Identification des contrats avec les clients ;
• Identification des obligations de performance (ou éléments) distinctes à comptabiliser séparément les unes des autres ;
• Détermination du prix de la transaction dans son ensemble ;
• Allocation du prix de la transaction aux différentes obligations de performance distinctes ;
• Comptabilisation des produits lorsque les obligations de performance sont satisfaites.

Les commissions de gestion et de distribution entrent dans le champ d'application d'IFRS 15. Les commissions de performance constituent des produits de l'activité ordinaire mais ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont considérées comme raisonnablement certaines ou définitivement acquises, soit à la fin de la période de référence fixée dans le prospectus de souscription, soit en cas de sorties des porteurs de parts.

Résultat par action

Le résultat net par action est obtenu en divisant le « résultat net part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.
Au 31 décembre 2025, il n'existe pas d'instruments dilutifs.

Information sectorielle

Le Groupe exerce une activité de gestion d'actif pour compte de tiers à un niveau international sur trois zones géographiques : Amérique du Nord, Europe et Asie. En conséquence, la clé primaire retenue par le Groupe pour l'information sectorielle est la zone géographique. L'information sectorielle fournie en annexe est conforme à la norme IFRS 8.

Informations à fournir sur les instruments financiers

Niveaux de juste valeur (IFRS 13)

La norme établit une hiérarchie dans les modalités de détermination de la juste valeur :

- la meilleure représentation de la juste valeur est le prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme actif, si les cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché.

- à défaut, la juste valeur doit être déterminée à l'aide de techniques de valorisation. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, la référence à la juste valeur d'un instrument identique en substance, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, les modèles de valorisation des actions et toute technique de valorisation couramment utilisée par les intervenants sur le marché.

Lorsqu'un modèle de valorisation est appliqué, il doit utiliser au maximum des données issues du marché. Dans le cas de certains produits structurés, souvent élaborés sur mesure, le modèle de valorisation est parfois alimenté par des paramètres non observables sur le marché.

Pour ces instruments, il ne peut être constaté de profit ou de perte lors de la comptabilisation initiale.

La marge dégagée à l'initiation doit être, dans cette situation, différée. Cette marge doit être étalée sur la période d'inobservabilité de l'instrument.

La juste valeur des actifs financiers évalués en juste valeur au bilan est ventilée suivant la hiérarchie des paramètres utilisés pour valoriser les actifs, définie par l'amendement à la norme IFRS 7 de mars 2009 applicable à partir du 1er janvier 2009.

- Niveau 1 : prix cotés pour un instrument financier identique sur un marché actif ;
- Niveau 2 : paramètres autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, observables soit directement (un prix), soit indirectement (dérivé de prix) ;
- Niveau 3 : paramètres basés sur des données de marché non observables.

Lorsque plusieurs paramètres sont utilisés, l'instrument est affecté au niveau correspondant au paramètre le plus significatif et au niveau le plus bas.

Utilisation d'estimation dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des gestionnaires.
Les réalisations futures dépendent de nombreux facteurs : fluctuation des taux d'intérêt et de change, conjoncture économique, modification de la réglementation ou de la législation, etc.

Les évaluations suivantes nécessitent la formulation d'hypothèses et d'estimations :

- l'évaluation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés fait appel à des modèles utilisant des données de marché observables pour la plupart des instruments négociés de gré à gré. La détermination de certains instruments complexes, non traités sur un marché actif repose sur des techniques d'évaluation, qui dans certains cas intègrent des paramètres jugés non observables ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs sont établis en se fondant sur des hypothèses de taux d'actualisation, de taux de rotation du personnel, d'évolution des salaires ; les taux de rendements des actifs en couverture des engagements sociaux sont également fondés sur des estimations ;
- l'évaluation des puts sur minoritaires est réalisée sur la base des données prévisionnelles préparées par le management des filiales.

Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

NOTE 2 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS AU 31 DECEMBRE 2025

1. Abandon du rapprochement de Natixis Investment Managers et de Generali Investment Holding

A la suite de l'annonce le 21 janvier 2025 de la signature d'un protocole d'accord non engageant visant à créer une coentreprise réunissant leurs activités respectives de gestion d'actifs, Generali Investment Holding et Natixis Investment Managers, Generali et BPCE ont conduit des discussions approfondies et mené des consultations avec les parties prenantes, conformément aux principes de gouvernance de chaque entreprise.

Bien que les travaux menés ensemble au cours de l'année 2025 aient confirmé les bénéfices et la valeur industrielle du partenariat, Generali et BPCE ont conjointement pris la décision de mettre un terme à leur négociation en décembre 2025, considérant que les conditions pour parvenir à finaliser un accord n'étaient pas réunies.

2. Acquisition de Vega IM

Au 1er janvier 2025, Natixis IM a acquis une partie de la participation de Natixis Wealth Management dans Vega IM. Natixis IM International a concomitamment apporté à Vega IM ses activités de gestion NIM Solutions et ses activités de support dédiées aux réseaux du Groupe BPCE et à l'épargne salariale. A la suite de cette opération, le nouvel ensemble, renommé Vega Investment Solutions, est détenu à 51% par le groupe Natixis IM et à 49% par Natixis Wealth Management. Cette opération sous contrôle commun a été comptabilisée en reprenant la valeur historique des actifs et des passifs consolidés auparavant chez Natixis.

3. Cession de MV Credit

Au 31 janvier 2025, le groupe Natixis IM a cédé son affilié MV Credit, spécialiste de la dette privée, à Clearlake Capital, une société d'investissement multi-boutiques américaine. Cette opération comprend la cession de la société de gestion (implantée au Royaume-Uni, au Luxembourg et en France) et du fonds de rétention du CLO III (MV Credit CLO Equity SARL), qui détenait l'exposition du groupe Natixis IM dans le CLO III.

4. Cession de Dorval

Au 1er juillet 2025, le groupe Natixis IM a cédé à Natixis Wealth Management 100% du capital de Dorval AM, société de gestion spécialisée en stratégies flexibles, actions européennes et gestion diversifiée internationale.

5. Rapprochement stratégique de Thematics AM et Mirova

Dans le contexte du rapprochement des activités de Mirova, affilié de Natixis IM dédié à l'investissement responsable, et de Thematics AM, affilié de Natixis IM spécialiste de l'investissement thématique, Thematics AM est devenu au 4ème trimestre 2025 une filiale à 100% de Mirova, par le biais d'apports et de cessions de titres successifs, cette évolution constituant l'étape préalable à la fusion des entités intervenue le 1er janvier 2026.

6. Evolution du taux de détention dans Investors Mutual Limited (IML)

A la suite du rachat des parts de certains managers de l'entité en juillet 2025, le taux de détention de Natixis IM dans IML est passé de 75,90% à 81,75%.

7. Consolidation du fonds DNCA Quadro

Le fonds DNCA Quadro a été consolidé à fin mars 2025, à la suite du dépassement des seuils de consolidation (fonds détenu à près de 100% en seed money depuis plus d'un an, avec un actif net proche de 67 millions d'euros).

8. Consolidation du fonds DNCA Strategic Resources

Le fonds DNCA Strategic Resources a été consolidé à fin juin 2025, à la suite du dépassement des seuils de consolidation (fonds détenu à près de 55%, en seed money depuis plus d'un an, avec un actif net proche de 130 millions d'euros). Néanmoins, à la suite du remboursement intégral de la seed money, le fonds a été déconsolidé en décembre 2025.

9. Consolidation du fonds Flexstone Private Equity Opportunities FCPR

Le fonds Flexstone Private Equity Opportunities FCPR a été consolidé à fin décembre 2025, à la suite du dépassement des seuils de consolidation (fonds investi en seed money, avec un horizon d'investissement supérieur à un an, détenu à près de 57% et avec un actif net proche de 81 millions d'euros).

10. Création de succursales des affiliés en Europe continentale

Dans le cadre du développement de ses activités, DNCA a créé en décembre 2025 une nouvelle succursale à Madrid, en Espagne.

Par ailleurs, dans le contexte de la réorganisation des opérations de Mirova en Europe, les activités de la filiale de Mirova au Royaume-Uni, Mirova UK Limited, ont été transférées au 4ème trimestre 2025 à une nouvelle succursale britannique de Mirova France.

11. Fermeture de la succursale italienne d'Ostrum

La succursale italienne d'Ostrum a été fermée en décembre 2025 sans impact en compte de résultat.

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

12. Dissolution de HSBC Epargne Entreprise par transmission universelle de patrimoine

Au 14 janvier 2025, la société HSBC Epargne Entreprise, qui avait été acquise par Natixis Interépargne en novembre 2024, a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine à Natixis Interépargne.

13. Nouveau partenariat stratégique avec Vauban

Au cours du 4ème trimestre 2025, Natixis Investment Managers, InvestCorp Strategic Capital Group (ISCG) et Vauban Infrastructure Partners ont engagé des discussions pour établir un partenariat stratégique destiné à accélérer le développement de Vauban, notamment à l'international.

Dans le cadre de ces discussions, il est prévu que la direction de Vauban devienne actionnaire majoritaire de la société, que InvestCorp Strategic Capital Group (ISCG) devienne un partenaire stratégique et un investisseur minoritaire dans Vauban en rachetant 24,9% du capital à Natixis IM, qui conservera une participation de 24,9 % dans cet affilié, en tant que partenaire stratégique et investisseur minoritaire.

A la suite de la cession d'une partie de sa participation à ISCG, Natixis IM perdra le contrôle exclusif de Vauban. Dans ce cadre, les actifs et passifs de la société ont été regroupés pour leur valeur comptable consolidée sur deux agrégats distincts du bilan de Natixis IM à fin décembre 2025 suivant la norme IFRS5.

14. Acquisition des activités de Belmont Capital Group aux Etats-Unis

Au cours du 3ème trimestre 2025, Gateway, affilié de NIM LLC, a acquis les actifs de Belmont Capital Group. L'équipe de Belmont Capital, basée à Los Angeles, est spécialisée dans les stratégies d'investissement basées sur les options. Cette acquisition renforce l'engagement de Gateway envers les SMA (Separately Managed Accounts : comptes gérés séparément), qui constituent l'un des segments de produits à la croissance la plus rapide dans l'industrie des services financiers aux États-Unis.

15. Partenariat stratégique de Natixis IM avec Edward Jones aux Etats-Unis

Un partenariat stratégique a été établi entre Natixis IM et Edward Jones, qui inclut l'acquisition par Edward Jones des activités de gestion d'overlay de Natixis IM aux États-Unis, ainsi que la fourniture exclusive de SMA et d'un large éventail de stratégies pour leurs plateformes.
Le closing de cette opération est intervenu le 31 décembre 2025. Edward Jones a payé 45 millions de dollars qui ont été reconnus immédiatement en revenu opérationnel dans le compte de résultat 2025 de Natixis IM. Par ailleurs, 7,8 millions de dollars de charges relatives à cette opération ont également été constatées au 4ème trimestre. L'impact net sur le résultat opérationnel s'élève donc à 37,2 millions de dollars en 2025.

Docusign Envelope ID: B695DE0E-2572-8447-83F8-D23B295A5DF1

16. Collectif Porteurs H2O

Fin décembre 2023, 6 077 personnes physiques et morales, membres d'une association dénommée « Collectif porteurs H2O », ont initialement assigné la société de droit français Natixis Investment Managers devant le Tribunal des activités économiques, de Paris, aux côté de cinq autres défenderesses, pour obtenir réparation de dommages qu'ils subiraient, en qualité d'investisseurs dans sept fonds communs de placement (OPCVM) gérés par les entités anglaise H2O AM LLP, puis française H2O AM Europe, entre 2015 et 2021. En mars 2025, les sociétés Natixis S.A. et BPCE ont été assignées en intervention forcée par les demandeurs.

Ensemble, les demandeurs sollicitent la condamnation solidaire de Natixis Investment Managers, Natixis S.A., BPCE et des autres co-défenderesses, en ce compris les gestionnaires, dépositaire et commissaire aux comptes des sept fonds, à réparer leurs préjudices allégués. Compte tenu du nombre toujours indéterminé de demandeurs et l'absence de mise à jour par les demandeurs du montant de leurs demandes, le montant réclamé ne peut être déterminé précisément à date. Sur la base des éléments communiqués par les demandeurs, le montant des demandes peut être estimé à date à un ordre d'environ 600 millions d'euros au titre des préjudices financiers et moraux allégués, outre les frais de justice. Natixis Investment Managers, ainsi que Natixis S.A. et BPCE, considèrent que les demandes formulées à leurs encontre sont sans fondement et les contesteront vigoureusement.

17. Dividende Natixis IM

Natixis IM a approuvé en mai 2025 la distribution d'un dividende de 100 millions d'euros au titre des résultats de 2024. Le dividende a été payé intégralement à Natixis SA sur le second semestre 2025.

NOTE 3 – ECARTS D'ACQUISITION

Variation des écarts d'acquisition

Sociétés acquises	31/12/2024	Variation	Ecart de conv.	31/12/2025
UGT Amérique du Nord	1 513 074	27 421	-182 086	1 358 408
UGT Europe	1 030 758	-50 039	-4 792	975 927
UGT Asie	81 026	-22 305	-4 238	54 483
TOTAL VALEUR NETTE	**2 624 858**	**-44 923**	**-191 118**	**2 388 818**

Les écarts d'acquisition ont diminué de 236 millions d'euros sur l'exercice, ce qui s'explique par :

- Les effets de variation de périmètre pour +19,0 millions d'euros, comprenant notamment :
 - L'acquisition de Vega IS pour +12,4 millions d'euros sur l'UGT Europe (reprise d'un goodwill historique de Natixis, opération sous contrôle commun) ;
 - La décomptabilisation du goodwill de Dorval, à la suite de la cession de la société, pour -21,0 millions d'euros sur l'UGT Europe ;
 - L'acquisition de Belmont par Gateway, qui a généré la comptabilisation d'un goodwill de +27,4 millions d'euros sur l'UGT Amérique du Nord.

- La baisse de l'écart de conversion pour -191,1 millions d'euros, occasionnée par la baisse du dollar sur la période (impact négatif de change de -182,1 millions d'euros sur l'UGT Amérique du Nord) ;

- Le reclassement IFRS5 de -41,6 millions d'euros sur l'UGT Europe, correspondant à la quote-part du goodwill de Vauban reclassée sur l'agrégat des Actifs non courants destinés à être cédés ;

- Les tests de dépréciation réalisés sur les trois UGT lors de l'arrêté annuel 2025 :
 - Les valorisations effectuées des UGT Europe et Amérique du Nord n'ont pas mis en évidence de perte de valeur des goodwill correspondants ;
 - La valorisation effectuée de l'UGT Asie a révélé la nécessité de comptabiliser une perte de valeur d'un montant de 22,3 millions d'euros au 31 décembre 2025.

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Variation des valeurs brutes

	31/12/2024	Augm.	Dim.	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/2025
Logiciels, licences, concessions, brevets	419 109	13 399	-7 645	50 486	-36 278	439 072
Immobilisations incorporelles en cours	37 997	32 166	0	-51 366	-1 945	16 853
Autres immobilisations incorporelles	238 734	13 719	-153	14 390	-25 058	241 631
Immobilisations incorporelles	**695 840**	**59 284**	**-7 798**	**13 510**	**-63 281**	**697 556**

Variation des amortissements et provisions

	31/12/2024	Augm.	Dim.	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/2025
Logiciels, licences, concessions, brevets	-301 145	-33 858	7 645	631	24 424	-302 303
Autres immobilisations incorporelles	-106 757	-6 731	153	-851	217	-113 969
Amortissements/provisions immobilisations incorporelles	**-407 902**	**-40 589**	**7 798**	**-220**	**24 641**	**-416 272**

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Variation des valeurs brutes

	31/12/2024	Augm.	Dim.	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/2025
Terrains et constructions	4 506	0	0	0	0	4 506
Agencements et installations	151 140	2 460	-1 790	-1 730	-14 657	135 421
Mobilier et matériel de bureau	128 031	7 351	-3 578	-1 829	-13 304	116 672
Immobilisations corp. en cours	367	64	0	-370	0	61
Droits d'utilisation des contrats de location	486 546	42 124	-7 698	-6 155	-41 469	473 348
Immobilisations corporelles	**770 590**	**51 999**	**-13 066**	**-10 084**	**-69 430**	**730 007**

Variation des amortissements et provisions

	31/12/2024	Augm.	Dim.	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/2025
Constructions	-3 758	-53	0	0	0	-3 811
Agencements et installations	-79 186	-8 781	1 545	571	7 782	-78 069
Mobilier et matériel de bureau	-106 484	-7 083	3 578	1 249	11 175	-97 564
Droits d'utilisation des contrats de location	-176 675	-48 307	5 418	1 148	15 953	-202 463
Amortissements/provisions immobilisations corporelles	**-366 103**	**-64 224**	**10 541**	**2 968**	**34 910**	**-381 908**

NOTE 6 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

La valeur des titres mis en équivalence se décompose en deux catégories :

- les titres mis en équivalence des sociétés de gestion. Cette catégorie regroupe les participations de sociétés de gestion dans lesquelles Natixis Investment Managers exerce une influence notable.
- les titres mis en équivalence des autres sociétés. Cette catégorie regroupe principalement les titres que Natixis Investment Managers détient dans les fonds gérés et qui ont vocation à être in fine intégralement commercialisés auprès de tiers.

Titres mis en équivalence de sociétés de gestion

	31/12/24	Résultat	Divid. Distrib.	Variation	Ecart de conv.	31/12/25
Asahi Natixis IM Co. Ltd	451	313	-334		-51	380
Ecofi Investissements	3 166	-103				3 063
TOTAL VALEUR NETTE	**3 617**	**210**	**-334**	**0**	**-51**	**3 443**

Titres mis en équivalence des autres entités

	31/12/24	Résultat	Dividendes Distribués	Variation	Ecart de conv.	31/12/25
Co-Investissements - Immobilier	80 456	1 024	-8 117	3 373	-10 290	66 447
Co-Investissements - Private Equity	2 797	4 146		-2 400	-420	4 126
TOTAL VALEUR NETTE	**83 254**	**5 170**	**-8 117**	**973**	**-10 710**	**70 573**

NOTE 7 – ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

Le détail des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres s'établit comme suit :

Nature d'investissement

	31/12/2025	31/12/2024
WCM	583 277	550 459
Smart Pension	12 831	14 454
Iceberg Data Lab	1 125	1 125
Instruments de capitaux propres	**597 233**	**566 038**
Prêts de type « Leveraged Loans » *	294	108 289
Instruments de dettes	**294**	**108 289**
Total Actif financiers à la juste valeur par capitaux propres	**597 527**	**674 327**

** Dans la continuité des cessions intervenues lors des exercices précédents qui avaient conduit à créer une nouvelle poche HTCS au sein du portefeuille CLO 2, cette tendance s'est poursuivie au cours de l'exercice 2025.*
Cette tendance s'est également traduite par la mise en liquidation de l'ensemble du portefeuille (HTC et HTCS) en lien avec cession de la société de gestion MV Crédit.

Ventilation des instruments financiers par niveau hiérarchique au 31/12/2025

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
WCM			583 277	583 277
Smart Pension			12 831	12 831
Iceberg Data Lab			1 125	1 125
Inst. de capitaux propres	**0**		**597 233**	**597 233**
Prêts de type « Leveraged Loans »		294		294
Inst. de dettes	**0**	**294**		**294**
Total Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**0**	**294**	**597 233**	**597 527**

Maturité des titres à la juste valeur par capitaux propres au 31/12/2025

	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 2 ans	> 2 ans et ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéter-miné	TOTAL
WCM						583 277	583 277
Smart Pension						12 831	12 831
Iceberg Data Lab						1 125	1 125
Inst. de capitaux propres	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**597 233**	**597 233**
Prêts de type « Leveraged Loans »				294			294
Inst. de dettes	**0**	**0**	**0**	**294**	**0**		**294**
Total Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**0**	**0**	**0**	**294**	**0**	**597 233**	**597 527**

NOTE 8 – TITRES A LA JUSTE VALEUR PAR LE RESULTAT

Titres à la juste valeur par résultat – courant

Les titres à la juste valeur par le résultat classés en courant sont composés essentiellement de SICAV et fonds communs de placements liquides. Ces titres sont classés, dans le tableau de flux de trésorerie, en trésorerie et équivalent de trésorerie. La répartition de ces titres par activité s'établit comme suit :

Courant	31/12/24	Variation	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/25
Fonds monétaires et placements de trésorerie	***287 966***	***-13 403***	***0***	***-2 862***	***271 701***
Affiliés Europe	256 761	-11 606			245 154
Private Equity	4 137	-4 137			0
Holding et Distribution	27 068	2 340		-2 862	26 546
Autres investissements à court terme	***67 062***	***-3 950***	***0***	***-5 099***	***58 012***
Affiliés Europe	25 359	-6 458			18 901
Affiliés Amérique	41 372	2 539		-4 800	39 111
Holding et Distribution	330	-31		-299	0
Titres à la juste valeur par résultat	**355 028**	**-17 353**	**0**	**-7 962**	**329 713**

Ventilation des instruments financiers par niveau hiérarchique

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres à la JV par le résultat - 31/12/2025	**329 713**			**329 713**
Titres à la JV par le résultat - 31/12/2024	**355 028**			**355 028**

Titres à la juste valeur par résultat – non courant

Les titres à la juste valeur par le résultat classés en non courant sont composés essentiellement de parts de fonds investis en seed money :

Non Courant	31/12/24	Variation	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/25
Seed Money - Fonds liquides	***554 756***	***204 650***	***-53 983***	***-5 986***	***699 437***
Investissements	465 230	78 080		-5 986	537 324
Fonds consolidés - Parts des investisseurs externes	89 526	126 570	-53 983		162 113
Sponsoring et Co-Investissements - Fonds non liquides	***845 912***	***61 993***	***5 830***	***-157***	***913 578***
Investissements	845 912	61 993	-28 475	-157	879 273
Fonds consolidés - Parts des investisseurs externes			34 305		34 305
Autres investissements à long terme	***146 998***	***-14 617***	***-287***	***-12 209***	***119 885***
Affiliés Europe	20 862	-5 488	-287	-2	15 086
Affiliés Amérique	85 324	10 746		-10 534	85 537
Affiliés Asie	310	21		-15	316
Private Equity	8 016	-6 086			1 930
Holding et Distribution	32 485	-13 811		-1 658	17 016
Titres à la juste valeur par résultat	**1 547 666**	**252 026**	**-48 440**	**-18 352**	**1 732 899**

Ventilation des instruments financiers par niveau hiérarchique

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres à la JV par le résultat - 31/12/2025	**814 094**		**918 805**	**1 732 899**
Titres à la JV par le résultat - 31/12/2024	**683 997**		**863 669**	**1 547 666**

Niveau 1 : Évaluation utilisant des cotations de marché sur marché liquide

Il s'agit d'instruments dont la juste valeur est déterminée à partir de cotations sur des marchés actifs directement utilisables. Le niveau 1 comprend principalement :

- les parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et communiquée quotidiennement
- les titres cotés sur une bourse ou échangés en continu sur d'autres marchés actifs dont la liquidité peut être démontrée

Niveau 3 : Évaluation utilisant des données de marché non observables

Ce niveau, regroupe les instruments valorisés à partir de modèles de valorisation non reconnus et/ou reposant sur des paramètres non observables sur le marché, susceptibles d'affecter significativement la valorisation. Il s'agit principalement :

-des parts de fonds immobiliers ou d'infrastructure pour lesquelles l'entité n'a pas publié d'actif net récent à la date d'évaluation ou qui nécessitent un ajustement significatif des prix de marché disponibles (valeur liquidative, NAV etc.) au titre du peu de liquidité observée pour ces titres

-des titres non cotés sur un marché actif relevant de l'activité de Private Equity évalués à leur juste valeur selon des modèles couramment utilisés par les acteurs du marché, mais qui sont sensibles à l'évolution du marché et dont la détermination de la juste valeur fait nécessairement appel à une part de jugement

-des actions non cotées, dont la juste valeur n'a pu être déterminée à partir d'éléments observables

Natixis IM utilise les dernières valeurs liquidatives connues pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs. Par ailleurs, la société réalise sa propre évaluation des investissements tenant compte des information disponibles à la date de clôture des comptes et des prévisions de la durée de détention des actifs. Sur cette base, elle comptabilise le cas échéant des ajustements par rapport à la dernière valeur liquidative.

Ventilation des instruments financiers par typologie et activité

	31/12/24			31/12/25		
Titres à la juste valeur par résultat	Actifs financiers relevant d'une activité de transaction	Autres Actifs financiers (dont ceux ne respectant pas les critères SPPI)	**Total**	Actifs financiers relevant d'une activité de transaction*	Autres Actifs financiers (dont ceux ne respectant pas les critères SPPI)	**Total**
Instruments de dette	0	355 028	355 028	0	329 713	329 713
Courant	**0**	**355 028**	**355 028**	**0**	**329 713**	**329 713**
Instruments de dette	0	1 141 523	1 141 523	620 512	717 492	1 338 004
Instruments de capitaux propres	0	406 142	406 142	78 925	315 971	394 896
Non courant	**0**	**1 547 666**	**1 547 666**	**699 437**	**1 033 462**	**1 732 899**

** Natixis IM a mis en place au début du 4ème trimestre 2025 un portefeuille de trading pour la gestion du portefeuille de seed money liquide. Les actifs de ce portefeuille sont classés au 31/12/2024 au sein des autres actifs à la juste valeur par le résultat (dont ceux ne respectant pas les critères SPPI) pour un montant de 555 millions d'euros et sont présentés au 31/12/2025 parmi les actifs relevant d'une activité de transaction pour un montant de 699 millions d'euros compte tenu des investissements nets effectués au cours de la période.*

Au 1er octobre 2025, date du reclassement du portefeuille de seed money en activité de trading, l'encours total d'actifs concernés représentait 855 millions d'euros, dont 787 millions d'euros d'instruments de dette et 68 millions d'euros d'instruments de capitaux propres.

Le résultat d'ensemble du portefeuille de seed money liquide atteint +7,6 millions d'euros sur l'exercice 2025, se décomposant de la manière suivante :

	31/12/25		
Gains et pertes liés au portefeuille de seed money liquide	Résultat jusqu'au 30/09/2025	Résultat depuis le 01/10/2025	**Total**
Réévaluation par résultat	27 249	10 087	37 336
Dividendes	3 873	0	3 873
Overlay/Couverture économique	-20 673	-12 960	-33 633
Total	**10 449**	**-2 874**	**7 576**

NOTE 9 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers se décomposent de la façon suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts et cautionnements versés	5 276	4 176
Prêts aux employés	33 067	40 058
Prêts de type « Leveraged Loans » *	0	146 909
Titres subordonnés	16 057	0
Autres actifs long terme	43 169	58 397
Autres actifs financiers	**97 569**	**249 540**
Actifs non courants destinés à être cédés	**142 287**	**389 736**

** Dans la continuité des cessions intervenues lors des exercices précédents qui avaient conduit à créer une nouvelle poche HTCS au sein du portefeuille CLO 2, cette tendance s'est poursuivie au cours de l'exercice 2025.*
Cette tendance s'est également traduite par la mise en liquidation de l'ensemble du portefeuille (HTC et HTCS) en lien avec cession de la société de gestion MV Crédit.

NOTE 10 – CREANCES CLIENTS NETTES ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients nettes et les autres actifs se décomposent de la façon suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	615 726	652 874
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	-572	-1 031
Créances clients, valeur nette	**615 155**	**651 842**
Activité de cession temporaire de titres - Natixis TradEx	1 187 240	1 261 771
Appels de marge sur cessions temporaires - Natixis TradEx	9 366	46 119
Comptes à terme (< 1 an)	260 169	200 548
Prêts et avances en compte courant	80 830	64 780
Dividendes à recevoir	14 472	14 453
Créances opérationnelles - Natixis Interépargne	1 071	868
Charges constatées d'avance	96 877	94 625
Autres comptes d'actif courants	70 133	75 373
Autres créances et comptes rattachés	**1 720 158**	**1 758 537**

NOTE 11 – PROVISIONS

La variation des provisions s'analyse de la manière suivante :

	31/12/24	Dot	Rep. non util.	Rep. Util.	Autres Var.	Ecarts de Conv.	31/12/25
Provisions pour restructuration	0						0
Provisions autres charges	0						0
Total provisions non courantes	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Provisions pour restructuration (**)	2 570	1 796	-1 003	-1 613			1 750
Provisions pour risques clients	0						0
Provisions pour charges de personnel	9 496	8 165	-174	-8 902	-474	-25	8 087
Provisions pour autres risques et charges (*)	24 845	659	-251	-1 039	530	-13	24 732
Total provisions courantes	**36 911**	**10 620**	**-1 428**	**-11 554**	**56**	**-38**	**34 569**
TOTAL PROVISIONS	**36 911**	**10 620**	**-1 428**	**-11 554**	**56**	**-38**	**34 569**

(*) Le poste contient une provision pour risques opérationnels de 20M€, qui n'a pas évolué sur l'exercice 2025.
(**) Le poste contient une provision pour restructuration liée à la fermeture de Loomis Capital Re.

NOTE 12 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières du groupe se décomposent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts*	425 723	502 558
Dette financière sous forme de titrisation**	3 439	351 566
Emprunts sur biens en crédit-bail	0	0
Emprunts et dettes financières non courants	**429 162**	**854 124**
Emprunts***	202 323	264 827
Emprunts sur biens en crédit-bail	0	0
Avances en compte courant	0	0
Concours bancaires courants****	265	26 956
Emprunts et dettes financières courants	**202 588**	**291 783**

**Encours comprenant au 31/12/2025 un emprunt de 500M USD (contrevaleur euro de 426M€).*
***Parts de titrisation émises par les fonds CLO I et II, consolidés en intégration globale.*
****Emprunts liés essentiellement à la gestion des activités de cash pooling de KFL 2 en Europe et un financement de 20M€ de Natixis Private Equity auprès de Natixis SA.*
*****Encours se composant principalement de financements à court terme destinés aux activités de Natixis Interépargne.*

L'échéancier des emprunts à moyen et long terme du groupe au 31 décembre 2025 se décompose comme suit :

	Devise	<1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunt Natixis CIB Luxembourg - NIMUSH	USD		425 723		425 723
Emissions de dettes - CLO I et II	EUR			3 439	3 439
TOTAL		**0**	**425 723**	**3 439**	**429 162**

L'échéancier des emprunts à court terme du groupe au 31 décembre 2025 se décompose comme suit :

	Devise	<1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunt Natixis - KFL 2	EUR	181 323			181 323
Emprunt Natixis - Natixis Private Equity	EUR	20 000			20 000
Activité dépôt /crédit – Natixis Tradex Solutions	EUR	1 000			1 000
Financement à court terme - Activité Natixis Interépargne	EUR	265			265
Autres emprunts à court terme	EUR	0			0
TOTAL		**202 588**	**0**	**0**	**202 588**

NOTE 13 – AVANTAGES AU PERSONNEL

13.1 Engagements sociaux

Avantages au personnel

Le Groupe accorde à certains salariés des avantages en matière de retraites ou des couvertures médicales en faveur des retraités. Ces avantages sont soit de nature réglementaire, soit liés aux politiques sociales des filiales. Il existe deux types de régimes postérieurs à l'emploi au sein du Groupe, (a) les régimes à cotisations définies et (b) les régimes à prestations définies.

13.1 Régimes à cotisations définies dédiés à l'entreprise (hors régimes d'Etat)

Principalement aux Etats-Unis, le Groupe paye des cotisations à des fonds gérés de manière indépendante. Ces plans octroient aux salariés un niveau de prestations qui est directement lié aux cotisations versées, augmentées du retour sur investissement.
Les cotisations payées sont les suivantes :

En k€	31-déc-24	31-déc-25
Cotisations	51 095	51 401

13.2 Régimes à prestations définies

13.2.1 Synthèse des différents régimes à prestations définies

Les principaux régimes à prestations définies sont les suivants :

- En France, des indemnités de départ à la retraite, dont le montant est défini par la convention collective, sont payables aux employés lors de leur départ. Certains bénéficient aussi de médailles du travail (autres avantages à long-terme).
- Aux Etats-Unis, certains employés de Loomis-Sayles bénéficient d'un régime de retraite complémentaire et d'un régime de remboursement de frais médicaux pendant leur retraite. Le régime de retraite est financé par les cotisations annuelles de la société, via un fonds géré de manière tripartite (l'administrateur du fonds de pension, la société et un comité de salariés et de retraités élus par la société). Les droits du régime de retraite de Loomis-Sayles ont été gelés au 31 décembre 2020. A compter du 1er janvier 2021, l'acquisition de droits au titre de ce régime n'est plus possible.
- Aux Etats-Unis, les salariés des principales filiales bénéficient également d'un régime de remboursement de frais médicaux pendant leur retraite.
- Au Japon, une indemnité est versée à l'ensemble des salariés ayant plus d'un an d'ancienneté lors de leur départ à la retraite.

Le risque auquel le Groupe peut être confronté au titre de ces régimes est notamment le risque de dépréciation des actifs.

13.2.2 Synthèse des engagements et provisions au titre des régimes à prestations définies

Les engagements au titre des régimes à prestations définies aux Etats-Unis et en France représentent 99% des engagements du Groupe, soit 177M€ sur un total de 178M€, dont 134M€ pour les Etats-Unis et 44M€ pour la France.

Avantages postérieurs à l'emploi - En K€	**31-déc-24**	**31-déc-25**
Solde de clôture de la valeur des engagements	187 751	178 241
Solde de clôture de la juste valeur des actifs	(132 432)	(122 553)
Couverture financière	55 319	55 688
Autres	-	-
Provisions et (charges constatées d'avance)	55 319	55 688

Engagements inscrits au bilan au titre – En K€	**31-déc-24**	**31-déc-25**
Des avantages postérieurs à l'emploi	55 319	55 688
Des autres avantages à long terme	6 313	6 668
Total	61 633	62 355
Dont Provisions	*62 186*	63 553
Dont Charges constatées d'avance	*(554)*	(1 198)

13.2.3 Composantes de la charge de l'exercice

La décomposition de la charge de la période pour les régimes postérieurs à l'emploi est présentée ci-dessous :

En K€	**31/12/2024**	**31/12/2025**
Coût des services	**3 478**	**5 179**
Coût des services rendus au cours de la période	*3 354*	*3 594*
Coût des services passés (modification de régime) [(1)]	*-*	*1 585*
Liquidation ou réduction de régime	*124*	*-*
Coût net d'intérêt	**2 283**	**2 284**
Charge d'intérêt sur l'engagement	*8 447*	*8 449*
Produit net d'intérêt sur les actifs	*(6 163)*	*(6 165)*
Acquisition	**-**	**-**
Transferts	**-**	**-**
Autres	**(18)**	**(0)**
Charge totale	**5 743**	**7 463**

1) Effet de la mise à jour du barème d'indemnité de fin de carrière de la société VEGA IS suite à son intégration dans le périmètre de consolidation.

13.2.4 Évolution des engagements et des actifs de couverture

La variation de la valeur des engagements et de la juste valeur des actifs relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est la suivante :

En K€	**31/12/2024**	**31/12/2025**
Solde d'ouverture de la valeur des engagements	**188 969**	**187 751**
Coût des services rendus au cours de la période	3 354	3 594
Charge d'intérêt	8 447	8 449
Modification de régime	-	1 585
Liquidation ou réduction de régime	(5 342)	-
Pertes et (gains) actuariels	**(7 692)**	**5 214**
Dus aux écarts d'expérience	*1 752*	*3 432*
Dus aux changements d'hypothèses démographiques	*185*	*350*
Dus aux changements d'hypothèses financières	*(9 629)*	*1 432*
Prestations versées	(10 064)	(10 059)
Transferts	-	-
Acquisitions/cessions	-	38
Cotisations des participants	590	512
Ecarts de change	9 507	(17 741)
IFRS 5 [(2)]	-	(1 103)
Autres	(18)	-
Solde de clôture de la valeur des engagements	**187 751**	**178 241**

2) Lié à la comptabilisation au 31/12/25 en IFRS5 de Vauban suite au projet de cession

En k€	**31/12/2024**	**31/12/2025**
Valeur des engagements des régimes entièrement non financés	30 514	28 820
Valeur des engagements des régimes entièrement ou partiellement financés	157 237	149 422

En K€	**31/12/2024**	**31/12/2025**
Solde d'ouverture des actifs de couverture	**134 523**	**132 432**
Produit d'intérêt	6 163	6 165
(Pertes) et gains actuariels	(3 682)	4 756
Cotisations de l'employeur	893	981
Cotisations des participants	-	-
Liquidation ou réduction de régime	(5 342)	-
Prestations versées	(7 873)	(7 564)
Transferts	-	-
Acquisitions / Cessions	-	197
Liquidation de régime	-	-
Ecarts de change	7 750	(14 414)
Autres	-	-
Solde de clôture des actifs de couverture	**132 432**	**122 553**

La décomposition des actifs relatifs aux régimes est la suivante :

Catégories d'actifs :	**31/12/2024**	**31/12/2025**
Actions	28%	26%
Obligations	52%	51%
Biens immobiliers	1%	1%
Autres	19%	22%

Les objectifs d'investissement sont de maintenir un niveau de liquidité suffisant afin de payer les prestations à verser à horizon court terme et d'obtenir un taux de rendement maximal à moindre risque.

L'évolution du montant net comptabilisé sur la période est la suivante :

En K€	31/12/2024	31/12/2025
Provision inscrite au bilan	**54 447**	**55 319**
Coût net sur la période	5 743	7 463
Mouvements de trésorerie	(2 494)	(2 964)
Autres éléments du résultat global (Ecarts actuariels générés)	(4 133)	458
Ajustements dus aux écarts de change	1 757	(3 328)
Transferts	-	-
IFRS5	-	(1 103)
Acquisitions / cessions	-	(158)
Provisions et (charges constatées d'avance) à la clôture	**55 319**	**55 688**

13.2.5 Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées pour les régimes français sont les suivantes :

Hypothèses - France	31/12/2024	31/12/2025
Taux d'actualisation (a)	3,35%	3,38%
Duration	11	10
Taux d'augmentation des salaires	2,71%	2,79%

Celles utilisées pour les régimes des Etats-Unis sont présentées ci-dessous :

Hypothèses – Etats-Unis	31/12/2024	31/12/2025
Taux d'actualisation (*)	5,40%	5,29%
Duration	11	10
Taux d'inflation	2,20%	2,20%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%

() Les taux d'actualisation sont déterminés par référence au taux de rendement des obligations émises par les entreprises de notation AA de même maturité que les engagements*

Les hypothèses d'évolution des coûts médicaux hors frais dentaires sont :

- Pour le plan de Loomis - Sayles : Taux de 5,2% qui décroît jusqu'à 3,8% en 2075.
- Pour le plan de Natixis Global Asset Management, L.P. : Taux de 8,0% en 2025 qui décroît jusqu'à 4,0% en 2075.

13.2.6 Sensibilités des engagements

Les sensibilités calculées sur la valeur des engagements au 31 décembre 2025 et sur le coût normal et le coût financier 2025 sont les suivantes :

	Engagement	
France - En K€	**+0,5% /+1% (*)**	**-0,5% / -1% (*)**
Taux d'actualisation	(1 675)	2 619
Taux d'augmentation des salaires	5 018	(3 645)

** Sensibilité à 0,5% pour le taux d'actualisation et à 1% pour le taux d'augmentation des salaires*

	Engagement		Coût normal et coût financier	
US - En K€	**+0,5% /+1% (*)**	**-0,5% / -1% (*)**	**+0,5% /+1% (*)**	**-0,5% / -1% (*)**
Taux d'actualisation	(6 621)	7 237	186	(213)
Taux d'évolution des coûts médicaux	651	(575)	72	(61)

() Sensibilité à 0,5% pour le taux d'actualisation et à 1% pour le taux d'évolution des coûts médicaux.*

13.2.7 Estimation des cotisations et prestations futures au titre des plans à prestations définies

Les cotisations estimées à verser en 2026 au titre des régimes à prestations définies sont nulles bien qu'une contribution soit probablement nécessaire. L'amélioration de l'état de financement devrait entraîner une diminution de la contribution minimale requise par rapport aux années précédentes. Les exigences de contribution de base ainsi que les discussions de conseil sur ces dernières ne sont pas encore finalisées.

Les prestations estimées à verser pour les 10 prochaines années sont les suivantes :

En K€	**Total**
2026 à 2030	60 476
2031 à 2035	68 466

13.3 Rémunération différée

Les attributions correspondent à une enveloppe de rémunération différée *« vestée »* sur 3 ans dont la valeur est indexée sur l'évolution du résultat courant avant impôt des périmètres concernés.

L'engagement comptabilisé en dette dans les comptes consolidés de Natixis Investment Managers est étalé sur la période d'acquisition.

	31/12/2024	Variation	31/12/2025
Dettes Natixis IM cumulée à la clôture	**54 826**	**-862**	**53 964**
Dont court terme	19 254	1 083	20 337
Dont long terme	35 572	-1 945	33 627

NOTE 14 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS

Les dettes fournisseurs, les autres passifs et les produits constatés d'avance se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Puts sur intérêts minoritaires (échéance sup. à 1 an)	6 758	43 431
Passifs locatifs IFRS 16 (échéance sup. à 1 an)	290 376	322 164
Autres dettes à long terme	23 341	2 131
Autres passifs non courants	**320 475**	**367 727**
Dettes sur actifs non courants destinés à être cédés	**20 966**	**311 844**
Dettes fournisseurs	**458 788**	**496 715**
Activité de cession temporaire de titres - Natixis TradEx	1 187 626	1 263 477
Appels de marge sur cessions temporaires - Natixis TradEx	9 618	46 579
Dividende à payer	0	0
Fonds Consolidés - QP Minoritaires	196 418	89 527
Puts sur intérêts minoritaires (échéance inf. à 1 an)	7 872	0
Passifs locatifs IFRS 16 (échéance inf. à 1 an)	40 736	48 777
Dettes opérationnelles - Natixis Interépargne	228 854	188 218
Dettes sociales courantes	746 926	742 860
Autres impôts et taxes dus	34 157	35 744
Produits constatés d'avance	8 323	10 999
Autres dettes à court terme	54 024	48 868
Autres passifs courants	**2 514 553**	**2 475 049**

NOTE 15 – CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS

Détail des revenus opérationnels

	31/12/2025	31/12/2024
Commissions de distribution	36 666	70 385
Commissions de courtage	33 712	43 085
Commissions de distribution et de mouvements	**70 378**	**113 470**

	31/12/2025	31/12/2024
Gains / pertes de change	**-13 689**	**5 776**
Revenus des agents de transfert	83 443	72 112
Revenus sur administration d'OPCVM US	27 770	27 433
Autres revenus	53 645	16 067
Autres revenus opérationnels	**164 857**	**115 612**
Autres revenus opérationnels	**151 168**	**121 388**

Détail des charges d'exploitation

	31/12/2025	31/12/2024
Rétrocessions de distribution et de placements	-501 234	-438 569
Autres rétrocessions (1)	-99 878	-81 862
Autres charges opérationnelles	-689 515	-677 982
Charges opérationnelles	**-1 290 627**	**-1 198 413**

(1) dont frais de dépositaires et de conservation et sous-traitance valorisateur et frais d'administration de fonds.

Détail des charges de personnel

	31/12/2025	31/12/2024
Rémunérations fixes	-581 696	-578 684
Charges sociales sur rémunérations fixes	-273 384	-259 660
Charges fixes de personnel	**-855 080**	**-838 344**
Charges variables de personnel	-865 778	-842 749
Commissions sur ventes	-40 141	-40 462
Charges variables de personnel	**-905 918**	**-883 211**
Autres frais de personnel	**-30 501**	**-25 448**
Charges de personnel	**-1 791 500**	**-1 747 003**

Ventilation des dotations nettes aux amortissements et provisions

	31/12/2025	31/12/2024
Amortissements des constructions	-53	-53
Amortissements des agencements et installations	-8 781	-9 284
Amortissements du mobilier et matériel de bureau	-7 083	-8 328
Amortissement des droits d'utilisation sur contrats de location preneur (IFRS 16)	-48 307	-47 459
Amortissements des licences, concessions, logiciels	-33 858	-35 487
Dotations aux amortissements	**-98 082**	**-100 611**
Dépréciations des créances douteuses	-1 075	-1 035
Provisions sur litiges de personnel	2 866	-1 926
Provisions sur erreur de transaction	0	0
Provisions sur litiges clients	0	0
Provisions pour autres charges	-89	-10 552
Dotations aux provisions	**1 702**	**-13 513**
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	**-96 380**	**-114 124**

NOTE 16 – RESULTAT DE CESSION D'ACTIFS CORPORELS OU INCORPORELS

	31/12/2025	31/12/2024
PMV de cession d'immobilisations corporelles	-437	75
PMV de cession d'immobilisations incorporelles	0	0
TOTAL	**-437**	**75**

NOTE 17 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'intérêts sur trésorerie et opérations de financement	114 086	230 090
Produits de trésorerie et d'actifs financiers	**114 086**	**230 090**
Charges d'intérêts sur trésorerie et opérations de financement	-101 849	-197 681
Gain et pertes de change sur transactions financières	1 204	-3 939
Coût de l'endettement financier brut	**-100 645**	**-201 620**
Coût de l'endettement financier net	**13 441**	**28 471**
Dividendes*	103 343	115 503
Résultat de cession sur titres et prêts	33 368	17 716
Autres produits et charges financiers	5 849	16 630
Autres produits et charges financiers	**142 560**	**149 848**

**dont dividendes sur titres WCM (comptabilisés en juste valeur par OCI R), pour 69,5 millions d'euros au 31/12/2025 et 62,8 millions d'euros au 31/12/2024*

NOTE 18 – IMPOT SUR LES RESULTATS

La ventilation de la charge d'impôt dans le compte de résultat s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Impôt exigible	-211 201	-208 780
Impôt différé	8 037	16 296
TOTAL	**-203 164**	**-192 484**

La réconciliation de la charge d'impôt théorique avec la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net - Part du Groupe	555 692	536 743
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle	67 858	53 625
Impôts sur les bénéfices	203 164	192 484
Variation de valeur des écarts d'acquisition	22 305	0
QP des sociétés de gestion en MEE	-210	239
Résultat comptable consolidé avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence	**848 809**	**783 091**
Différences permanentes	-24 212	-28 738
Résultat fiscal retraité IFRS	**824 596**	**754 353**
Taux d'impôt	25.83%	25.83%
Charge d'impôt théorique	**-212 993**	**-194 849**
Impôt à taux réduit	-852	-74
Déficits de l'exercice limités par prudence	-2 993	-5 794
Déficits antérieurs perdus ou imputés sur le résultat de l'exercice	2 261	566
Autres impôts différés actifs limités par prudence	0	0
Effet de l'intégration fiscale	304	23
Effet des différences de taux applicables à l'entité mère	3 433	-4 781
Redressements fiscaux	0	0
Crédits d'impôts	0	0
Impact du report variable	-13 246	0
Impôts sur exercices antérieurs et autres impôts	3 138	7 592
Autres différences	17 784	4 832
TOTAL	**-203 164**	**-192 484**

NOTE 19 – EFFECTIFS

Les effectifs au 31 décembre 2025 se répartissent de la façon suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Zone Amérique du Nord	2 021	2 047
Zone Europe	2 849	2 789
Zone Asie	158	149
Total	**5 028**	**4 985**

Les effectifs sont suivis par effectifs temps plein (ETP).

NOTE 20 – INFORMATION SECTORIELLE

Ventilation des agrégats du compte de résultat par zone géographique au 31 décembre 2025 :

	Amérique du Nord	Europe	Asie	Natixis Investment Managers
Commissions de gestion et de conseil	1 742 339	1 883 220	26 210	**3 651 769**
Résultat opérationnel	395 021	287 674	11 675	**694 371**
Résultat net	364 708	205 684	-14 699	**555 692**

Immobilisations corporelles et incorporelles nettes (hors écarts d'acquisition)

	31/12/2025	31/12/2024
Amérique du Nord	431 391	486 460
Europe	187 561	192 118
Asie	10 432	13 847
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	**629 383**	**692 425**

NOTE 21 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés (en k€)	31/12/2025	31/12/2024
Cautions, avals		
Engagements auprès des établissements financiers		
Engagements liés aux cessions temporaires de titres	7 433	64 795
Autres engagements	500	550
Total Engagements donnés	**7 933**	**65 345**

Engagements reçus (en k€)	31/12/2025	31/12/2024
Cautions, avals	110	110
Engagements auprès des établissements financiers	118 303	33 699
Engagements envers les fonds investis en Seed Money*	267 870	262 528
Engagements liés aux cessions temporaires de titres	7 433	64 391
Autres engagements	110	110
Total Engagements reçus	**393 826**	**360 838**

**Engagements sur titres reçus comprenant les engagements de souscription réalisés par Natixis IM auprès des fonds non liquides (Capital Investissement, Immobilier, Infrastructure…).*

NOTE 22 – PARTIES LIEES

Les parties liées sont les entreprises qui directement et indirectement contrôlent ou sont contrôlées, ou sont sous contrôle commun avec l'entreprise présentant ses états financiers. Natixis Investment Managers est partie liée avec ses filiales qui sont sous influence notable et avec les sociétés du Groupe BPCE.

	31/12/2025 Total parties liées	31/12/2024 Total parties liées
Actif		
Trésorerie	826 972	684 552
Prêts et actifs financiers	58 571	41 680
Titre de placement	277 072	276 552
Titres empruntés ou reçus en pension	493 807	446 993
Créances clients et autres créances	75 681	51 456
Passif		
Emprunts et dettes financières	663 751	803 729
Titres prêts ou donnés en pension	17 954	11 984
Dettes fournisseurs et autres dettes	82 670	66 442

	31/12/2025 Total parties liées	31/12/2024 Total parties liées
Compte de résultat		
Produits des activités ordinaires	52 737	85 886
Charges opérationnelles et de personnel	-233 658	-222 472
Coût de l'endettement financier net	-9 439	15 660
Autres produits et charges	-6 703	8 260

	31/12/2025 Total parties liées	31/12/2024 Total parties liées
Hors-Bilan		
Engagements de financement reçus	118 303	33 699
Engagements de financement donnés	0	503
Engagements de garantie reçus	110	110

Il n'y a pas d'opérations au titre des parties liées qui soient conclues à des conditions anormales de marché ou en dehors de toutes opérations avec les entreprises liées mentionnées dans les annexes détaillées par poste.

NOTE 23 – INTERETS DETENUS DANS DES ENTITES STRUCTUREES NON CONSOLIDEES

23.1 Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées – exposition maximale au risque de perte

Les intérêts du groupe dans une entité structurée non consolidée recouvrent des liens contractuels ou non contractuels qui l'exposent à un risque de variation des rendements associés à la performance de cette entité structurée. Ces intérêts comprennent :

- Les investissements en Seed money ;
- Divers investissements (parts fondatrices de NAM) ;
- Les prêts de titres (pensions) ;
- Les engagements de financement donnés par le groupe Natixis IM.

Le tableau ci-dessous présente (i) la valeur comptable des intérêts détenus par Natixis IM dans les entités structurées répartie par grandes activités, (ii) l'exposition maximale au risque de perte attribuable à ces mêmes intérêts, ainsi que (iii) les encours sous gestion (AUM) afférents à ces entités structurées.

L'exposition maximale au risque de perte correspond au montant cumulé des intérêts enregistrés à l'actif du bilan et des engagements donnés :

(Données en K€)	Seed Money et Sponsoring	Autres Investissements	Pensions	Engagements hors bilan	Exposition maximale au risque de perte	Taille des entités (AuM)
Immobilier	247 595	16		56 090	303 702	13 745 373
OPCVM	398 161	315 965	689 446	7 861	1 411 434	253 531 294
Capital investissement	611 425	8 147		142 545	762 117	15 121 950
Titrisation	0	0		0	0	0
Total Général	**1 257 182**	**324 128**	**689 446**	**206 497**	**2 477 253**	**282 398 617**

23.2 Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées – revenus tirés des entités

Le groupe Natixis IM sponsorise une entité dans les cas suivants :

- Natixis IM est impliquée dans la création et la structuration de l'entité structurée ;
- Natixis IM contribue au succès de l'entité en transférant des actifs ou en gérant des activités pertinentes de l'entité structurée.

Lorsque la participation de Natixis IM se limite simplement à un rôle de conseil, d'arrangeur, de dépositaire ou d'agent placeur, l'entité structurée est présumée ne pas être sponsorisée par Natixis IM. L'analyse IFRS 10 a confirmé l'absence de pouvoir sur les activités pertinentes pour les entités structurées concernées, notamment en raison de l'absence de droits décisionnels substantiels et de la marginalité des intérêts financiers détenus.

Natixis IM assure un rôle de sponsor essentiellement pour des OPCVM dans lesquels Natixis IM ne détient aucune participation ni aucun autre intérêt. Les revenus tirés de ces entités, essentiellement des commissions, s'élèvent à 1 815,5 millions d'euros au 31/12/2025.

NOTE 24 – CONTRATS DE LOCATION PRENEUR

Incidence sur le bilan et le compte de résultat des opérations de location preneur

Le montant net des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location preneur s'élève à 270,9 millions d'euros au 31/12/2025 (cf. note 5), dont 269,2 millions d'euros relatifs à des contrats de location de biens immobiliers.
Les passifs locatifs relatifs aux contrats de location preneur représentent un montant de 331,1 millions d'euros au 31/12/2025 (cf. note 14), dont 329,5 millions d'euros relatifs à des contrats de location de biens immobiliers.

Les impacts présents au compte de résultat sont les suivants :

	31/12/2025	31/12/2024
Charges d'intérêts sur passifs locatifs	-8 821	-9 381
Dotations aux amortissements au titre des droits d'utilisation	-48 307	-47 459
Paiements locatifs variables non pris en compte dans l'évaluation des passifs locatifs	-31 460	-33 911
Autres impacts liés aux modifications des contrats	-192	30
Incidence au résultat des contrats de location reconnus au bilan	**-88 781**	**-90 721**
Charges de location au titre des contrats de courte durée	-1 125	-1 324
Charges de location portant sur des actifs de faible valeur	-1 737	-1 808
Incidence au résultat des contrats de location non reconnus au bilan	**-2 863**	**-3 132**

Ventilation des passifs locatifs et engagement hors bilan par échéance contractuelle

Les montants présentés au titre des passifs locatifs correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Le montant des paiements futurs de loyers atteint 372,3 millions d'euros, dont 331,1 millions d'euros de dettes de loyers présente au bilan et 41,2 millions d'euros d'intérêts futurs.
Les sorties de trésorerie futures non prises en comptes dans l'évaluation des passifs locatifs au 31/12/2025 concernant les contrats de location qui n'ont pas encore débuté, mais pour lesquels Natixis IM est engagée, sont nuls.

	Passifs locatifs	Engagements
Moins de 1 mois	8 834	0
De 1 mois à 3 mois	5 033	0
De 3 mois à 6 mois	13 678	0
De 6 mois à 1 an	21 757	0
De 1 à 2 ans	44 717	0
De 2 à 5 ans	130 895	0
Plus de 5 ans	147 402	0
Total	**372 317**	**0**

NOTE 25 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le contrôle de la société est assuré par deux cabinets de commissaires aux comptes titulaires, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (PWC) et le cabinet Forvis Mazars.

Les honoraires enregistrés par le groupe Natixis IM en 2025 au titre des missions exercées par les cabinets de commissaires aux comptes titulaires et leurs réseaux sont les suivants :

	PWC	Forvis Mazars	Total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	-5 412	-1 684	-7 096
Services autres que la certification des comptes	-1 742	-72	-1 814
Total	**-7 154**	**-1 756**	**-8 910**

Pour rappel, les honoraires enregistrés par le groupe Natixis IM en 2024 étaient les suivants :

	PWC	Forvis Mazars	Total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	-5 309	-1 882	-7 191
Services autres que la certification des comptes	-1 144	-77	-1 221
Total	**-6 453**	**-1 959**	**-8 412**

NOTE 26 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est la suivante :

Code Package Natixis IM	Dénomination	Nationalité	Méthode	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
			conso	31/12/2025		31/12/2024	
RU001	Natixis Investment Managers	France	IG	100%	100%	100%	100%
	France						
RU145	AEW Europe SA (ex-AEW SA)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU195	Natixis Investment Managers Innovation	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU141	Natixis Investment Managers Participations 1	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU186	Natixis TradEx Solutions (ex-Natixis Asset Management Finance)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU199	OSSIAM	France	IG	91%	91%	91%	91%
RU143	Natixis Investment Managers Participations 3	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU208	Darius Capital Conseil	France	IG	70%	70%	70%	70%
RU216	Mirova	France	IG	99%	99%	100%	100%
RU229	Seventure Partners	France	IG	59%	59%	59%	59%
RU230	Naxicap Partners	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU231	Flexstone Partners SAS (ex- Euro Private Equity France)	France	IG	84%	84%	84%	84%
RU183	Dorval Asset Management	France	NC	0%	0%	100%	100%
RU242	DNCA Finance	France	IG	100%	85%	100%	85%
RU246	AEW (ex-AEW Ciloger)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU257	Natixis Private Equity	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU264	Natixis Investment Managers International	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU267	Ostrum AM	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU274	Thematics Asset Management	France	IG	100%	99%	58%	58%
RU286	Vauban Infrastructure Partners	France	IG	51%	45%	51%	45%
RU298	Natixis Interépargne	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU301	MV Credit SARL, succursale France	France	NC	0%	0%	100%	100%
RU315	CAPRE (ex-Loomis Sayles Capital Re)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU318	Ecofi Investissements	France	MEE	25%	25%	25%	25%
RU319	Natixis Investment Managers Operating Services (ex-NIM P6)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles (Netherlands) B.V., French Branch	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU326	HSBC Epargne Entreprise	France	NC	0%	0%	100%	100%
RU324	Vega Investment Solutions	France	IG	51%	51%	0%	0%
RU328	DNCA Quadro [Fonds]	France	IG	100%	100%	0%	0%
RU700	Flexstone Private Equity Opportunities FCPR [Fonds]	France	IG	57%	57%	0%	0%
	Europe						

RU114	Natixis Investment Managers UK Limited	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU317	Kennedy Financement Luxembourg	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU213	Kennedy Financement Luxembourg 2	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU147	AEW Europe Sarl	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Global Advisors (Europe) Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU149	AEW Global Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU150	AEW Global UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU194	AEW Europe LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU202	AEW Europe Investment Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU203	AEW Europe Holding Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Investments Limited (UK)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU180	Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl	Suisse	IG	100%	100%	100%	100%
RU181	AEW Central Europe	Pologne	IG	100%	100%	100%	100%
RU215	AEW UK Investment Management LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU232	Flexstone Partners SARL (ex-Euro Private Equity)	Suisse	IG	100%	84%	100%	84%
RU242	DNCA Finance succursale Luxembourg	Luxembourg	IG	100%	85%	100%	85%
RU242	DNCA Finance succursale Milan	Italie	IG	100%	85%	100%	85%
RU246	AEW Italian Branch (ex-AEW Ciloger Italian Branch)	Italie	IG	100%	100%	100%	100%
RU181	AEW Central Europe CZECH	Rep Tchèque	IG	100%	100%	100%	100%
RU254	AEW Europe Global Lux	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU253	Mirova UK Limited (ex-Mirova Natural Capital Limited)	Royaume-Uni	IG	100%	99%	100%	100%
RU273	MV Credit Limited	Royaume-Uni	NC	0%	0%	100%	100%
RU261	MV Credit LLP	Royaume-Uni	NC	0%	0%	100%	100%
RU311	MV Credit SARL	Luxembourg	NC	0%	0%	100%	100%
RU275	AEW Invest Gmbh	Allemagne	IG	85%	100%	85%	100%
RU100	AEW Value Investors Asia III GP Limited	Jersey	IG	100%	100%	100%	100%
RU194	AEW Europe LLP succursale Espagne	Espagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU289	AEW Promote LP Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Alpha Luxembourg, LLC	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles (Netherlands) B.V.	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW VIA IV GP Partners S.à r.l	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW APREF GP S.à r.l.	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU246	AEW - Dutch Branch	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU216	Mirova Sweden filial	Suède	IG	99%	99%	100%	100%
RU308	AEW EVP GP LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU303	Natixis Investment Managers International, Nederlands	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU305	Natixis Investment Managers International, Succursale Italiana	Italie	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW APREF Investors, L.P.	Jersey	IG	100%	100%	100%	100%
RU306	Natixis Investment Managers International, Sucursal en Espana	Espagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW VIA V GP Partners S.à r.l	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%

RU267	Ostrum Asset Management Italia	Italie	NC	0%	0%	100%	100%
RU312	Natixis Investment Managers International, Zweigniederlassung Deutschland	Allemagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU215	AEW UK Investment Management LLP succursale Espagne	Espagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU320	MV Credit CLO Equity SARL	Luxembourg	NC	0%	0%	100%	100%
RU322	Natixis Investment Managers International, Belgian branch	Belgique	IG	100%	100%	100%	100%
RU323	Natixis Investment Managers International, Luxembourg branch	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU286	Vauban Infrastructure Partners, German Branch	Allemagne	IG	51%	45%	51%	45%
RU100	AEW EHF Lux GP S.à r.l	Luxembourg	IG	100%	100%	0%	0%
RU242	DNCA Finance Sucursal en Espana	Espagne	IG	100%	85%	0%	0%
RU216	Mirova UK Branch	Royaume-Uni	IG	99%	99%	0%	0%
RU296	Purple Finance CLO 1 [Fonds]	Irlande	IG	58%	58%	58%	58%
RU297	Purple Finance CLO 2 [Fonds]	Irlande	IG	71%	71%	71%	71%
RU299	MV Credit Euro CLO III [Fonds]	Irlande	NC	0%	0%	100%	100%
RU700	Loomis Sayles Sakorum Long Short Growth Equity [Fonds]	Luxembourg	IG	38%	38%	55%	55%
RU700	Loomis Sayles Global Allocation [Fonds]	Luxembourg	IG	41%	41%	57%	57%
RU700	DNCA Strategic Resources [Fonds]	Luxembourg	NC	0%	0%	0%	0%
	Amérique du Nord						
RU193	Natixis Investment Managers LLC (ex-NIMUSH)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Capital Management, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Capital Management, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners V Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners VI, Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners VII, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU125	Aurora Investment Management LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU206	EPISO SLP LLC	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU175	Gateway Investment Advisers, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU126	Harris Associates LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU126	Harris Associates Securities LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU126	Harris Associates, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles & Company, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles & Company, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Distributors, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Distributors, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Alpha, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Trust Company, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU107	Natixis Advisors, LLC (ex-Natixis Advisors, L.P.)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU237	Flexstone Partners LLC (ex-Caspian Private Equity, LLC)	Etats-Unis	IG	100%	84%	100%	84%
RU107	Natixis Distribution, LLC (ex-Natixis Distribution, L.P.)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%

RU105	Natixis Investment Managers International, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU133	Vaughan Nelson Investment Management, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU133	Vaughan Nelson Investment Management, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors II Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU269	Ostrum AM US LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners Real Estate Fund VIII LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors III LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors IV LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU282	Mirova US LLC	Etats-Unis	IG	100%	99%	100%	100%
RU100	AEW Partners Real Estate Fund IX LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	Seaport Strategic Property Program I Co-Investors, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU316	NIM-os, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Cold Ops MM, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW EHF GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU313	Mirova US Holdings LLC	Etats-Unis	IG	100%	99%	100%	100%
RU314	Mirova Africa Inc. (ex-SunFunder Inc.)	Etats-Unis	IG	100%	99%	100%	100%
RU100	AEW Partners X GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	NIM-os Technologies Inc.	Canada	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Value Investors U.S. GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW European Property Securities Absolute Return GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Global Property GP, L.L.C.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Global Investment Fund GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW SHI V GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Red Fund GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW TAPT GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
	International Autres						
RU210	Natixis Investment Managers Hong Kong Limited	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU160	Natixis Investment Managers Middle East, a branch of Natixis Investment Managers UK Limited	Emirats Arabes Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Asia Pte Ltd.	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%
RU111	Natixis Investment Managers Japan co., Ltd	Japon	IG	100%	100%	100%	100%
RU294	Natixis Investment Managers Singapore Limited (ex-Ostrum AM Asia Ltd)	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%
RU105	Asahi Natixis Investment Managers Co. Ltd	Japon	MEE	49%	49%	49%	49%
RU182	Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd	Taiwan	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Investments Asia Pte. Ltd.	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Asia Limited	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU221	Natixis Investment Managers Uruguay S.A.	Uruguay	IG	100%	100%	100%	100%
RU118	Natixis Investment Managers Australia Pty Limited	Australie	IG	100%	100%	100%	100%
RU252	Investors Mutual Limited	Australie	IG	82%	82%	76%	76%
RU236	Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V.	Mexique	IG	100%	100%	100%	100%

RU100	AEW Japan Corporation	Japon	IG	100%	100%	100%	100%
RU271	AEW Private Debt Hong Kong Limited (ex-NIMI Hong Kong Ltd)	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Korea LLC	Corée du Sud	IG	100%	100%	100%	100%
RU314	Mirova Kenya Limited (ex-SunFunder East Africa Ltd)	Kenya	IG	100%	99%	100%	100%
RU309	Natixis Investment Managers Korea Limited (ex-Natixis IM Korea Limited)	Corée du Sud	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Australia Pty Ltd	Australie	IG	100%	100%	100%	100%
RU284	Flexstone Partners Pte Ltd	Singapour	IG	100%	84%	100%	84%

COMPTES CONSOLIDES

Natixis Investment Managers

Au 31 Décembre 2025

Comptes audités au 31 Décembre 2025

Comptes consolidés établis conformément aux normes IFRS

Projet en date du 26 février 2026, en cours de revue par les commissaires aux comptes

SOMMAIRE

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Tableau de variation des capitaux propres

Notes annexes

BILAN ACTIF

En milliers d'euros

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Ecarts d'acquisition	**3**	2 388 818	2 624 858
Immobilisations incorporelles	**4**	281 284	287 938
Immobilisations corporelles	**5**	348 099	404 487
Titres mis en équivalence	**6**	74 016	86 871
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**7**	597 527	674 327
Titres à la juste valeur par le résultat	**8**	1 732 899	1 547 666
Autres actifs financiers	**9**	97 569	249 540
Actifs non courants destinés à être cédés	**9**	142 287	389 736
Impôts différés actifs		105 599	118 789
ACTIF NON COURANT		**5 768 098**	**6 384 212**
Créances clients	**10**	615 155	651 842
Créances d'impôts		37 428	35 992
Autres actifs courants	**10**	1 720 158	1 758 537
Titres à la juste valeur par le résultat	**8**	329 713	355 028
Disponibilités		2 087 780	2 092 547
ACTIF COURANT		**4 790 234**	**4 893 946**
TOTAL GENERAL		**10 558 332**	**11 278 158**

BILAN PASSIF

En milliers d'euros

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Capital social		241 783	241 783
Prime d'émission et réserve légale		4 942 692	4 942 692
Réserves groupe		-311 871	-737 385
Résultat groupe		555 692	536 743
Ecarts de conversion groupe		361 105	653 811
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		**5 789 401**	**5 637 644**
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle		119 660	78 692
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		**5 909 061**	**5 716 336**
Provisions	**11**	0	0
Avantages au personnel	**13**	261 148	260 815
Emprunts et dettes financières	**12**	429 162	854 124
Autres passifs	**14**	320 475	367 727
Dettes sur actifs non courants destinés à être cédés	**14**	20 966	311 844
Impôts différés passifs		395 283	437 909
PASSIFS NON COURANTS		**1 427 034**	**2 232 419**
Provisions	**11**	34 569	36 911
Emprunts et dettes financières	**12**	202 588	291 783
Dettes fournisseurs	**14**	458 788	496 715
Dettes d'impôts		11 739	28 945
Autres passifs	**14**	2 514 553	2 475 049
PASSIFS COURANTS		**3 222 237**	**3 329 403**
TOTAL GENERAL		**10 558 332**	**11 278 158**

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Commissions de gestion et de conseil	**20**	3 651 769	3 438 219
Commissions de distribution et de mouvement	**15**	70 378	113 470
Autres revenus opérationnels	**15**	151 168	121 388
Produits des activités ordinaires		**3 873 315**	**3 673 077**
Plus ou moins-value de cession d'actifs corporels ou incorporels	**16**	-437	75
Charges opérationnelles	**15**	-1 290 627	-1 198 413
Charges de personnel	**15**	-1 791 500	-1 747 003
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	**15**	-96 380	-114 124
Résultat opérationnel		**694 371**	**613 612**
Produits de trésorerie et d'actifs financiers	**17**	114 086	230 090
Coût de l'endettement financier brut	**17**	-100 645	-201 620
Coût de l'endettement financier net	**17**	**13 441**	**28 471**
Autres produits et charges financiers	**17**	142 560	149 848
Impôts sur le résultat	**18**	-203 164	-192 484
Quote-part des sociétés mise en équivalence		5 378	-382
Résultat des activités en cours de cession		0	0
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles		-29 036	-8 696
Résultat net de l'ensemble consolidé		**623 550**	**590 369**
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle		-67 858	-53 625
Résultat net (part du Groupe)		**555 692**	**536 743**

Résultat de base par action en euros :		**2.30**	**2.22**
Résultat dilué par action en euros :		**2.30**	**2.22**

Au 31 décembre 2025, le capital social de Natixis Investment Managers se compose de 241 782 557 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Etat du résultat global	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net de l'ensemble consolidé	**623 550**	**590 369**
Ecarts de conversion	-315 392	150 749
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des instruments financiers à la juste valeur par CP	66 931	60 016
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	733	5 674
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisées directement en autres éléments du résultat global	**-247 728**	**216 439**
Résultat global de l'ensemble consolidé	**375 821**	**806 808**

Les données sont présentées nettes d'impôt.

TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net avant part des intérêts ne donnant pas le contrôle	623 550	590 369
Amortissements et provisions	87 485	119 980
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	10 220	19 749
Résultat des activités d'investissement	-144 763	-133 293
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus	-5 378	382
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	*571 114*	*597 187*
Coût de l'endettement financier net	-12 684	9 802
Impôts sur le résultat	203 164	192 484
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	**761 594**	**799 474**
Impôts versés	-239 438	-147 476
Variation du BFR	-86 340	-166 190
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	**435 816**	**485 807**
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-111 283	-69 293
Acquisition de titres de sociétés consolidées, net de la trésorerie acquise	4 076	654
Acquisition autres titres et autres opérations d'investissement	-868 319	-518 694
Dividendes reçus	101 658	127 869
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	20 618	41 515
Cession de sociétés consolidées	61 096	0
Autres opérations de désinvestissement	767 528	729 522
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	**-24 626**	**311 572**
Augmentation de capital en numéraire	0	0
Augmentation de capital en numéraire - Part des intérêts ne donnant pas le contrôle	108	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-100 000	-493 298
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-55 714	-38 541
Remboursement d'emprunts et dettes financières	-99 642	-240 930
Intérêts financiers nets	12 034	27 566
Souscription d'emprunts et dettes financières	33 562	167 279
Augmentation (diminution) des dividendes à payer	0	-23
Variation des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle	0	0
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	**-209 651**	**-577 948**
Augmentation/diminution de la trésorerie		
Incidence des variations de cours de devises et autres (D)	-136 293	239 416
Variation de la trésorerie nette A+B+C+D	**65 246**	**458 849**
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	2 554 201	2 095 352
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	2 619 447	2 554 201
Variation de la trésorerie nette	**65 246**	**458 849**

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital social	Primes et réserve légale	Réserves consolidées	Résultat net Part du groupe	Réserves recyclables		Réserves non recyclables		Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
					Ecarts de conversion	Réévaluation des instruments de dettes à la JV par OCI R	Ecarts de rééval. IAS19R	Réévaluation instruments de capitaux propres à la JV OCI NR			
Au 31 décembre 2023	**241 783**	**4 942 692**	**-861 458**	**428 392**	**511 994**	**9 827**	**-17 974**	**126 896**	**5 382 152**	**57 340**	**5 439 492**
Affectation du résultat			428 392	-428 392					0		0
Résultat net				536 743					536 743	53 625	590 369
Dividendes distribués			-493 466						-493 466	-38 559	-532 025
Ecarts de conversion					141 817		-1 939	11 247	151 125	-377	150 749
Réévaluation titres OCI NR								62 817	62 817		62 817
Réévaluation portefeuille HTCS						-2 801			-2 801		-2 801
Rééval. puts sur minoritaires			2 062						2 062		2 062
Autres mouvements			-4 013				3 024		-989	6 663	5 674
Au 31 décembre 2024	**241 783**	**4 942 692**	**-928 483**	**536 743**	**653 811**	**7 026**	**-16 889**	**200 960**	**5 637 644**	**78 692**	**5 716 336**
Affectation du résultat			536 743	-536 743					0		0
Résultat net				555 692					555 692	67 858	623 550
Dividendes distribués			-100 000						-100 000	-55 714	-155 714
Ecarts de conversion					-292 706		1 404	-23 754	-315 055	-337	-315 392
Réévaluation titres OCI NR								73 957	73 957		73 957
Réévaluation portefeuille HTCS						-7 026			-7 026		-7 026
Rééval. puts sur minoritaires			-713						-713		-713
Entrée de périmètre VEGA IS			-32 811						-32 811	25 972	-6 839
Réorganisation Mirova-Thematics			-19 563						-19 563	3 517	-16 046
Autres mouvements			-3 456				733		-2 723	-317	-3 040
Au 31 décembre 2025	**241 783**	**4 942 692**	**-548 282**	**555 692**	**361 105**	**0**	**-14 752**	**251 163**	**5 789 401**	**119 671**	**5 909 073**

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE NATIXIS INVESTMENT MANAGERS AU 31 DECEMBRE 2025

INFORMATIONS PRESENTEES DANS LES NOTES ANNEXES

Les notes annexées sont référencées aux tableaux de synthèse.

Tous les montants figurant dans les tableaux sont exprimés en milliers d'euros (K€), et les commentaires sont généralement exprimés en millions d'euros (M€).
Natixis Investment Managers, entité consolidante, est une société anonyme au capital de 241 782 557 actions d'une valeur nominale d'un euro.

Les sociétés du Groupe Natixis Investment Managers exerçant une activité de gestion pour compte de tiers ont obtenu des autorités de tutelle dont elles dépendent, soit en France, soit à l'étranger, les agréments nécessaires à celle-ci.

Le Groupe Natixis IM est détenu à 100% par le Groupe Natixis.

REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les comptes consolidés de Natixis Investment Managers au 31 décembre 2025 sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

Incidence du Pilier II : Réforme fiscale - Taux d'imposition minimal mondial

Les règles du Pilier 2 de l'OCDE visant à la mise en place d'un taux d'imposition mondial minimum des sociétés fixé à 15 %, transposées en droit français par la loi de finances pour 2024 sont désormais applicables aux exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023.

BPCE SA, en tant que tête de Groupe, est assujetti à cette imposition complémentaire. Par conséquent, Natixis IM n'a pas constaté de charge d'impôt à ce titre au 31 décembre 2025.

Incidence de la norme IFRS 18 : Présentation et informations à fournir dans les états financiers

La norme IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers » a été publiée par l'IASB le 9 avril 2024, et adoptée par l'Union européenne le 16 février 2026. Cette norme, qui a vocation à remplacer la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », reprend un grand nombre des dispositions de la norme IAS 1 et les complète par de nouvelles exigences relatives :

- à la présentation du compte de résultat ;
- aux informations à communiquer dans les notes annexes des états financiers sur les mesures de performance définies par la direction (MPM) ;
- à l'agrégation et à la désagrégation de l'information dans l'état du résultat.

Natixis Investment Managers évalue actuellement les implications de cette norme sur ses états financiers consolidés. La norme IFRS 18 sera applicable au 1er janvier 2027 avec un comparatif au 1er janvier 2026.

PERIMETRE, METHODES DE CONSOLIDATION ET REGLES DE CONSOLIDATION

Présentation des états financiers

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le modèle utilisé et présenté est conforme au format proposé par la recommandation n° 2013-03 du 7 novembre 2013 du Conseil National de la Comptabilité.

Contrôle et méthodes de consolidation

Contrôle d'une entité et Intégration globale

Les entités contrôlées par Natixis Investment Managers sont consolidées selon la norme IFRS10 en appliquant la méthode de l'intégration globale. Cette norme définit un modèle unique de contrôle applicable à l'ensemble des entités, qu'il s'agisse d'entités à gouvernance classique ou bien d'entités structurées. Le contrôle d'une entité doit être analysé au travers de trois critères cumulatifs : (i) la détention du pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité ; (ii) l'exposition ou le droit aux rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ; (iii) la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité pour influer sur le montant des rendements variables obtenus.

Lorsque les droits de vote ou droits similaires constituent le facteur déterminant pour diriger une entité, le contrôle est généralement établi lors d'une détention de plus de 50 % des droits de vote.

Dans le cas contraire, l'évaluation du contrôle nécessite l'exercice du jugement et la prise en compte de tous les faits et circonstances (ex : objectifs création de l'entité, nature des activités pertinentes de l'entité, étendue des droits décisionnels détenus par Natixis Investment Managers, l'exposition à la variabilité des rendements, droits détenus par les autres parties…). Si, après la revue de ces critères, Natixis IM conclut que les droits décisionnels dont elle dispose sur la gestion des activités pertinentes de l'entité lui permettent d'influer sur le montant des rendements variables obtenus, alors Natixis Investment Managers en détient le contrôle aux termes d'IFRS 10 et cette entité est consolidable en intégration globale.

La méthode de l'intégration globale consiste à substituer à la valeur comptable de la participation, chacun des éléments d'actif et de passif de la filiale.

La part des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au bilan, au compte de résultat et dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global.

Influence notable et mise en équivalence

L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. L'influence notable est présumée quand Natixis Investment Managers dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entreprise précitée. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une entité associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les variations de l'actif net de l'entité depuis son acquisition.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité ; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.
Les entités structurées présentent généralement une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :
- des activités et des objectifs limités et bien définis ;
- des capitaux propres faibles ou inexistants ne leur permettant pas de financer leurs activités sans recourir à des financements subordonnés ;
- un financement par émission sous la forme de multiples instruments contractuellement liés qui créent des concentrations de crédit ou d'autres risques (tranches) ;
- peu ou pas de personnel.

Périmètre des entités structurées avec lesquelles Natixis IM est en relation

Natixis IM publie des informations au titre d'IFRS 12 pour toutes les entités structurées dans lesquelles elle détient un intérêt et intervient avec l'un ou plusieurs des rôles suivants :
- originateur / structureur / arrangeur ;
- agent placeur ;
- gestionnaire des activités pertinentes ; ou
- tout autre rôle ayant une incidence prépondérante dans la structuration ou la gestion de l'opération.

Un intérêt dans une entité s'entend comme un lien contractuel ou non contractuel qui expose l'entité à un risque de variation des rendements associés à la performance de l'autre entité.
Les intérêts dans une autre entité peuvent être attestés, entre autres par la détention d'instruments de capitaux propres ou de titres de créance ainsi que, par d'autres formes de liens, telles qu'un financement, un crédit de trésorerie, un rehaussement de crédit, l'octroi de garanties ou de dérivés structurés.

En conséquence, ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation (IFRS 10), ni dans celui de communication d'informations complémentaires (IFRS 12) :

- les entités structurées dont le seul lien avec Natixis IM est constitué par une opération courante. Celle-ci correspond à un instrument financier non structuré n'ayant généralement pas d'incidence significative sur la variabilité des rendements de l'entité structurée et pouvant être conclu par Natixis IM indifféremment avec des entités structurées ou avec des entités à gouvernance classique. Les différentes formes d'opérations courantes sont principalement :
 - les dérivés vanilles de taux, de change et sur autres sous-jacents, ainsi que les opérations de prêts/emprunts de titres et de pension,
 - les garanties et les financements vanilles accordés à des SCI familiales ou à certaines holdings ;
- les entités structurées externes dans lesquelles Natixis IM intervient comme simple investisseur. Il s'agit :
 - de placements dans des OPCVM externes que Natixis IM ne gère pas, à l'exception de ceux dans lesquels Natixis IM détient la quasi-totalité des parts,
 - de participations détenues dans des véhicules de titrisation externes dans lesquels Natixis IM intervient uniquement comme simple investisseur minoritaire,
 - d'un périmètre restreint de participations détenues dans des fonds immobiliers et des fonds externes de Capital investissement dans lesquels Natixis IM intervient comme simple investisseur minoritaire.

Les entités structurées avec lesquelles Natixis IM est en relation peuvent être regroupées en quatre familles : les fonds OPCVM, les fonds immobiliers, les fonds de Capital investissement, et les véhicules de titrisation.

Les analyses de consolidation en regard de la norme IFRS 10 des entités structurées sont réalisées en prenant en compte tous les critères énoncés dans le paragraphe « Contrôle d'une entité et Intégration globale ».

Fonds OPCVM

De façon générale, les investissements en « seed-money » détenus sur une durée inférieure à un an ne font pas l'objet d'une consolidation.

OPCVM non garantis

Les activités pertinentes d'un OPCVM correspondent aux activités d'investissement et de désinvestissement des valeurs mobilières à l'actif du fonds. Ces activités sont menées de façon discrétionnaire par les sociétés de gestion de Natixis IM pour le compte des investisseurs.

La rémunération de Natixis IM en tant que gestionnaire est marginale par rapport à la performance servie aux investisseurs. En effet, les commissions de gestion et de surperformance perçues sont dans le marché et en adéquation avec les services rendus, l'activité de Gestion d'actifs s'effectuant dans un marché concurrentiel et international.

En l'absence de droits détenus par des tiers (ex : droits de révocation ou droit de remboursement/liquidation du fonds), le contrôle des OPCVM gérés par Natixis IM s'apprécie donc au regard des participations cumulées détenues par les entités de Natixis IM :
- en tant que gérant, Natixis IM n'a pas vocation à investir dans les fonds et détient généralement uniquement quelques parts ;
- d'autres entités Natixis IM peuvent détenir des parts minoritaires, essentiellement pour répondre à des besoins de placement de trésorerie.

Un fonds est consolidable :
- si Natixis IM agit comme principal, c'est-à-dire si Natixis IM est gérant et non révocable par un nombre limité de personnes et si Natixis IM détient une participation suffisamment significative pour conclure qu'elle contrôle le fonds ; ou
- si Natixis IM n'est pas gérant mais détient la quasi-totalité des parts.

OPCVM garantis
Natixis IM accorde à certains OPCVM une garantie en capital et/ou de performance. Ces fonds à formule sont des fonds à gestion passive. Une fois que la structuration est mise en place à l'origine, elle est figée tout au long de la vie du fonds. Natixis IM est exposée de façon relativement limitée aux rendements variables négatifs du fait d'une gestion stricte du fonds par la société de gestion Natixis TradEx Solutions (ex-Natixis Asset Management Finance) et par un dispositif robuste de contrôle des risques mis en place au moment de la structuration, puis suivi pendant toute la vie du fonds.
Ces contrôles limitent ainsi fortement le risque d'appel en garantie.
De la même façon que les OPCVM non garantis, les OPCVM garantis sont consolidables sous IFRS 10 dès lors que Natixis IM intervient en tant que principal (ex : Natixis IM intervient comme gérant non révocable et détient une participation significative).

Fonds immobiliers
Les activités pertinentes de ces fonds correspondent aux activités d'investissement et de désinvestissement des actifs immobiliers.
Ces fonds sont gérés par les sociétés de gestion de Natixis IM (AEW Europe, AEW Capital Management…) pour le compte des investisseurs.
En matière de rémunération, les rendements perçus par Natixis IM regroupent les revenus perçus par Natixis IM en tant que société de gestion (commissions de gestion, commissions de surperformance…) et en tant qu'investisseur (dividendes).
Un fonds est consolidable si Natixis IM agit comme principal (ex : Natixis est gérant et non révocable par un nombre limité de personnes et détient des rendements variables significatifs).

Fonds de Capital investissement
Dans le cadre de ses activités de Capital investissement, Natixis IM investit en capital dans des sociétés non cotées par l'intermédiaire de Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), de Sociétés d'Investissement à Capital Risque (SICAR) et de Limited Partnerships dont elle assure le plus souvent la gestion.

Les critères d'analyse de consolidation IFRS 10 appliqués aux fonds de Capital investissement sont les mêmes que ceux appliqués aux fonds immobiliers. Un fonds est consolidable si Natixis agit comme principal (ex : Natixis IM est gérant et non révocable par un nombre limité de personnes et détient des rendements variables significatifs).

Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 décembre 2025.

Elimination des opérations internes

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidé des opérations internes au Groupe a été éliminé. Les plus ou moins-values de cessions d'actifs entre les entreprises intégrées sont elles aussi éliminées. Le cas échéant, les moins-values qui traduisent une dépréciation effective sont maintenues.

Conversion des comptes des entités étrangères

Les comptes de Natixis Investment Managers sont établis en euros.

Le bilan des sociétés consolidées dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est converti au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.

Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique "Ecart de conversion" et pour la part des tiers sous la rubrique « Part des intérêts ne donnant pas le contrôle ».

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er janvier 2010 sont comptabilisés selon la norme IFRS 3 révisée, « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels ». Ces deux normes s'appliquent de façon prospective. Les principales modifications de ces normes sont les suivantes :

- L'écart d'acquisition est calculé en prenant en compte la juste valeur de l'entité acquise, soit en totalité, soit à hauteur de la quote-part acquise. L'application de l'une ou l'autre de ces deux méthodes est permise acquisition par acquisition ;
- Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges à la date d'acquisition ;
- Les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan à la date d'acquisition sur la base de leur juste valeur ;
- Les rachats d'intérêts non contrôlants dans une filiale déjà contrôlée par le Groupe sont comptabilisés en capitaux propres ;
- Les diminutions de pourcentage d'intérêts sans perte de contrôle sont comptabilisées en capitaux propres.

Affectation des écarts d'acquisition aux Unités génératrices de trésorerie

Chaque écart d'acquisition est affecté à la date d'acquisition à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (UGT) devant retirer les avantages de l'acquisition. Les UGT constituent le niveau utilisé par la direction pour déterminer le retour sur investissement d'une activité. Le test de dépréciation consiste alors à comparer la valeur comptable de chaque UGT (comprenant les écarts d'acquisition qui lui sont affectés) à sa valeur recouvrable, cette valeur étant définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité de l'UGT. La valeur de marché est déterminée comme la meilleure estimation de la vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Cette estimation est déterminée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières. La valeur d'utilité est calculée selon la méthode la plus appropriée, généralement par actualisation des flux futurs estimés et appliquée globalement à l'échelle de l'UGT. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition est enregistrée en résultat.

Au 31 décembre 2025, les trois UGT suivantes ont été identifiées pour l'affectation et la réalisation des tests de perte de valeur : UGT Amérique du Nord, UGT Europe et UGT Asie.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les écarts d'acquisition font l'objet de test de dépréciation au minimum une fois par an et en tout état de cause dès l'apparition d'indices objectifs de perte de valeur.

La détermination de la valeur d'utilité a reposé principalement sur l'actualisation de l'estimation des flux futurs de l'UGT tels qu'ils résultent du plan à moyen terme établi pour les besoins du pilotage du Groupe.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont enregistrées pour leur coût d'acquisition, éventuellement augmenté des frais d'acquisition qui leurs sont directement attribuables. Les logiciels créés, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont comptabilisés à leur coût de production, incluant les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations sont amorties en fonction de la durée de consommation des avantages économiques attendus, qui correspond en général à la durée de vie du bien. Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques différents, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité.

Les logiciels informatiques sont amortis sur des durées variant en fonction de leur nature, entre 1 et 7 ans.
Les matériels de bureau et informatique sont amortis entre 3 et 5 ans.
Les installations, aménagements et agencements sont généralement amortis sur 10 ans.

Les immobilisations font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture d'éventuels indices de pertes de valeur sont identifiés. Dans l'affirmative, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en résultat.

Cette dépréciation est reprise en cas de modification de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de perte de valeur.

Coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel

Le comité d'interprétation des normes comptables IFRS (IFRS IC) a apporté, au mois d'avril 2021, des précisions sur la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel obtenu auprès d'un fournisseur dans le cadre d'un contrat SaaS (Software as a service). Selon cette décision, les coûts de configuration ou de personnalisation ne sont généralement pas à comptabiliser en immobilisation incorporelle car l'entité qui supporte ces coûts ne contrôle pas le logiciel et les activités de configuration et de personnalisation ne créent pas une ressource qu'elle contrôle, distincte du logiciel. Dans la mesure où ces coûts ne répondent pas à la définition d'un actif incorporel, ils sont à comptabiliser en charge au moment où ces services de configuration et de personnalisation sont

réalisés. Si le service de configuration et de personnalisation du logiciel peut être dissocié du droit d'accès au logiciel SaaS alors la charge est à étaler au fur et à mesure de la configuration et de la personnalisation du logiciel. Si, à l'inverse, le service de configuration et de personnalisation, est indissociable du droit d'accès au logiciel SaaS alors la charge est à étaler sur la durée du contrat SaaS. De plus, dans sa décision, le comité précise que si un paiement est réalisé en avance au titre de ces prestations, alors ce paiement est à comptabiliser à l'actif.

Contrats de location-financement

Un contrat de location-financement se définit comme un contrat de location ayant en substance pour effet de transférer au preneur les risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. Il s'analyse comme une acquisition d'immobilisation par le locataire, financée par un crédit accordé par le bailleur.

Dans les comptes du preneur, les contrats de crédit-bail et de location avec option d'achat se traduisent par l'acquisition d'une immobilisation financée par emprunt.

Contrats de location simple

Selon la norme IFRS 16, appliquée au 1er janvier 2019, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif déterminé. Le contrôle est établi lorsque le preneur détient tout au long de la durée d'utilisation les deux droits suivants :

- Le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien ;
- Le droit de décider de l'utilisation du bien.

Pour le preneur, la norme IFRS 16 impose la comptabilisation à l'actif de tous les contrats de location répondant à la définition établie par IFRS 16, sous la forme d'un droit d'utilisation de l'actif loué, enregistré parmi les immobilisations, et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

Eu égard aux activités de Natixis IM, la mise en œuvre de la norme IFRS 16 porte dans une très large mesure sur les actifs immobiliers loués pour les besoins de l'exploitation à titre de bureaux.

Exceptions

Natixis IM utilise les exceptions prévues par la norme en ne modifiant pas le traitement comptable des contrats de location de courte durée (inférieure à 12 mois) ou portant sur des actifs sous-jacents de faible valeur. Les loyers relatifs à ces contrats sont comptabilisés en charge de la période parmi les charges générales d'exploitation. Natixis IM a utilisé le seuil indicatif de 5 000 USD mentionné par l'IASB (dans les bases de conclusion de la norme) pour définir les biens de faible valeur et elle a par ailleurs décidé d'exclure certains contrats dès lors que ces exclusions demeuraient non matérielles au regard de ses états financiers. Sont notamment concernés les contrats de location de véhicules.

Natixis IM a également retenu l'option offerte par la norme IFRS 16 de ne pas appliquer cette dernière aux immobilisations incorporelles.

Durée de la location

Le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière est amortie sur base actuarielle, sur la durée du contrat de location. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 16, la durée du contrat de location correspond à la période de location non résiliable complétée, le cas échéant, des périodes couvertes par des options de renouvellement dont l'exercice par le preneur est raisonnablement certain et les périodes couvertes par des options de résiliation dont l'exercice par le preneur n'est pas raisonnablement certain. Elle est, en général, de 9 ans concernant les contrats de baux immobilier de droit français de type « 3/6/9 ». A l'étranger et notamment dans les pays anglo-saxons (ex : filiales américaines de Natixis IM), la durée des contrats de baux immobiliers peut être comprise entre 10 et 20 ans. Il est précisé que le contrat n'est plus exécutoire, lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de le résilier sans la permission de l'autre partie et en ne s'exposant qu'à une pénalité négligeable.

L'appréciation du caractère raisonnablement certain est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pertinents faisant que Natixis IM a un avantage économique à exercer une option ou à ne pas l'exercer tels que :
- Les conditions d'exercice de ces options au regard des conditions de marché (montant des paiements y compris le paiement de pénalités de résiliation et des garanties de valeur résiduelle) ;
- Les aménagements importants effectués dans les locaux loués ;
- Les coûts associés à la résiliation du contrat (frais de négociation, frais de déménagement, frais de recherche d'un nouveau bien adapté aux besoins, coûts de remise en l'état…) ;
- L'importance du bien loué pour Natixis IM compte-tenu de sa nature spécifique ou de sa localisation ;
- L'historique des renouvellements des biens similaires, mais aussi la stratégie quant à l'utilisation à venir des biens.

Détermination du passif locatif

A la date de début du contrat de location, les paiements pris en compte pour déterminer le passif locatif comprennent les paiements qui se rapportent au droit d'utiliser le bien sous-jacent pour la durée du contrat de location et qui n'ont pas encore été versés, c'est à dire :
- les paiements de loyers fixes (y compris ceux qui sont fixes en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. Les paiements fixes en substance sont des paiements qui, même si leur forme comporte une variabilité sont, en substance, inévitables ;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début du contrat ;
- ainsi que, le cas échéant, toute somme que Natixis IM s'attend à payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle, d'option d'achat ou de pénalités de résiliation anticipées.

Sont exclus des paiements retenus pour la détermination du passif locatif, la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe d'habitation s'agissant de taxes entrant dans le champ d'application de l'interprétation IFRIC

21 « Taxes prélevées par une autorité publique », ainsi que la taxe foncière et les primes d'assurances éventuellement refacturées par le bailleur, celles-ci constituant un paiement locatif variable (dès lors que les montants remboursés ne sont pas prédéterminés contractuellement).

Suivant la norme IFRS 16, les paiements sont actualisés soit au taux implicite du contrat de location, soit au taux marginal du preneur, qui est le taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire, dans un environnement économique similaire. Natixis IM applique aux paiements de ses contrats le taux marginal. Ce dernier est fonction de la devise et de la durée du contrat. Il tient compte également du spread de refinancement de Natixis IM.

Détermination de l'actif représentatif du droit d'utilisation

Le droit d'utilisation est comptabilisé à l'actif en date de prise d'effet du contrat de location pour une valeur égale au montant du passif locatif à cette date, ajusté des paiements versés au bailleur avant ou à cette date et ainsi non pris en compte dans l'évaluation du passif locatif, sous déduction des avantages incitatifs reçus. Le cas échéant ce montant est ajusté des coûts directs initiaux engagés par le preneur et d'une estimation des coûts de démantèlement et de remise en état dans la mesure où les termes et les conditions du contrat de location l'exigent, la sortie de ressource est probable et peut être déterminée de manière suffisamment fiable.

Présentation

Les droits d'utilisation sont présentés sur les lignes d'immobilisation du bilan consolidé où sont enregistrés les biens de même nature détenus en pleine propriété. La dette locative est portée sur les lignes « Autres passifs non courants / courants » au passif du bilan consolidé.
La charge d'intérêt relative à la dette financière et la charge d'amortissement du droit d'utilisation sont portées au compte de résultat respectivement sur la ligne « coût de l'endettement financier » et sur la ligne « Dotations nettes aux amortissements et aux provisions ».
La valeur du droit d'utilisation est susceptible d'être ultérieurement ajustée en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location, ainsi que pour tenir compte des variations contractuelles de loyers liées à l'application d'indices ou de taux.

Actifs financiers

Selon la norme IFRS 9 « Instruments financiers », lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés au coût amorti, à la juste valeur par capitaux propres ou à la juste valeur par résultat. Pour les instruments de dettes, le classement dépend du modèle de gestion (« business model ») retenu pour ces instruments et des caractéristiques de leurs flux contractuels basiques (« SPPI » : Solely Payments of Principal & Interests) ou non.

Modèle de gestion ou « Business model »

Le « Business model » représente la manière dont Natixis IM gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et des revenus. La détermination du modèle de gestion s'opère à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre l'objectif économique donné. Le modèle de gestion n'est donc pas déterminé instrument par instrument, mais à un niveau de regroupement supérieur, par portefeuille.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- Modèle de collecte : modèle de gestion fondé sur la détention des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels au cours de la durée de vie des actifs. Ce modèle, dont la notion de détention est assez proche d'une détention jusqu'à maturité, n'est toutefois pas remis en question si des cessions interviennent en vue de réduire le risque de crédit ou peu avant l'échéance et à un prix reflétant les flux de trésorerie contractuels restant dus. Par ailleurs, ce modèle n'est pas remis en cause lorsque les cessions ne sont pas fréquentes (même si elles sont d'une valeur importante) ou lorsqu'elles ne sont pas d'une valeur importante considérées tant isolément que globalement (même si elles sont fréquentes).
Ce modèle de gestion est utilisé par Natixis IM, notamment pour les activités de pensions et les activités de gestion de portefeuilles de prêts.

- Modèle de collecte et de vente : modèle de gestion mixte dans lequel les actifs sont gérés avec l'objectif à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vente des actifs financiers. Dans ce modèle de gestion, les cessions d'actifs financiers concourent à la réalisation des objectifs. Ce modèle de gestion est utilisé par Natixis IM, notamment pour les activités de gestion de portefeuilles de prêts.

- Modèle de gestion autre : modèle propre qui s'applique aux autres actifs financiers qui ne correspondent pas aux deux modèles précédents. Il concerne les actifs financiers pour lesquels la collecte des flux contractuels est accessoire. Ce modèle de gestion, qui inclut notamment l'ensemble du portefeuille de seed money et de sponsoring du Groupe Natixis IM, se divise en 2 sous-catégories :
 - les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat en raison d'une intention de trading, qui regroupent notamment tous les instruments de seed money liquides et cotés ;
 - les autres actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat (dont les instruments de dette non SPPI), qui englobent notamment tous les investissements de seed money illiquides et non cotés.

Détermination du caractère basique ou « SPPI »

Un actif financier est basique si les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû.
Le « principal » est défini comme la juste valeur de l'actif financier à sa date d'acquisition. Les « intérêts » représentent la contrepartie de la valeur temps de l'argent et le risque de crédit associé au principal, mais également d'autres risques comme le risque de liquidité, les coûts administratifs et la marge de négociation.
Pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts, les termes contractuels de l'instrument sont analysés.
Toute modalité contractuelle qui générerait une exposition à des risques ou à une volatilité des flux sans lien avec un contrat de prêt basique, comme par exemple, une exposition aux variations de cours des actions ou d'un indice boursier, ou encore l'introduction d'un effet de levier ne permettrait pas de considérer que les flux de trésorerie contractuels revêtent un caractère basique.

Les actifs financiers basiques incluent notamment les prêts à taux fixe, les prêts à taux variable sans différentiel (« mismatch ») de taux ou sans indexation sur une valeur ou un indice boursier et des titres de dettes à taux fixe ou à taux variable.
Les actifs financiers non-basiques incluent notamment les parts d'OPCVM et les instruments de dettes convertibles ou remboursables en un nombre fixe d'actions.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers comptabilisés dans la catégorie coût amorti correspondent aux instruments de dette, notamment les prêts ou créances et les titres au coût amorti tels que les obligations.

Ils sont évalués au coût amorti s'ils remplissent les deux conditions suivantes :

- les actifs sont détenus dans un modèle de collecte dont l'objectif est la collecte des flux de trésorerie contractuels et ;
- les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates déterminées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû. Dans ce cas, l'actif est dit basique et ses flux sont réputés « SPPI ».

Les prêts et créances sont enregistrés initialement à leur juste valeur. Lors des arrêtés ultérieurs, ils sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif.

Le « TIE » est le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs à la valeur initiale de l'instrument de dette. Ce taux inclut les décotes, constatées lorsque les prêts sont octroyés à des conditions inférieures aux conditions de marché, ainsi que les produits et coûts externes de transaction directement liés à l'émission des prêts et analysés comme un ajustement du rendement effectif.

Dépréciations pour pertes de crédit attendues

Le modèle de dépréciation pour pertes de crédit attendues repose sur des paramètres et hypothèses qui influent sur les corrections de valeur pour pertes. Ces paramètres et hypothèses sont basés sur des données issues d'événements passés et actuels, ainsi sur des prévisions raisonnables et justifiables d'événements futurs ou de scénarios économiques futurs. Natixis IM prend en compte également le jugement d'experts pour l'estimation et l'application de ces paramètres et hypothèses.

Les actifs financiers au coût amorti du Groupe Natixis Investment Managers sont principalement composés des prêts de titres de l'activité Natixis TradEx Solutions et des prêts détenus par les fonds CLO. Ces actifs font l'objet d'un provisionnement selon un modèle de dépréciation basé sur les pertes attendues.

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Instruments de capitaux propres

Les actifs financiers comptabilisés dans cette catégorie correspondent principalement à des instruments de capitaux propres (actions, parts sociales…) qui peuvent être désignés, sur option irrévocable, à la juste valeur par capitaux propres. Cette option irrévocable s'applique instrument par instrument et uniquement aux instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction.

En date d'arrêté, ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le poste « Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables ».

Les gains ou pertes de valeurs (latents et réalisés) restent en capitaux propres sans jamais être comptabilisés en résultat, à l'exception des dividendes qui affectent le résultat. Le résultat de cession des instruments de capitaux propres est transféré dans le poste « Réserves consolidées ». Les instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par capitaux propres ne font pas l'objet d'une dépréciation.

Instruments de dettes

Les actifs financiers comptabilisés dans cette catégorie correspondent principalement à des instruments de dettes prenant la forme de prêts, détenus par les fonds CLO.

Un instrument de dettes est évalué à la juste valeur par capitaux propres seulement s'il répond aux deux conditions suivantes :

- l'actif est détenu dans un modèle de collecte et de vente dont l'objectif est à la fois la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers ; et
- les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû. Dans ce cas, l'actif est dit basique et ses flux sont réputés « SPPI ».

En date d'arrêté, ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en « Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables ».

Les intérêts courus ou acquis de ces instruments de dettes sont enregistrés en résultat, tout comme les dépréciations pour pertes de crédit attendues. En cas de cession, les variations de juste valeur des instruments de dettes sont transférées en résultat.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers comptabilisés dans la catégorie juste valeur par résultat correspondent aux :

- actifs financiers détenus à des fins de transaction : ils regroupent les instruments de dettes et de capitaux propres acquis principalement dans l'objectif de les céder à court terme ainsi que les titres faisant partie d'un portefeuille d'instruments gérés en commun et présentant un profil récent de prise de bénéfices à court terme.
- actifs financiers à la juste valeur sur option : il s'agit des instruments de dette dits « SPPI » et qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Ils sont désignés à la juste valeur par résultat lors de leur comptabilisation initiale conformément à la norme IFRS 9, uniquement si cette option permet de réduire une incohérence en résultat avec un actif/passif financier lié.
- actifs financiers devant être évalués à la juste valeur par résultat : il s'agit des instruments de dettes ne respectant pas le caractère basique « SPPI », comme les parts d'OPCVM qui sont analysées comme des instruments de dettes ayant des caractéristiques non basiques sous IFRS 9.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transaction étant comptabilisés en compte de résultat.

La valeur de marché est revue à chaque date d'arrêté. Sa variation, coupons inclus, est constatée sur la ligne « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat consolidé.

Le portefeuille d'actifs financiers à la juste valeur par résultat est principalement composé de parts d'OPCVM et d'investissements en seed money.

Détermination de la juste valeur des titres

Les titres classés dans les portefeuilles d'« Actifs financiers à la juste valeur par résultat » et d'« Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres » sont évalués à leur juste valeur.

Lorsqu'il existe des prix cotés sur un marché actif, ces derniers sont la meilleure estimation de la juste valeur. Lorsque le cours n'est pas disponible, la juste valeur correspond au prix de la transaction la plus récente, s'il n'est pas intervenu de changements significatifs dans les conditions économiques entre la date de transaction et la date d'évaluation.

Le Groupe Natixis IM utilise les dernières valeurs liquidatives connues pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs. Par ailleurs, la société réalise sa propre évaluation des investissements tenant compte des information disponibles à la date de clôture des comptes et des prévisions de la durée de détention des actifs. Sur cette base, elle comptabilise le cas échéant des ajustements par rapport à la dernière valeur liquidative.

A défaut, et notamment en l'absence de marché actif, le Groupe Natixis IM a recours à des modèles d'évaluation, reposant sur des estimations et hypothèses objectives et vérifiables, en cohérence avec les méthodologies de valorisation des instruments financiers généralement acceptées. Ainsi, il peut être fait référence à des transactions récentes, à la cotation d'un instrument similaire, à l'actualisation de cash-flows futurs, à l'actif net réévalué …

Date d'enregistrement des titres

Les titres sont inscrits au bilan à la date de règlement-livraison.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La notion de trésorerie et équivalents de trésorerie, utilisée dans le tableau de flux de trésorerie, est constituée des disponibilités et dépôts à vue et des équivalents de trésorerie au sens de la norme IAS 7 : il s'agit des placements à court terme, généralement moins de trois mois, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Provisions de passif

Les provisions de passif, autres que celles relatives aux engagements sociaux, concernent essentiellement les provisions pour litiges, amendes, risques fiscaux et restructuration.
Elles sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Ces passifs constituent une obligation actuelle juridique ou implicite du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Un passif n'est comptabilisé que dans le cas où l'évaluation du montant peut être faite avec une fiabilité suffisante.

Les provisions sont actualisées dès lors que l'effet de l'actualisation est significatif.

Passif financier

Les passifs financiers sont classés au bilan dans les deux catégories comptables suivantes :

- passifs financiers au coût amorti ;
- passifs financiers à la juste valeur par résultat par nature ou sur option ;

Sont comptabilisés en juste valeur par résultat par nature, les instruments émis en vue d'être rachetés à court terme (passifs à des fins de transaction).
Les passifs financiers répondant aux conditions définies par la norme pourront être évalués à la juste valeur sur option.

Tous les autres passifs répondant à la définition d'un passif financier (hors dérivé) sont évalués au coût amorti.

Tous les autres passifs

Avantages au personnel

Avantages à court terme

Les avantages à court terme recouvrent principalement les salaires, congés annuels, intéressement, participation, primes payés dans les douze mois de la clôture de l'exercice et se rattachant à cet exercice.
Ils sont comptabilisés en charge de l'exercice, y compris pour les montants restants dus à la clôture.

Avantages à long terme

Les avantages à long terme sont des avantages généralement liés à l'ancienneté, versés à des salariés en activité et payés au-delà de douze mois de la clôture de l'exercice ; il s'agit en particulier des primes pour médaille du travail. Ces engagements font l'objet d'une provision correspondant à la valeur des engagements à la clôture. Ils sont évalués selon la même méthode actuarielle que celle appliquée aux avantages postérieurs à l'emploi.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages au personnel postérieurs à l'emploi recouvrent les indemnités de fin de carrière, les retraites et avantages aux retraités.
Ces avantages peuvent être classés en deux catégories : les régimes à cotisations définies (non représentatifs d'un engagement pour l'entreprise) et les régimes à prestations définies (représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise et donnant lieu à évaluation et provisionnement).

Les engagements sociaux du Groupe sont essentiellement couverts par des cotisations passées en charge et versées à des fonds de retraite ou d'assurance. Les engagements non couverts par ces fonds, en particulier ceux relatifs aux caisses de retraite du Groupe sont entièrement provisionnés au passif du bilan.

Les engagements sont évalués selon une méthode actuarielle tenant compte de l'âge, de l'ancienneté et de la probabilité de présence à la date d'attribution de l'avantage. Le calcul tient compte de la valeur des actifs constitués en couverture des engagements. Il opère une répartition de la charge dans le temps en fonction de la période d'activité des membres du personnel (méthode des unités de crédits projetés).

Allocation des avantages du personnel aux périodes de service d'un régime à prestations définies

Le comité d'interprétation des normes comptables IFRS (IFRS IC) a apporté, au mois d'avril 2021, des précisions sur l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service dans le contexte d'un régime à prestations définies qui aurait les caractéristiques suivantes : à la date où ils atteignent l'âge de départ à la retraite, les salariés, s'ils sont toujours employés par l'entité à cette date, ont droit à une indemnité égale à un mois du dernier salaire pour chaque année de service. Cette indemnité est plafonnée à un nombre déterminé d'années consécutives de service au sein de l'entité. Dans ce cas, le Comité IFRS IC a précisé que la charge de la prestation est à allouer aux périodes couvrant uniquement les années de services précédant le départ en retraite, dans la limite du nombre d'années requises pour atteindre le plafond prévu selon les termes du régime.

Paiements fondés sur des actions

Les paiements sur base d'actions concernent des transactions dont le paiement est fondé sur des actions émises par le Groupe et dénouées en numéraire.
En application d'IFRS 2, lors de chaque arrêté, les options sont évaluées à leur juste valeur sur la base d'un modèle binomial. La variation de la juste valeur des options constitue une charge de l'exercice qui figure en dette du bilan. Cette charge est étalée sur la période d'indisponibilité des options. La charge comptabilisée tient également compte d'une hypothèse de taux de sortie des bénéficiaires.

Impôt différé

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles observées entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif.

Le taux d'impôt et les règles fiscales retenus pour le calcul des impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque l'impôt deviendra récupérable ou exigible.
Les impositions différées sont compensées entre elles au niveau de chaque entreprise consolidée. Ces compensations ne peuvent, toutefois, être effectuées que sur des impositions différées calculées au même taux et se résorbant sur des échéances suffisamment proches. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entité concernée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Les impôts différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférant aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des dérivés désignés en couverture des flux de trésorerie, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'interprétation IFRIC 23, appliquée au 1er janvier 2019, clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt exigible et différé lorsqu'une incertitude existe concernant le traitement fiscal appliqué. S'il y a un doute sur l'acceptation du traitement fiscal par l'administration fiscale en vertu de la législation fiscale, alors ce traitement fiscal est un traitement fiscal incertain. Dans l'hypothèse où il serait probable que l'administration fiscale n'accepte pas le traitement fiscal retenu, IFRIC 23 indique que le montant de l'incertitude à refléter dans les états financiers doit être estimé selon la méthode qui fournira la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. Pour déterminer ce montant, deux approches peuvent être retenues : la méthode du montant le plus probable ou bien la méthode de la valeur attendue (c'est-à-dire la moyenne pondérée des différents scénarios possibles). IFRIC 23 demande, par ailleurs, qu'un suivi de l'évaluation des incertitudes fiscales soit réalisé.

Les incertitudes fiscales sont inscrites suivant leur sens et suivant qu'elles portent sur un impôt exigible ou différé dans les rubriques du bilan « Impôts différés actifs », « Créances d'impôts », « Impôts différés passifs » et « Dettes d'impôts ».

Reconnaissance des revenus

La norme IFRS 15 impose un modèle de comptabilisation unique pour tous les revenus tirés de contrats conclus avec des clients. La comptabilisation du produit des activités ordinaires, notamment, reflète le transfert du contrôle des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services.

La norme IFRS 15 induit une démarche générale de comptabilisation du revenu en 5 étapes :
• Identification des contrats avec les clients ;
• Identification des obligations de performance (ou éléments) distinctes à comptabiliser séparément les unes des autres ;
• Détermination du prix de la transaction dans son ensemble ;
• Allocation du prix de la transaction aux différentes obligations de performance distinctes ;
• Comptabilisation des produits lorsque les obligations de performance sont satisfaites.

Les commissions de gestion et de distribution entrent dans le champ d'application d'IFRS 15. Les commissions de performance constituent des produits de l'activité ordinaire mais ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont considérées comme raisonnablement certaines ou définitivement acquises, soit à la fin de la période de référence fixée dans le prospectus de souscription, soit en cas de sorties des porteurs de parts.

Résultat par action

Le résultat net par action est obtenu en divisant le « résultat net part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.
Au 31 décembre 2025, il n'existe pas d'instruments dilutifs.

Information sectorielle

Le Groupe exerce une activité de gestion d'actif pour compte de tiers à un niveau international sur trois zones géographiques : Amérique du Nord, Europe et Asie. En conséquence, la clé primaire retenue par le Groupe pour l'information sectorielle est la zone géographique. L'information sectorielle fournie en annexe est conforme à la norme IFRS 8.

Informations à fournir sur les instruments financiers

Niveaux de juste valeur (IFRS 13)

La norme établit une hiérarchie dans les modalités de détermination de la juste valeur :

- la meilleure représentation de la juste valeur est le prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme actif, si les cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché.

- à défaut, la juste valeur doit être déterminée à l'aide de techniques de valorisation. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, la référence à la juste valeur d'un instrument identique en substance, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, les modèles de valorisation des actions et toute technique de valorisation couramment utilisée par les intervenants sur le marché.

Lorsqu'un modèle de valorisation est appliqué, il doit utiliser au maximum des données issues du marché. Dans le cas de certains produits structurés, souvent élaborés sur mesure, le modèle de valorisation est parfois alimenté par des paramètres non observables sur le marché.

Pour ces instruments, il ne peut être constaté de profit ou de perte lors de la comptabilisation initiale. La marge dégagée à l'initiation doit être, dans cette situation, différée. Cette marge doit être étalée sur la période d'inobservabilité de l'instrument.

La juste valeur des actifs financiers évalués en juste valeur au bilan est ventilée suivant la hiérarchie des paramètres utilisés pour valoriser les actifs, définie par l'amendement à la norme IFRS 7 de mars 2009 applicable à partir du 1er janvier 2009.

- Niveau 1 : prix cotés pour un instrument financier identique sur un marché actif ;
- Niveau 2 : paramètres autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, observables soit directement (un prix), soit indirectement (dérivé de prix) ;
- Niveau 3 : paramètres basés sur des données de marché non observables.

Lorsque plusieurs paramètres sont utilisés, l'instrument est affecté au niveau correspondant au paramètre le plus significatif et au niveau le plus bas.

Utilisation d'estimation dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des gestionnaires.
Les réalisations futures dépendent de nombreux facteurs : fluctuation des taux d'intérêt et de change, conjoncture économique, modification de la réglementation ou de la législation, etc.

Les évaluations suivantes nécessitent la formulation d'hypothèses et d'estimations :

- l'évaluation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés fait appel à des modèles utilisant des données de marché observables pour la plupart des instruments négociés de gré à gré. La détermination de certains instruments complexes, non traités sur un marché actif repose sur des techniques d'évaluation, qui dans certains cas intègrent des paramètres jugés non observables ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs sont établis en se fondant sur des hypothèses de taux d'actualisation, de taux de rotation du personnel, d'évolution des salaires ; les taux de rendements des actifs en couverture des engagements sociaux sont également fondés sur des estimations ;
- l'évaluation des puts sur minoritaires est réalisée sur la base des données prévisionnelles préparées par le management des filiales.

Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

NOTE 2 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS AU 31 DECEMBRE 2025

1. Abandon du rapprochement de Natixis Investment Managers et de Generali Investment Holding

A la suite de l'annonce le 21 janvier 2025 de la signature d'un protocole d'accord non engageant visant à créer une coentreprise réunissant leurs activités respectives de gestion d'actifs, Generali Investment Holding et Natixis Investment Managers, Generali et BPCE ont conduit des discussions approfondies et mené des consultations avec les parties prenantes, conformément aux principes de gouvernance de chaque entreprise.

Bien que les travaux menés ensemble au cours de l'année 2025 aient confirmé les bénéfices et la valeur industrielle du partenariat, Generali et BPCE ont conjointement pris la décision de mettre un terme à leur négociation en décembre 2025, considérant que les conditions pour parvenir à finaliser un accord n'étaient pas réunies.

2. Acquisition de Vega IM

Au 1er janvier 2025, Natixis IM a acquis une partie de la participation de Natixis Wealth Management dans Vega IM. Natixis IM International a concomitamment apporté à Vega IM ses activités de gestion NIM Solutions et ses activités de support dédiées aux réseaux du Groupe BPCE et à l'épargne salariale. A la suite de cette opération, le nouvel ensemble, renommé Vega Investment Solutions, est détenu à 51% par le groupe Natixis IM et à 49% par Natixis Wealth Management. Cette opération sous contrôle commun a été comptabilisée en reprenant la valeur historique des actifs et des passifs consolidés auparavant chez Natixis.

3. Cession de MV Credit

Au 31 janvier 2025, le groupe Natixis IM a cédé son affilié MV Credit, spécialiste de la dette privée, à Clearlake Capital, une société d'investissement multi-boutiques américaine. Cette opération comprend la cession de la société de gestion (implantée au Royaume-Uni, au Luxembourg et en France) et du fonds de rétention du CLO III (MV Credit CLO Equity SARL), qui détenait l'exposition du groupe Natixis IM dans le CLO III.

4. Cession de Dorval

Au 1er juillet 2025, le groupe Natixis IM a cédé à Natixis Wealth Management 100% du capital de Dorval AM, société de gestion spécialisée en stratégies flexibles, actions européennes et gestion diversifiée internationale.

5. Rapprochement stratégique de Thematics AM et Mirova

Dans le contexte du rapprochement des activités de Mirova, affilié de Natixis IM dédié à l'investissement responsable, et de Thematics AM, affilié de Natixis IM spécialiste de l'investissement thématique, Thematics AM est devenu au 4ème trimestre 2025 une filiale à 100% de Mirova, par le biais d'apports et de cessions de titres successifs, cette évolution constituant l'étape préalable à la fusion des entités intervenue le 1er janvier 2026.

6. Evolution du taux de détention dans Investors Mutual Limited (IML)

A la suite du rachat des parts de certains managers de l'entité en juillet 2025, le taux de détention de Natixis IM dans IML est passé de 75,90% à 81,75%.

7. Consolidation du fonds DNCA Quadro

Le fonds DNCA Quadro a été consolidé à fin mars 2025, à la suite du dépassement des seuils de consolidation (fonds détenu à près de 100% en seed money depuis plus d'un an, avec un actif net proche de 67 millions d'euros).

8. Consolidation du fonds DNCA Strategic Resources

Le fonds DNCA Strategic Resources a été consolidé à fin juin 2025, à la suite du dépassement des seuils de consolidation (fonds détenu à près de 55%, en seed money depuis plus d'un an, avec un actif net proche de 130 millions d'euros). Néanmoins, à la suite du remboursement intégral de la seed money, le fonds a été déconsolidé en décembre 2025.

9. Consolidation du fonds Flexstone Private Equity Opportunities FCPR

Le fonds Flexstone Private Equity Opportunities FCPR a été consolidé à fin décembre 2025, à la suite du dépassement des seuils de consolidation (fonds investi en seed money, avec un horizon d'investissement supérieur à un an, détenu à près de 57% et avec un actif net proche de 81 millions d'euros).

10. Création de succursales des affiliés en Europe continentale

Dans le cadre du développement de ses activités, DNCA a créé en décembre 2025 une nouvelle succursale à Madrid, en Espagne.

Par ailleurs, dans le contexte de la réorganisation des opérations de Mirova en Europe, les activités de la filiale de Mirova au Royaume-Uni, Mirova UK Limited, ont été transférées au 4ème trimestre 2025 à une nouvelle succursale britannique de Mirova France.

11. Fermeture de la succursale italienne d'Ostrum

La succursale italienne d'Ostrum a été fermée en décembre 2025 sans impact en compte de résultat.

12. Dissolution de HSBC Epargne Entreprise par transmission universelle de patrimoine

Au 14 janvier 2025, la société HSBC Epargne Entreprise, qui avait été acquise par Natixis Interépargne en novembre 2024, a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine à Natixis Interépargne.

13. Nouveau partenariat stratégique avec Vauban

Au cours du 4ème trimestre 2025, Natixis Investment Managers, InvestCorp Strategic Capital Group (ISCG) et Vauban Infrastructure Partners ont engagé des discussions pour établir un partenariat stratégique destiné à accélérer le développement de Vauban, notamment à l'international.

Dans le cadre de ces discussions, il est prévu que la direction de Vauban devienne actionnaire majoritaire de la société, que InvestCorp Strategic Capital Group (ISCG) devienne un partenaire stratégique et un investisseur minoritaire dans Vauban en rachetant 24,9% du capital à Natixis IM, qui conservera une participation de 24,9 % dans cet affilié, en tant que partenaire stratégique et investisseur minoritaire.

A la suite de la cession d'une partie de sa participation à ISCG, Natixis IM perdra le contrôle exclusif de Vauban. Dans ce cadre, les actifs et passifs de la société ont été regroupés sur deux agrégats distincts du bilan consolidé de Natixis IM à fin décembre 2025 suivant la norme IFRS5.

14. Acquisition des activités de Belmont Capital Group aux Etats-Unis

Au cours du 3ème trimestre 2025, Gateway, affilié de NIM LLC, a acquis les actifs de Belmont Capital Group. L'équipe de Belmont Capital, basée à Los Angeles, est spécialisée dans les stratégies d'investissement basées sur les options. Cette acquisition renforce l'engagement de Gateway envers les SMA (Separately Managed Accounts : comptes gérés séparément), qui constituent l'un des segments de produits à la croissance la plus rapide dans l'industrie des services financiers aux États-Unis.

15. Partenariat stratégique de Natixis IM avec Edward Jones aux Etats-Unis

Un partenariat stratégique a été établi entre Natixis IM et Edward Jones, qui inclut l'acquisition par Edward Jones des activités de gestion d'overlay de Natixis IM aux États-Unis, ainsi que la fourniture exclusive de SMA et d'un large éventail de stratégies pour leurs plateformes.
Le closing de cette opération est intervenu le 31 décembre 2025. Edward Jones a payé 45 millions de dollars qui ont été reconnus immédiatement en revenu opérationnel dans le compte de résultat 2025 de Natixis IM. Par ailleurs, 7,8 millions de dollars de charges relatives à cette opération ont également été constatées au 4ème trimestre. L'impact net sur le résultat opérationnel s'élève donc à 37,2 millions de dollars en 2025.

16. Collectif Porteurs H2O

Fin décembre 2023, 6 077 personnes physiques et morales, membres d'une association dénommée « Collectif porteurs H2O », ont assigné la société de droit français Natixis Investment Managers devant le Tribunal des activités économiques, de Paris, aux côté de cinq autres défenderesses, pour obtenir réparation de dommages qu'ils subiraient, en qualité d'investisseurs dans sept fonds communs de placement (OPCVM) gérés par les entités anglaise H2O AM LLP, puis française H2O AM Europe, entre 2015 et 2021. En mars 2025, les sociétés Natixis S.A. et BPCE ont été assignées en intervention forcée par les demandeurs.

Ensemble, les demandeurs sollicitent la condamnation solidaire de Natixis Investment Managers, Natixis S.A., BPCE et des autres co-défenderesses, en ce compris les gestionnaires, dépositaire et commissaire aux comptes des sept fonds, à réparer leurs préjudices allégués. Compte tenu du nombre toujours évolutif de demandeurs et l'absence de mise à jour par les demandeurs du montant de leurs demandes, le montant réclamé ne peut être déterminé précisément à date. Sur la base des éléments communiqués par les demandeurs, le montant des demandes peut être estimé à date à environ 600 millions d'euros au titre des préjudices financiers et moraux allégués, outre les frais de justice. Natixis Investment Managers, ainsi que Natixis S.A. et BPCE, considèrent que les demandes formulées à leurs encontre sont sans fondement et les contesteront vigoureusement.

17. Dividende Natixis IM

Natixis IM a approuvé en mai 2025 la distribution d'un dividende de 100 millions d'euros au titre des résultats de 2024. Le dividende a été payé intégralement à Natixis SA sur le second semestre 2025.

NOTE 3 – ECARTS D'ACQUISITION

Variation des écarts d'acquisition

Sociétés acquises	31/12/2024	Variation	Ecart de conv.	31/12/2025
UGT Amérique du Nord	1 513 074	27 421	-182 086	1 358 408
UGT Europe	1 030 758	-50 039	-4 792	975 927
UGT Asie	81 026	-22 305	-4 238	54 483
TOTAL VALEUR NETTE	**2 624 858**	**-44 923**	**-191 118**	**2 388 818**

Les écarts d'acquisition ont diminué de 236 millions d'euros sur l'exercice, ce qui s'explique par :

- Les effets de variation de périmètre pour +19,0 millions d'euros, comprenant notamment :
 - L'acquisition de Vega IS pour +12,4 millions d'euros sur l'UGT Europe (reprise d'un goodwill historique de Natixis, opération sous contrôle commun) ;
 - La décomptabilisation du goodwill de Dorval, à la suite de la cession de la société, pour -21,0 millions d'euros sur l'UGT Europe ;
 - L'acquisition de Belmont par Gateway, qui a généré la comptabilisation d'un goodwill de +27,4 millions d'euros sur l'UGT Amérique du Nord.

- La baisse de l'écart de conversion pour -191,1 millions d'euros, occasionnée par la baisse du dollar sur la période (impact négatif de change de -182,1 millions d'euros sur l'UGT Amérique du Nord) ;

- Le reclassement IFRS5 de -41,6 millions d'euros sur l'UGT Europe, correspondant à la quote-part du goodwill de Vauban reclassée sur l'agrégat des Actifs non courants destinés à être cédés ;

- Les tests de dépréciation réalisés sur les trois UGT lors de l'arrêté annuel 2025 :
 - Les valorisations effectuées des UGT Europe et Amérique du Nord n'ont pas mis en évidence de perte de valeur des goodwill correspondants ;
 - La valorisation effectuée de l'UGT Asie a révélé la nécessité de comptabiliser une perte de valeur d'un montant de 22,3 millions d'euros au 31 décembre 2025.

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Variation des valeurs brutes

	31/12/2024	Augm.	Dim.	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/2025
Logiciels, licences, concessions, brevets	419 109	13 399	-7 645	50 486	-36 278	439 072
Immobilisations incorporelles en cours	37 997	32 166	0	-51 366	-1 945	16 853
Autres immobilisations incorporelles	238 734	13 719	-153	14 390	-25 058	241 631
Immobilisations incorporelles	**695 840**	**59 284**	**-7 798**	**13 510**	**-63 281**	**697 556**

Variation des amortissements et provisions

	31/12/2024	Augm.	Dim.	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/2025
Logiciels, licences, concessions, brevets	-301 145	-33 858	7 645	631	24 424	-302 303
Autres immobilisations incorporelles	-106 757	-6 731	153	-851	217	-113 969
Amortissements/provisions immobilisations incorporelles	**-407 902**	**-40 589**	**7 798**	**-220**	**24 641**	**-416 272**

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Variation des valeurs brutes

	31/12/2024	Augm.	Dim.	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/2025
Terrains et constructions	4 506	0	0	0	0	4 506
Agencements et installations	151 140	2 460	-1 790	-1 730	-14 657	135 421
Mobilier et matériel de bureau	128 031	7 351	-3 578	-1 829	-13 304	116 672
Immobilisations corp. en cours	367	64	0	-370	0	61
Droits d'utilisation des contrats de location	486 546	42 124	-7 698	-6 155	-41 469	473 348
Immobilisations corporelles	**770 590**	**51 999**	**-13 066**	**-10 084**	**-69 430**	**730 007**

Variation des amortissements et provisions

	31/12/2024	Augm.	Dim.	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/2025
Constructions	-3 758	-53	0	0	0	-3 811
Agencements et installations	-79 186	-8 781	1 545	571	7 782	-78 069
Mobilier et matériel de bureau	-106 484	-7 083	3 578	1 249	11 175	-97 564
Droits d'utilisation des contrats de location	-176 675	-48 307	5 418	1 148	15 953	-202 463
Amortissements/provisions immobilisations corporelles	**-366 103**	**-64 224**	**10 541**	**2 968**	**34 910**	**-381 908**

NOTE 6 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

La valeur des titres mis en équivalence se décompose en deux catégories :

- les titres mis en équivalence des sociétés de gestion. Cette catégorie regroupe les participations de sociétés de gestion dans lesquelles Natixis Investment Managers exerce une influence notable.
- les titres mis en équivalence des autres sociétés. Cette catégorie regroupe principalement les titres que Natixis Investment Managers détient dans les fonds gérés et qui ont vocation à être in fine intégralement commercialisés auprès de tiers.

Titres mis en équivalence de sociétés de gestion

	31/12/24	Résultat	Divid. Distrib.	Variation	Ecart de conv.	31/12/25
Asahi Natixis IM Co. Ltd	451	313	-334		-51	380
Ecofi Investissements	3 166	-103				3 063
TOTAL VALEUR NETTE	**3 617**	**210**	**-334**	**0**	**-51**	**3 443**

Titres mis en équivalence des autres entités

	31/12/24	Résultat	Dividendes Distribués	Variation	Ecart de conv.	31/12/25
Co-Investissements - Immobilier	80 456	1 024	-8 117	3 373	-10 290	66 447
Co-Investissements - Private Equity	2 797	4 146		-2 400	-420	4 126
TOTAL VALEUR NETTE	**83 254**	**5 170**	**-8 117**	**973**	**-10 710**	**70 573**

NOTE 7 – ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

Le détail des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres s'établit comme suit :

Nature d'investissement

	31/12/2025	31/12/2024
WCM	583 277	550 459
Smart Pension	12 831	14 454
Iceberg Data Lab	1 125	1 125
Instruments de capitaux propres	**597 233**	**566 038**
Prêts de type « Leveraged Loans » *	294	108 289
Instruments de dettes	**294**	**108 289**
Total Actif financiers à la juste valeur par capitaux propres	**597 527**	**674 327**

** Prêts portés par le fonds de titrisation CLO II, consolidé en intégration globale. Ces prêts sont comptabilisés en juste valeur par OCI recyclable (business model "Hold To Collect and Sell").*
Natixis IM a entrepris un désengagement total de ses activités liées à MV Credit en cédant l'intégralité de la société de gestion, son portefeuille de seeding, ainsi que l'ensemble de ses opérations de CLO. Ce processus a débuté en 2024 par la liquidation complète de toutes les lignes du portefeuille HTC du CLO I. En 2025, dans la continuité de cette stratégie, Natixis IM a procédé à la cession des lignes HTC et HTCS du portefeuille du CLO II. Cet événement s'inscrit dans une logique cohérente, répliquant les dispositions prises lors de la liquidation du CLO I. Les deux fonds sont en phase de liquidation.

Ventilation des instruments financiers par niveau hiérarchique au 31/12/2025

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
WCM			583 277	583 277
Smart Pension			12 831	12 831
Iceberg Data Lab			1 125	1 125
Inst. de capitaux propres	**0**		**597 233**	**597 233**
Prêts de type « Leveraged Loans »		294		294
Inst. de dettes	**0**	**294**		**294**
Total Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**0**	**294**	**597 233**	**597 527**

Maturité des titres à la juste valeur par capitaux propres au 31/12/2025

	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 2 ans	> 2 ans et ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéter-miné	TOTAL
WCM						583 277	583 277
Smart Pension						12 831	12 831
Iceberg Data Lab						1 125	1 125
Inst. de capitaux propres	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**597 233**	**597 233**
Prêts de type « Leveraged Loans »				294			294
Inst. de dettes	**0**	**0**	**0**	**294**	**0**		**294**
Total Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**0**	**0**	**0**	**294**	**0**	**597 233**	**597 527**

NOTE 8 – TITRES A LA JUSTE VALEUR PAR LE RESULTAT

Titres à la juste valeur par résultat – courant

Les titres à la juste valeur par le résultat classés en courant sont composés essentiellement de SICAV et fonds communs de placements liquides. Ces titres sont classés, dans le tableau de flux de trésorerie, en trésorerie et équivalent de trésorerie. La répartition de ces titres par activité s'établit comme suit :

Courant	31/12/24	Variation	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/25
Fonds monétaires et placements de trésorerie	***287 966***	***-13 403***	***0***	***-2 862***	***271 701***
Affiliés Europe	256 761	-11 606			245 154
Private Equity	4 137	-4 137			0
Holding et Distribution	27 068	2 340		-2 862	26 546
Autres investissements à court terme	***67 062***	***-3 950***	***0***	***-5 099***	***58 012***
Affiliés Europe	25 359	-6 458			18 901
Affiliés Amérique	41 372	2 539		-4 800	39 111
Holding et Distribution	330	-31		-299	0
Titres à la juste valeur par résultat	**355 028**	**-17 353**	**0**	**-7 962**	**329 713**

Ventilation des instruments financiers par niveau hiérarchique

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres à la JV par le résultat - 31/12/2025	**329 713**			**329 713**
Titres à la JV par le résultat - 31/12/2024	**355 028**			**355 028**

Titres à la juste valeur par résultat – non courant

Les titres à la juste valeur par le résultat classés en non courant sont composés essentiellement de parts de fonds investis en seed money :

Non Courant	31/12/24	Variation	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/25
Seed Money - Fonds liquides	***554 756***	***204 650***	***-53 983***	***-5 986***	***699 437***
Investissements	465 230	78 080		-5 986	537 324
Fonds consolidés - Parts des investisseurs externes	89 526	126 570	-53 983		162 113
Sponsoring et Co-Investissements - Fonds non liquides	***845 912***	***61 993***	***5 830***	***-157***	***913 578***
Investissements	845 912	61 993	-28 475	-157	879 273
Fonds consolidés - Parts des investisseurs externes			34 305		34 305
Autres investissements à long terme	***146 998***	***-14 617***	***-287***	***-12 209***	***119 885***
Affiliés Europe	20 862	-5 488	-287	-2	15 086
Affiliés Amérique	85 324	10 746		-10 534	85 537
Affiliés Asie	310	21		-15	316
Private Equity	8 016	-6 086			1 930
Holding et Distribution	32 485	-13 811		-1 658	17 016
Titres à la juste valeur par résultat	**1 547 666**	**252 026**	**-48 440**	**-18 352**	**1 732 899**

Ventilation des instruments financiers par niveau hiérarchique

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres à la JV par le résultat - 31/12/2025	**814 094**		**918 805**	**1 732 899**
Titres à la JV par le résultat - 31/12/2024	**683 997**		**863 669**	**1 547 666**

Niveau 1 : Évaluation utilisant des cotations de marché sur marché liquide

Il s'agit d'instruments dont la juste valeur est déterminée à partir de cotations sur des marchés actifs directement utilisables. Le niveau 1 comprend principalement :

- les parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et communiquée quotidiennement
- les titres cotés sur une bourse ou échangés en continu sur d'autres marchés actifs dont la liquidité peut être démontrée

Niveau 3 : Évaluation utilisant des données de marché non observables

Ce niveau, regroupe les instruments valorisés à partir de modèles de valorisation non reconnus et/ou reposant sur des paramètres non observables sur le marché, susceptibles d'affecter significativement la valorisation. Il s'agit principalement :

-des parts de fonds immobiliers ou d'infrastructure pour lesquelles l'entité n'a pas publié d'actif net récent à la date d'évaluation ou qui nécessitent un ajustement significatif des prix de marché disponibles (valeur liquidative, NAV etc.) au titre du peu de liquidité observée pour ces titres

-des titres non cotés sur un marché actif relevant de l'activité de Private Equity évalués à leur juste valeur selon des modèles couramment utilisés par les acteurs du marché, mais qui sont sensibles à l'évolution du marché et dont la détermination de la juste valeur fait nécessairement appel à une part de jugement

-des actions non cotées, dont la juste valeur n'a pu être déterminée à partir d'éléments observables

Natixis IM utilise les dernières valeurs liquidatives connues pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs. Par ailleurs, la société réalise sa propre évaluation des investissements tenant compte des information disponibles à la date de clôture des comptes et des prévisions de la durée de détention des actifs. Sur cette base, elle comptabilise le cas échéant des ajustements par rapport à la dernière valeur liquidative.

Ventilation des instruments financiers par typologie et activité

	31/12/24			31/12/25		
Titres à la juste valeur par résultat	Actifs financiers relevant d'une activité de transaction	Autres Actifs financiers (dont ceux ne respectant pas les critères SPPI)	**Total**	Actifs financiers relevant d'une activité de transaction*	Autres Actifs financiers (dont ceux ne respectant pas les critères SPPI)	**Total**
Instruments de dette	0	355 028	355 028	0	329 713	329 713
Courant	**0**	**355 028**	**355 028**	**0**	**329 713**	**329 713**
Instruments de dette	0	1 141 523	1 141 523	620 512	717 492	1 338 004
Instruments de capitaux propres	0	406 142	406 142	78 925	315 971	394 896
Non courant	**0**	**1 547 666**	**1 547 666**	**699 437**	**1 033 462**	**1 732 899**

** Natixis IM a mis en place au début du 4ème trimestre 2025 un portefeuille de trading pour la gestion du portefeuille de seed money liquide. Les actifs de ce portefeuille sont classés au 31/12/2024 au sein des autres actifs à la juste valeur par le résultat (dont ceux ne respectant pas les critères SPPI) pour un montant de 555 millions d'euros et sont présentés au 31/12/2025 parmi les actifs relevant d'une activité de transaction pour un montant de 699 millions d'euros compte tenu des investissements nets effectués au cours de la période.*

Au 1er octobre 2025, date du reclassement du portefeuille de seed money en activité de trading, l'encours total d'actifs concernés représentait 855 millions d'euros, dont 787 millions d'euros d'instruments de dette et 68 millions d'euros d'instruments de capitaux propres.

Le résultat d'ensemble du portefeuille de seed money liquide atteint +7,6 millions d'euros sur l'exercice 2025, se décomposant de la manière suivante :

	31/12/25		
Gains et pertes liés au portefeuille de seed money liquide	Résultat jusqu'au 30/09/2025	Résultat depuis le 01/10/2025	**Total**
Réévaluation par résultat	27 249	10 087	37 336
Dividendes	3 873	0	3 873
Overlay/Couverture économique	-20 673	-12 960	-33 633
Total	**10 449**	**-2 874**	**7 576**

NOTE 9 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers se décomposent de la façon suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts et cautionnements versés	5 276	4 176
Prêts aux employés	33 067	40 058
Prêts de type « Leveraged Loans » *	0	146 909
Titres subordonnés	16 057	0
Autres actifs long terme	43 169	58 397
Autres actifs financiers	**97 569**	**249 540**
Actifs non courants destinés à être cédés	**142 287**	**389 736**

**Prêts portés par le fonds de titrisation CLO II, consolidé en intégration globale. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti (business model "Hold To Collect").*
Natixis IM a entrepris un désengagement total de ses activités liées à MV Credit en cédant l'intégralité de la société de gestion, son portefeuille de seeding, ainsi que l'ensemble de ses opérations de CLO. Ce processus a débuté en 2024 par la liquidation complète de toutes les lignes du portefeuille HTC du CLO I. En 2025, dans la continuité de cette stratégie, Natixis IM a procédé à la cession des lignes HTC et HTCS du portefeuille du CLO II. Cet événement s'inscrit dans une logique cohérente, répliquant les dispositions prises lors de la liquidation du CLO I. Les deux fonds sont en phase de liquidation.

NOTE 10 – CREANCES CLIENTS NETTES ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients nettes et les autres actifs se décomposent de la façon suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	615 726	652 874
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	-572	-1 031
Créances clients, valeur nette	**615 155**	**651 842**
Activité de cession temporaire de titres - Natixis TradEx	1 187 240	1 261 771
Appels de marge sur cessions temporaires - Natixis TradEx	9 366	46 119
Comptes à terme (< 1 an)	260 169	200 548
Prêts et avances en compte courant	80 830	64 780
Dividendes à recevoir	14 472	14 453
Créances opérationnelles - Natixis Interépargne	1 071	868
Charges constatées d'avance	96 877	94 625
Autres comptes d'actif courants	70 133	75 373
Autres créances et comptes rattachés	**1 720 158**	**1 758 537**

NOTE 11 – PROVISIONS

La variation des provisions s'analyse de la manière suivante :

	31/12/24	Dot	Rep. non util.	Rep. Util.	Autres Var.	Ecarts de Conv.	31/12/25
Provisions pour restructuration	0						0
Provisions autres charges	0						0
Total provisions non courantes	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Provisions pour restructuration (**)	2 570	1 796	-1 003	-1 613			1 750
Provisions pour risques clients	0						0
Provisions pour charges de personnel	9 496	8 165	-174	-8 902	-474	-25	8 087
Provisions pour autres risques et charges (*)	24 845	659	-251	-1 039	530	-13	24 732
Total provisions courantes	**36 911**	**10 620**	**-1 428**	**-11 554**	**56**	**-38**	**34 569**
TOTAL PROVISIONS	**36 911**	**10 620**	**-1 428**	**-11 554**	**56**	**-38**	**34 569**

(*) Le poste contient une provision pour risques opérationnels de 20M€, qui n'a pas évolué sur l'exercice 2025.
(**) Le poste contient une provision pour restructuration liée à la fermeture de Loomis Capital Re.

NOTE 12 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières du groupe se décomposent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts*	425 723	502 558
Dette financière sous forme de titrisation**	3 439	351 566
Emprunts sur biens en crédit-bail	0	0
Emprunts et dettes financières non courants	**429 162**	**854 124**
Emprunts***	202 323	264 827
Emprunts sur biens en crédit-bail	0	0
Avances en compte courant	0	0
Concours bancaires courants****	265	26 956
Emprunts et dettes financières courants	**202 588**	**291 783**

**Encours comprenant au 31/12/2025 un emprunt de 500M USD (contrevaleur euro de 426M€).*
***Parts de titrisation émises par les fonds CLO I et II, consolidés en intégration globale.*
****Emprunts liés essentiellement à la gestion des activités de cash pooling de KFL 2 en Europe et un financement de 20M€ de Natixis Private Equity auprès de Natixis SA.*
*****Encours se composant principalement de financements à court terme destinés aux activités de Natixis Interépargne.*

L'échéancier des emprunts à moyen et long terme du groupe au 31 décembre 2025 se décompose comme suit :

	Devise	<1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunt Natixis CIB Luxembourg - NIMUSH	USD		425 723		425 723
Emissions de dettes - CLO I et II	EUR			3 439	3 439
TOTAL		**0**	**425 723**	**3 439**	**429 162**

L'échéancier des emprunts à court terme du groupe au 31 décembre 2025 se décompose comme suit :

	Devise	<1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunt Natixis - KFL 2	EUR	181 323			181 323
Emprunt Natixis - Natixis Private Equity	EUR	20 000			20 000
Activité dépôt /crédit – Natixis Tradex Solutions	EUR	1 000			1 000
Financement à court terme - Activité Natixis Interépargne	EUR	265			265
Autres emprunts à court terme	EUR	0			0
TOTAL		**202 588**	**0**	**0**	**202 588**

NOTE 13 – AVANTAGES AU PERSONNEL

13.1 Engagements sociaux

Avantages au personnel

Le Groupe accorde à certains salariés des avantages en matière de retraites ou des couvertures médicales en faveur des retraités. Ces avantages sont soit de nature réglementaire, soit liés aux politiques sociales des filiales. Il existe deux types de régimes postérieurs à l'emploi au sein du Groupe, (a) les régimes à cotisations définies et (b) les régimes à prestations définies.

13.1 Régimes à cotisations définies dédiés à l'entreprise (hors régimes d'Etat)

Principalement aux Etats-Unis, le Groupe paye des cotisations à des fonds gérés de manière indépendante. Ces plans octroient aux salariés un niveau de prestations qui est directement lié aux cotisations versées, augmentées du retour sur investissement.
Les cotisations payées sont les suivantes :

En k€	31-déc-24	31-déc-25
Cotisations	51 095	51 401

13.2 Régimes à prestations définies

13.2.1 Synthèse des différents régimes à prestations définies

Les principaux régimes à prestations définies sont les suivants :

- En France, des indemnités de départ à la retraite, dont le montant est défini par la convention collective, sont payables aux employés lors de leur départ. Certains bénéficient aussi de médailles du travail (autres avantages à long-terme).
- Aux Etats-Unis, certains employés de Loomis-Sayles bénéficient d'un régime de retraite complémentaire et d'un régime de remboursement de frais médicaux pendant leur retraite. Le régime de retraite est financé par les cotisations annuelles de la société, via un fonds géré de manière tripartite (l'administrateur du fonds de pension, la société et un comité de salariés et de retraités élus par la société). Les droits du régime de retraite de Loomis-Sayles ont été gelés au 31 décembre 2020. A compter du 1er janvier 2021, l'acquisition de droits au titre de ce régime n'est plus possible.
- Aux Etats-Unis, les salariés des principales filiales bénéficient également d'un régime de remboursement de frais médicaux pendant leur retraite.
- Au Japon, une indemnité est versée à l'ensemble des salariés ayant plus d'un an d'ancienneté lors de leur départ à la retraite.

Le risque auquel le Groupe peut être confronté au titre de ces régimes est notamment le risque de dépréciation des actifs.

13.2.2 Synthèse des engagements et provisions au titre des régimes à prestations définies

Les engagements au titre des régimes à prestations définies aux Etats-Unis et en France représentent 99% des engagements du Groupe, soit 177M€ sur un total de 178M€, dont 134M€ pour les Etats-Unis et 44M€ pour la France.

Avantages postérieurs à l'emploi - En K€	**31-déc-24**	**31-déc-25**
Solde de clôture de la valeur des engagements	187 751	178 241
Solde de clôture de la juste valeur des actifs	(132 432)	(122 553)
Couverture financière	55 319	55 688
Autres	-	-
Provisions et (charges constatées d'avance)	55 319	55 688

Engagements inscrits au bilan au titre – En K€	**31-déc-24**	**31-déc-25**
Des avantages postérieurs à l'emploi	55 319	55 688
Des autres avantages à long terme	6 313	6 668
Total	61 633	62 355
Dont Provisions	*62 186*	63 553
Dont Charges constatées d'avance	*(554)*	(1 198)

13.2.3 Composantes de la charge de l'exercice

La décomposition de la charge de la période pour les régimes postérieurs à l'emploi est présentée ci-dessous :

En K€	**31/12/2024**	**31/12/2025**
Coût des services	**3 478**	**5 179**
Coût des services rendus au cours de la période	*3 354*	*3 594*
Coût des services passés (modification de régime) [(1)]	*-*	*1 585*
Liquidation ou réduction de régime	*124*	*-*
Coût net d'intérêt	**2 283**	**2 284**
Charge d'intérêt sur l'engagement	*8 447*	*8 449*
Produit net d'intérêt sur les actifs	*(6 163)*	*(6 165)*
Acquisition	**-**	**-**
Transferts	**-**	**-**
Autres	**(18)**	**(0)**
Charge totale	**5 743**	**7 463**

1) Effet de la mise à jour du barème d'indemnité de fin de carrière de la société VEGA IS suite à son intégration dans le périmètre de consolidation.

13.2.4 Évolution des engagements et des actifs de couverture

La variation de la valeur des engagements et de la juste valeur des actifs relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est la suivante :

En K€	**31/12/2024**	**31/12/2025**
Solde d'ouverture de la valeur des engagements	**188 969**	**187 751**
Coût des services rendus au cours de la période	3 354	3 594
Charge d'intérêt	8 447	8 449
Modification de régime	-	1 585
Liquidation ou réduction de régime	(5 342)	-
Pertes et (gains) actuariels	**(7 692)**	**5 214**
Dus aux écarts d'expérience	*1 752*	*3 432*
Dus aux changements d'hypothèses démographiques	*185*	*350*
Dus aux changements d'hypothèses financières	*(9 629)*	*1 432*
Prestations versées	(10 064)	(10 059)
Transferts	-	-
Acquisitions/cessions	-	38
Cotisations des participants	590	512
Ecarts de change	9 507	(17 741)
IFRS 5 [(2)]	-	(1 103)
Autres	(18)	-
Solde de clôture de la valeur des engagements	**187 751**	**178 241**

2) Lié à la comptabilisation au 31/12/25 en IFRS5 de Vauban suite au projet de cession

En k€	**31/12/2024**	**31/12/2025**
Valeur des engagements des régimes entièrement non financés	30 514	28 820
Valeur des engagements des régimes entièrement ou partiellement financés	157 237	149 422

En K€	**31/12/2024**	**31/12/2025**
Solde d'ouverture des actifs de couverture	**134 523**	**132 432**
Produit d'intérêt	6 163	6 165
(Pertes) et gains actuariels	(3 682)	4 756
Cotisations de l'employeur	893	981
Cotisations des participants	-	-
Liquidation ou réduction de régime	(5 342)	-
Prestations versées	(7 873)	(7 564)
Transferts	-	-
Acquisitions / Cessions	-	197
Liquidation de régime	-	-
Ecarts de change	7 750	(14 414)
Autres	-	-
Solde de clôture des actifs de couverture	**132 432**	**122 553**

La décomposition des actifs relatifs aux régimes est la suivante :

Catégories d'actifs :	**31/12/2024**	**31/12/2025**
Actions	28%	26%
Obligations	52%	51%
Biens immobiliers	1%	1%
Autres	19%	22%

Les objectifs d'investissement sont de maintenir un niveau de liquidité suffisant afin de payer les prestations à verser à horizon court terme et d'obtenir un taux de rendement maximal à moindre risque.

L'évolution du montant net comptabilisé sur la période est la suivante :

En K€	31/12/2024	31/12/2025
Provision inscrite au bilan	**54 447**	**55 319**
Coût net sur la période	5 743	7 463
Mouvements de trésorerie	(2 494)	(2 964)
Autres éléments du résultat global (Ecarts actuariels générés)	(4 133)	458
Ajustements dus aux écarts de change	1 757	(3 328)
Transferts	-	-
IFRS5	-	(1 103)
Acquisitions / cessions	-	(158)
Provisions et (charges constatées d'avance) à la clôture	**55 319**	**55 688**

13.2.5 Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées pour les régimes français sont les suivantes :

Hypothèses - France	31/12/2024	31/12/2025
Taux d'actualisation (a)	3,35%	3,38%
Duration	11	10
Taux d'augmentation des salaires	2,71%	2,79%

Celles utilisées pour les régimes des Etats-Unis sont présentées ci-dessous :

Hypothèses – Etats-Unis	31/12/2024	31/12/2025
Taux d'actualisation (*)	5,40%	5,29%
Duration	11	10
Taux d'inflation	2,20%	2,20%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%

() Les taux d'actualisation sont déterminés par référence au taux de rendement des obligations émises par les entreprises de notation AA de même maturité que les engagements*

Les hypothèses d'évolution des coûts médicaux hors frais dentaires sont :

- Pour le plan de Loomis - Sayles : Taux de 5,2% qui décroît jusqu'à 3,8% en 2075.
- Pour le plan de Natixis Global Asset Management, L.P. : Taux de 8,0% en 2025 qui décroît jusqu'à 4,0% en 2075.

13.2.6 Sensibilités des engagements

Les sensibilités calculées sur la valeur des engagements au 31 décembre 2025 et sur le coût normal et le coût financier 2025 sont les suivantes :

	Engagement	
France - En K€	**+0,5% /+1% (*)**	**-0,5% / -1% (*)**
Taux d'actualisation	(1 675)	2 619
Taux d'augmentation des salaires	5 018	(3 645)

** Sensibilité à 0,5% pour le taux d'actualisation et à 1% pour le taux d'augmentation des salaires*

	Engagement		Coût normal et coût financier	
US - En K€	**+0,5% /+1% (*)**	**-0,5% / -1% (*)**	**+0,5% /+1% (*)**	**-0,5% / -1% (*)**
Taux d'actualisation	(6 621)	7 237	186	(213)
Taux d'évolution des coûts médicaux	651	(575)	72	(61)

() Sensibilité à 0,5% pour le taux d'actualisation et à 1% pour le taux d'évolution des coûts médicaux.*

13.2.7 Estimation des cotisations et prestations futures au titre des plans à prestations définies

Les cotisations estimées à verser en 2026 au titre des régimes à prestations définies sont nulles bien qu'une contribution soit probablement nécessaire. L'amélioration de l'état de financement devrait entraîner une diminution de la contribution minimale requise par rapport aux années précédentes. Les exigences de contribution de base ainsi que les discussions de conseil sur ces dernières ne sont pas encore finalisées.

Les prestations estimées à verser pour les 10 prochaines années sont les suivantes :

En K€	**Total**
2026 à 2030	60 476
2031 à 2035	68 466

13.3 Rémunération différée

Les attributions correspondent à une enveloppe de rémunération différée *« vestée »* sur 3 ans dont la valeur est indexée sur l'évolution du résultat courant avant impôt des périmètres concernés.

L'engagement comptabilisé en dette dans les comptes consolidés de Natixis Investment Managers est étalé sur la période d'acquisition.

	31/12/2024	Variation	31/12/2025
Dettes Natixis IM cumulée à la clôture	**54 826**	**-862**	**53 964**
Dont court terme	19 254	1 083	20 337
Dont long terme	35 572	-1 945	33 627

NOTE 14 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS

Les dettes fournisseurs, les autres passifs et les produits constatés d'avance se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Puts sur intérêts minoritaires (échéance sup. à 1 an)	6 758	43 431
Passifs locatifs IFRS 16 (échéance sup. à 1 an)	290 376	322 164
Autres dettes à long terme	23 341	2 131
Autres passifs non courants	**320 475**	**367 727**
Dettes sur actifs non courants destinés à être cédés	**20 966**	**311 844**
Dettes fournisseurs	**458 788**	**496 715**
Activité de cession temporaire de titres - Natixis TradEx	1 187 626	1 263 477
Appels de marge sur cessions temporaires - Natixis TradEx	9 618	46 579
Dividende à payer	0	0
Fonds Consolidés - QP Minoritaires	196 418	89 527
Puts sur intérêts minoritaires (échéance inf. à 1 an)	7 872	0
Passifs locatifs IFRS 16 (échéance inf. à 1 an)	40 736	48 777
Dettes opérationnelles - Natixis Interépargne	228 854	188 218
Dettes sociales courantes	746 926	742 860
Autres impôts et taxes dus	34 157	35 744
Produits constatés d'avance	8 323	10 999
Autres dettes à court terme	54 024	48 868
Autres passifs courants	**2 514 553**	**2 475 049**

NOTE 15 – CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS

Détail des revenus opérationnels

	31/12/2025	31/12/2024
Commissions de distribution	36 666	70 385
Commissions de courtage	33 712	43 085
Commissions de distribution et de mouvements	**70 378**	**113 470**

	31/12/2025	31/12/2024
Gains / pertes de change	**-13 689**	**5 776**
Revenus des agents de transfert	83 443	72 112
Revenus sur administration d'OPCVM US	27 770	27 433
Autres revenus	53 645	16 067
Autres revenus opérationnels	**164 857**	**115 612**
Autres revenus opérationnels	**151 168**	**121 388**

Détail des charges d'exploitation

	31/12/2025	31/12/2024
Rétrocessions de distribution et de placements	-501 234	-438 569
Autres rétrocessions (1)	-99 878	-81 862
Autres charges opérationnelles	-689 515	-677 982
Charges opérationnelles	**-1 290 627**	**-1 198 413**

(1) dont frais de dépositaires et de conservation et sous-traitance valorisateur et frais d'administration de fonds.

Détail des charges de personnel

	31/12/2025	31/12/2024
Rémunérations fixes	-581 696	-578 684
Charges sociales sur rémunérations fixes	-273 384	-259 660
Charges fixes de personnel	**-855 080**	**-838 344**
Charges variables de personnel	-865 778	-842 749
Commissions sur ventes	-40 141	-40 462
Charges variables de personnel	**-905 918**	**-883 211**
Autres frais de personnel	**-30 501**	**-25 448**
Charges de personnel	**-1 791 500**	**-1 747 003**

Ventilation des dotations nettes aux amortissements et provisions

	31/12/2025	31/12/2024
Amortissements des constructions	-53	-53
Amortissements des agencements et installations	-8 781	-9 284
Amortissements du mobilier et matériel de bureau	-7 083	-8 328
Amortissement des droits d'utilisation sur contrats de location preneur (IFRS 16)	-48 307	-47 459
Amortissements des licences, concessions, logiciels	-33 858	-35 487
Dotations aux amortissements	**-98 082**	**-100 611**
Dépréciations des créances douteuses	-1 075	-1 035
Provisions sur litiges de personnel	2 866	-1 926
Provisions sur erreur de transaction	0	0
Provisions sur litiges clients	0	0
Provisions pour autres charges	-89	-10 552
Dotations aux provisions	**1 702**	**-13 513**
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	**-96 380**	**-114 124**

NOTE 16 – RESULTAT DE CESSION D'ACTIFS CORPORELS OU INCORPORELS

	31/12/2025	31/12/2024
PMV de cession d'immobilisations corporelles	-437	75
PMV de cession d'immobilisations incorporelles	0	0
TOTAL	**-437**	**75**

NOTE 17 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'intérêts sur trésorerie et opérations de financement	114 086	230 090
Produits de trésorerie et d'actifs financiers	**114 086**	**230 090**
Charges d'intérêts sur trésorerie et opérations de financement	-101 849	-197 681
Gain et pertes de change sur transactions financières	1 204	-3 939
Coût de l'endettement financier brut	**-100 645**	**-201 620**
Coût de l'endettement financier net	**13 441**	**28 471**
Dividendes*	103 343	115 503
Résultat de cession sur titres et prêts	33 368	17 716
Autres produits et charges financiers	5 849	16 630
Autres produits et charges financiers	**142 560**	**149 848**

**dont dividendes sur titres WCM (comptabilisés en juste valeur par OCI R), pour 69,5 millions d'euros au 31/12/2025 et 62,8 millions d'euros au 31/12/2024*

NOTE 18 – IMPOT SUR LES RESULTATS

La ventilation de la charge d'impôt dans le compte de résultat s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Impôt exigible	-211 201	-208 780
Impôt différé	8 037	16 296
TOTAL	**-203 164**	**-192 484**

La réconciliation de la charge d'impôt théorique avec la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net - Part du Groupe	555 692	536 743
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle	67 858	53 625
Impôts sur les bénéfices	203 164	192 484
Variation de valeur des écarts d'acquisition	22 305	0
QP des sociétés de gestion en MEE	-210	239
Résultat comptable consolidé avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence	**848 809**	**783 091**
Différences permanentes	-24 212	-28 738
Résultat fiscal retraité IFRS	**824 596**	**754 353**
Taux d'impôt	25.83%	25.83%
Charge d'impôt théorique	**-212 993**	**-194 849**
Impôt à taux réduit	-852	-74
Déficits de l'exercice limités par prudence	-2 993	-5 794
Déficits antérieurs perdus ou imputés sur le résultat de l'exercice	2 261	566
Autres impôts différés actifs limités par prudence	0	0
Effet de l'intégration fiscale	304	23
Effet des différences de taux applicables à l'entité mère	3 433	-4 781
Redressements fiscaux	0	0
Crédits d'impôts	0	0
Impact du report variable	-13 246	0
Impôts sur exercices antérieurs et autres impôts	3 138	7 592
Autres différences	17 784	4 832
TOTAL	**-203 164**	**-192 484**

NOTE 19 – EFFECTIFS

Les effectifs au 31 décembre 2025 se répartissent de la façon suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Zone Amérique du Nord	2 021	2 047
Zone Europe	2 849	2 789
Zone Asie	158	149
Total	**5 028**	**4 985**

Les effectifs sont suivis par effectifs temps plein (ETP).

NOTE 20 – INFORMATION SECTORIELLE

Ventilation des agrégats du compte de résultat par zone géographique au 31 décembre 2025 :

	Amérique du Nord	Europe	Asie	Natixis Investment Managers
Commissions de gestion et de conseil	1 742 339	1 883 220	26 210	**3 651 769**
Résultat opérationnel	395 021	287 674	11 675	**694 371**
Résultat net	364 708	205 684	-14 699	**555 692**

Immobilisations corporelles et incorporelles nettes (hors écarts d'acquisition)

	31/12/2025	31/12/2024
Amérique du Nord	431 391	486 460
Europe	187 561	192 118
Asie	10 432	13 847
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	**629 383**	**692 425**

NOTE 21 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés (en k€)	31/12/2025	31/12/2024
Cautions, avals		
Engagements auprès des établissements financiers		
Engagements liés aux cessions temporaires de titres	7 433	64 795
Autres engagements	500	550
Total Engagements donnés	**7 933**	**65 345**

Engagements reçus (en k€)	31/12/2025	31/12/2024
Cautions, avals	110	110
Engagements auprès des établissements financiers	118 303	33 699
Engagements envers les fonds investis en Seed Money*	267 870	262 528
Engagements liés aux cessions temporaires de titres	7 433	64 391
Autres engagements	110	110
Total Engagements reçus	**393 826**	**360 838**

**Engagements sur titres reçus comprenant les engagements de souscription réalisés par Natixis IM auprès des fonds non liquides (Capital Investissement, Immobilier, Infrastructure…).*

NOTE 22 – PARTIES LIEES

Les parties liées sont les entreprises qui directement et indirectement contrôlent ou sont contrôlées, ou sont sous contrôle commun avec l'entreprise présentant ses états financiers. Natixis Investment Managers est partie liée avec ses filiales qui sont sous influence notable et avec les sociétés du Groupe BPCE.

	31/12/2025 Total parties liées	31/12/2024 Total parties liées
Actif		
Trésorerie	826 972	684 552
Prêts et actifs financiers	58 571	41 680
Titre de placement	277 072	276 552
Titres empruntés ou reçus en pension	493 807	446 993
Créances clients et autres créances	75 681	51 456
Passif		
Emprunts et dettes financières	663 751	803 729
Titres prêts ou donnés en pension	17 954	11 984
Dettes fournisseurs et autres dettes	82 670	66 442

	31/12/2025 Total parties liées	31/12/2024 Total parties liées
Compte de résultat		
Produits des activités ordinaires	52 737	85 886
Charges opérationnelles et de personnel	-233 658	-222 472
Coût de l'endettement financier net	-9 439	15 660
Autres produits et charges	-6 703	8 260

	31/12/2025 Total parties liées	31/12/2024 Total parties liées
Hors-Bilan		
Engagements de financement reçus	118 303	33 699
Engagements de financement donnés	0	503
Engagements de garantie reçus	110	110

Il n'y a pas d'opérations au titre des parties liées qui soient conclues à des conditions anormales de marché ou en dehors de toutes opérations avec les entreprises liées mentionnées dans les annexes détaillées par poste.

NOTE 23 – INTERETS DETENUS DANS DES ENTITES STRUCTUREES NON CONSOLIDEES

23.1 Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées – exposition maximale au risque de perte

Les intérêts du groupe dans une entité structurée non consolidée recouvrent des liens contractuels ou non contractuels qui l'exposent à un risque de variation des rendements associés à la performance de cette entité structurée. Ces intérêts comprennent :

- Les investissements en Seed money ;
- Divers investissements (parts fondatrices de NAM) ;
- Les prêts de titres (pensions) ;
- Les engagements de financement donnés par le groupe Natixis IM.

Le tableau ci-dessous présente (i) la valeur comptable des intérêts détenus par Natixis IM dans les entités structurées répartie par grandes activités, (ii) l'exposition maximale au risque de perte attribuable à ces mêmes intérêts, ainsi que (iii) les encours sous gestion (AUM) afférents à ces entités structurées.

L'exposition maximale au risque de perte correspond au montant cumulé des intérêts enregistrés à l'actif du bilan et des engagements donnés :

(Données en K€)	Seed Money et Sponsoring	Autres Investissements	Pensions	Engagements hors bilan	Exposition maximale au risque de perte	Taille des entités (AuM)
Immobilier	247 595	16		56 090	303 702	13 745 373
OPCVM	398 161	315 965	689 446	7 861	1 411 434	253 531 294
Capital investissement	611 425	8 147		142 545	762 117	15 121 950
Titrisation	0	0		0	0	0
Total Général	**1 257 182**	**324 128**	**689 446**	**206 497**	**2 477 253**	**282 398 617**

23.2 Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées – revenus tirés des entités

Le groupe Natixis IM sponsorise une entité dans les cas suivants :

- Natixis IM est impliquée dans la création et la structuration de l'entité structurée ;
- Natixis IM contribue au succès de l'entité en transférant des actifs ou en gérant des activités pertinentes de l'entité structurée.

Lorsque la participation de Natixis IM se limite simplement à un rôle de conseil, d'arrangeur, de dépositaire ou d'agent placeur, l'entité structurée est présumée ne pas être sponsorisée par Natixis IM.

Natixis IM assure un rôle de sponsor essentiellement pour des OPCVM dans lesquels Natixis IM ne détient aucune participation ni aucun autre intérêt. Les revenus tirés de ces entités, essentiellement des commissions, s'élèvent à 1 815,5 millions d'euros au 31/12/2025.

NOTE 24 – CONTRATS DE LOCATION PRENEUR

Incidence sur le bilan et le compte de résultat des opérations de location preneur

Le montant net des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location preneur s'élève à 270,9 millions d'euros au 31/12/2025 (cf. note 5), dont 269,2 millions d'euros relatifs à des contrats de location de biens immobiliers.
Les passifs locatifs relatifs aux contrats de location preneur représentent un montant de 331,1 millions d'euros au 31/12/2025 (cf. note 14), dont 329,5 millions d'euros relatifs à des contrats de location de biens immobiliers.

Les impacts présents au compte de résultat sont les suivants :

	31/12/2025	31/12/2024
Charges d'intérêts sur passifs locatifs	-8 821	-9 381
Dotations aux amortissements au titre des droits d'utilisation	-48 307	-47 459
Paiements locatifs variables non pris en compte dans l'évaluation des passifs locatifs	-31 460	-33 911
Autres impacts liés aux modifications des contrats	-192	30
Incidence au résultat des contrats de location reconnus au bilan	**-88 781**	**-90 721**
Charges de location au titre des contrats de courte durée	-1 125	-1 324
Charges de location portant sur des actifs de faible valeur	-1 737	-1 808
Incidence au résultat des contrats de location non reconnus au bilan	**-2 863**	**-3 132**

Ventilation des passifs locatifs et engagement hors bilan par échéance contractuelle

Les montants présentés au titre des passifs locatifs correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Le montant des paiements futurs de loyers atteint 372,3 millions d'euros, dont 331,1 millions d'euros de dettes de loyers présente au bilan et 41,2 millions d'euros d'intérêts futurs.
Les sorties de trésorerie futures non prises en comptes dans l'évaluation des passifs locatifs au 31/12/2025 concernant les contrats de location qui n'ont pas encore débuté, mais pour lesquels Natixis IM est engagée, sont nuls.

	Passifs locatifs	Engagements
Moins de 1 mois	8 834	0
De 1 mois à 3 mois	5 033	0
De 3 mois à 6 mois	13 678	0
De 6 mois à 1 an	21 757	0
De 1 à 2 ans	44 717	0
De 2 à 5 ans	130 895	0
Plus de 5 ans	147 402	0
Total	**372 317**	**0**

NOTE 25 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le contrôle de la société est assuré par deux cabinets de commissaires aux comptes titulaires, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (PWC) et le cabinet Forvis Mazars.

Les honoraires enregistrés par le groupe Natixis IM en 2025 au titre des missions exercées par les cabinets de commissaires aux comptes titulaires et leurs réseaux sont les suivants :

	PWC	Forvis Mazars	Total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	-5 412	-1 684	-7 096
Services autres que la certification des comptes	-1 742	-72	-1 814
Total	**-7 154**	**-1 756**	**-8 910**

Pour rappel, les honoraires enregistrés par le groupe Natixis IM en 2024 étaient les suivants :

	PWC	Forvis Mazars	Total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	-5 309	-1 882	-7 191
Services autres que la certification des comptes	-1 144	-77	-1 221
Total	**-6 453**	**-1 959**	**-8 412**

NOTE 26 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est la suivante :

Code Package Natixis IM	Dénomination	Nationalité	Méthode	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
			conso	31/12/2025		31/12/2024	
RU001	Natixis Investment Managers	France	IG	100%	100%	100%	100%
	France						
RU145	AEW Europe SA (ex-AEW SA)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU195	Natixis Investment Managers Innovation	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU141	Natixis Investment Managers Participations 1	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU186	Natixis TradEx Solutions (ex-Natixis Asset Management Finance)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU199	OSSIAM	France	IG	91%	91%	91%	91%
RU143	Natixis Investment Managers Participations 3	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU208	Darius Capital Conseil	France	IG	70%	70%	70%	70%
RU216	Mirova	France	IG	99%	99%	100%	100%
RU229	Seventure Partners	France	IG	59%	59%	59%	59%
RU230	Naxicap Partners	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU231	Flexstone Partners SAS (ex- Euro Private Equity France)	France	IG	84%	84%	84%	84%
RU183	Dorval Asset Management	France	NC	0%	0%	100%	100%
RU242	DNCA Finance	France	IG	100%	85%	100%	85%
RU246	AEW (ex-AEW Ciloger)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU257	Natixis Private Equity	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU264	Natixis Investment Managers International	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU267	Ostrum AM	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU274	Thematics Asset Management	France	IG	100%	99%	58%	58%
RU286	Vauban Infrastructure Partners	France	IG	51%	45%	51%	45%
RU298	Natixis Interépargne	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU301	MV Credit SARL, succursale France	France	NC	0%	0%	100%	100%
RU315	CAPRE (ex-Loomis Sayles Capital Re)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU318	Ecofi Investissements	France	MEE	25%	25%	25%	25%
RU319	Natixis Investment Managers Operating Services (ex-NIM P6)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles (Netherlands) B.V., French Branch	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU326	HSBC Epargne Entreprise	France	NC	0%	0%	100%	100%
RU324	Vega Investment Solutions	France	IG	51%	51%	0%	0%
RU328	DNCA Quadro [Fonds]	France	IG	100%	100%	0%	0%
RU700	Flexstone Private Equity Opportunities FCPR [Fonds]	France	IG	57%	57%	0%	0%
	Europe						

RU114	Natixis Investment Managers UK Limited	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU317	Kennedy Financement Luxembourg	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU213	Kennedy Financement Luxembourg 2	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU147	AEW Europe Sarl	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Global Advisors (Europe) Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU149	AEW Global Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU150	AEW Global UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU194	AEW Europe LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU202	AEW Europe Investment Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU203	AEW Europe Holding Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Investments Limited (UK)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU180	Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl	Suisse	IG	100%	100%	100%	100%
RU181	AEW Central Europe	Pologne	IG	100%	100%	100%	100%
RU215	AEW UK Investment Management LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU232	Flexstone Partners SARL (ex-Euro Private Equity)	Suisse	IG	100%	84%	100%	84%
RU242	DNCA Finance succursale Luxembourg	Luxembourg	IG	100%	85%	100%	85%
RU242	DNCA Finance succursale Milan	Italie	IG	100%	85%	100%	85%
RU246	AEW Italian Branch (ex-AEW Ciloger Italian Branch)	Italie	IG	100%	100%	100%	100%
RU181	AEW Central Europe CZECH	Rep Tchèque	IG	100%	100%	100%	100%
RU254	AEW Europe Global Lux	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU253	Mirova UK Limited (ex-Mirova Natural Capital Limited)	Royaume-Uni	IG	100%	99%	100%	100%
RU273	MV Credit Limited	Royaume-Uni	NC	0%	0%	100%	100%
RU261	MV Credit LLP	Royaume-Uni	NC	0%	0%	100%	100%
RU311	MV Credit SARL	Luxembourg	NC	0%	0%	100%	100%
RU275	AEW Invest Gmbh	Allemagne	IG	85%	100%	85%	100%
RU100	AEW Value Investors Asia III GP Limited	Jersey	IG	100%	100%	100%	100%
RU194	AEW Europe LLP succursale Espagne	Espagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU289	AEW Promote LP Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Alpha Luxembourg, LLC	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles (Netherlands) B.V.	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW VIA IV GP Partners S.à r.l	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW APREF GP S.à r.l.	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU246	AEW - Dutch Branch	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU216	Mirova Sweden filial	Suède	IG	99%	99%	100%	100%
RU308	AEW EVP GP LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU303	Natixis Investment Managers International, Nederlands	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU305	Natixis Investment Managers International, Succursale Italiana	Italie	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW APREF Investors, L.P.	Jersey	IG	100%	100%	100%	100%
RU306	Natixis Investment Managers International, Sucursal en Espana	Espagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW VIA V GP Partners S.à r.l	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%

RU267	Ostrum Asset Management Italia	Italie	NC	0%	0%	100%	100%
RU312	Natixis Investment Managers International, Zweigniederlassung Deutschland	Allemagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU215	AEW UK Investment Management LLP succursale Espagne	Espagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU320	MV Credit CLO Equity SARL	Luxembourg	NC	0%	0%	100%	100%
RU322	Natixis Investment Managers International, Belgian branch	Belgique	IG	100%	100%	100%	100%
RU323	Natixis Investment Managers International, Luxembourg branch	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU286	Vauban Infrastructure Partners, German Branch	Allemagne	IG	51%	45%	51%	45%
RU100	AEW EHF Lux GP S.à r.l	Luxembourg	IG	100%	100%	0%	0%
RU242	DNCA Finance Sucursal en Espana	Espagne	IG	100%	85%	0%	0%
RU216	Mirova UK Branch	Royaume-Uni	IG	99%	99%	0%	0%
RU296	Purple Finance CLO 1 [Fonds]	Irlande	IG	58%	58%	58%	58%
RU297	Purple Finance CLO 2 [Fonds]	Irlande	IG	71%	71%	71%	71%
RU299	MV Credit Euro CLO III [Fonds]	Irlande	NC	0%	0%	100%	100%
RU700	Loomis Sayles Sakorum Long Short Growth Equity [Fonds]	Luxembourg	IG	38%	38%	55%	55%
RU700	Loomis Sayles Global Allocation [Fonds]	Luxembourg	IG	41%	41%	57%	57%
RU700	DNCA Strategic Resources [Fonds]	Luxembourg	NC	0%	0%	0%	0%
	Amérique du Nord						
RU193	Natixis Investment Managers LLC (ex-NIMUSH)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Capital Management, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Capital Management, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners V Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners VI, Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners VII, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU125	Aurora Investment Management LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU206	EPISO SLP LLC	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU175	Gateway Investment Advisers, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU126	Harris Associates LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU126	Harris Associates Securities LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU126	Harris Associates, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles & Company, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles & Company, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Distributors, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Distributors, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Alpha, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Trust Company, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU107	Natixis Advisors, LLC (ex-Natixis Advisors, L.P.)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU237	Flexstone Partners LLC (ex-Caspian Private Equity, LLC)	Etats-Unis	IG	100%	84%	100%	84%
RU107	Natixis Distribution, LLC (ex-Natixis Distribution, L.P.)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%

RU105	Natixis Investment Managers International, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU133	Vaughan Nelson Investment Management, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU133	Vaughan Nelson Investment Management, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors II Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU269	Ostrum AM US LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners Real Estate Fund VIII LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors III LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors IV LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU282	Mirova US LLC	Etats-Unis	IG	100%	99%	100%	100%
RU100	AEW Partners Real Estate Fund IX LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	Seaport Strategic Property Program I Co-Investors, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU316	NIM-os, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Cold Ops MM, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW EHF GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU313	Mirova US Holdings LLC	Etats-Unis	IG	100%	99%	100%	100%
RU314	Mirova Africa Inc. (ex-SunFunder Inc.)	Etats-Unis	IG	100%	99%	100%	100%
RU100	AEW Partners X GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	NIM-os Technologies Inc.	Canada	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Value Investors U.S. GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW European Property Securities Absolute Return GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Global Property GP, L.L.C.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Global Investment Fund GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW SHI V GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Red Fund GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW TAPT GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
	International Autres						
RU210	Natixis Investment Managers Hong Kong Limited	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU160	Natixis Investment Managers Middle East, a branch of Natixis Investment Managers UK Limited	Emirats Arabes Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Asia Pte Ltd.	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%
RU111	Natixis Investment Managers Japan co., Ltd	Japon	IG	100%	100%	100%	100%
RU294	Natixis Investment Managers Singapore Limited (ex-Ostrum AM Asia Ltd)	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%
RU105	Asahi Natixis Investment Managers Co. Ltd	Japon	MEE	49%	49%	49%	49%
RU182	Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd	Taiwan	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Investments Asia Pte. Ltd.	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Asia Limited	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU221	Natixis Investment Managers Uruguay S.A.	Uruguay	IG	100%	100%	100%	100%
RU118	Natixis Investment Managers Australia Pty Limited	Australie	IG	100%	100%	100%	100%
RU252	Investors Mutual Limited	Australie	IG	82%	82%	76%	76%
RU236	Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V.	Mexique	IG	100%	100%	100%	100%

RU100	AEW Japan Corporation	Japon	IG	100%	100%	100%	100%
RU271	AEW Private Debt Hong Kong Limited (ex-NIMI Hong Kong Ltd)	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Korea LLC	Corée du Sud	IG	100%	100%	100%	100%
RU314	Mirova Kenya Limited (ex-SunFunder East Africa Ltd)	Kenya	IG	100%	99%	100%	100%
RU309	Natixis Investment Managers Korea Limited (ex-Natixis IM Korea Limited)	Corée du Sud	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Australia Pty Ltd	Australie	IG	100%	100%	100%	100%
RU284	Flexstone Partners Pte Ltd	Singapour	IG	100%	84%	100%	84%